

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Balance commerciale et balance des paiements de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise pour le premier semestre de 1949 — Législation économique — Statistiques.

BALANCE COMMERCIALE ET BALANCE DES PAIEMENTS
DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
POUR LE PREMIER SEMESTRE DE 1949

A — LE COMMERCE EXTERIEUR

Au cours du premier semestre de 1949, la balance commerciale de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise a été bénéficiaire : la valeur *cif* des importations s'établit à 40,6 milliards, tandis que la valeur *fof* des exportations se situe à 42,2 milliards. On se rappellera (1) que le déficit des transactions commer-

TABLEAU I

Commerce spécial
de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise
(Valeurs en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

	Importations	Exportations	Balance
Moyennes semestrielles :			
1936-1938	12.112	11.155	— 957
1946	28.592	14.918	— 13.674
1947	42.779	30.827	— 11.952
1948	43.735	37.010	— 6.725
Premier semestre de 1949	40.623	42.249	+ 1.626

ciales internationales de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise s'était contracté d'une année à l'autre depuis 1946 ; au cours de la période de six mois envisagée, l'évolution des deux termes de la balance commerciale est telle que celle-ci change de signe :

(1) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation* de septembre 1949, « Structure des relations commerciales internationales de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en 1948 ». Le présent exposé fait suite à cette analyse des relations commerciales internationales de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en 1948.

exceptionnellement, le coefficient de couverture des importations par les ventes à l'étranger est supérieur à 100 : il s'établit à 103,8 p. c.

TABLEAU II

Commerce spécial
de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise
Valeurs mensuelles en millions de francs
et indices du volume

(Base des indices 1938 = 100)

Source : Institut National de Statistique.

	Importations		Exportations	
	Valeurs	Indices du volume	Valeurs	Indices du volume
Moyenne mensuelle 1948 ..	7.285	107	6.168	91
1949 Janvier	6.580	93	6.138	94
Février	6.513	95	6.737	103
Mars	7.155	105	7.043	107
Avril	6.719	96	7.103	100
Mai	6.905	105	7.183	104
Juin	6.692	104	7.338	110
Juillet	6.234	95	7.060	105
Août	6.428	101	6.049	91

En effet, les importations ont très nettement fléchi : elles tombent d'une moyenne semestrielle de 43,7 milliards en 1948 à 40,6 milliards au premier semestre de 1949, c'est-à-dire qu'elles subissent une diminution de 3,1 milliards pour six mois. Ce mouvement des valeurs globales provient à la fois d'une contraction du volume des achats à l'étranger et de baisses des prix sur les marchés de provenance. Les indices du volume des importations qui figurent au tableau II se situent,

pour chacun des mois de 1949, à un niveau inférieur à celui de 1948 : la baisse est particulièrement sensible au cours du premier trimestre. Il faut voir dans cette évolution la conséquence de l'état de saturation du marché intérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise déterminé par le maintien de l'équilibre entre les éléments réels et monétaires de l'économie et subsidiairement d'un certain raidissement de l'attitude de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en matière de politique commerciale. Quant au mouvement baissier des prix des produits importés, on peut en trouver un critère très approximatif en comparant les valeurs globales importées au cours des mois de mars et de mai 1949 et les indices du volume correspondants ou encore, en opérant les mêmes rapprochements pour les mois de janvier, février et juillet (cfr. tableau II).

Mais c'est l'accroissement de la valeur des exportations plus encore que cette contraction des importations qui a déterminé le renversement de la balance commerciale : les ventes à l'étranger passent d'une moyenne semestrielle de 37 milliards en 1948 à 42,2 milliards au premier semestre de 1949, c'est-à-dire qu'elles accusent un gonflement de 5,2 milliards pour six mois. Celui-ci trouve son origine dans une expansion du volume des exportations au cours de la période envisagée (cfr. tableau II) : les indices du volume montrent que, de février à juillet 1949, le niveau d'avant-guerre est très nettement dépassé. Les valeurs globales des exportations ne se sont probablement pas accrues dans la mesure où l'aurait permis le mouvement en volume : il est vraisemblable, en effet, que les prix des produits exportés par l'Union Economique belgo-luxembourgeoise ont également accusé une tendance baissière. L'indice du volume maximum a été atteint en juin : au cours des deux mois suivants, il fléchit, entraînant une diminution des valeurs globales exportées ; sans doute celles-ci subissent-elles, en outre, les effets de la tendance baissière des prix.

* * *

La politique commerciale

On a fait mention, ci-dessus, d'un retour de la politique commerciale extérieure de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise vers un régime plus restrictif dans les premiers mois de 1949. Nous rappellerons brièvement ici quelles ont été les principales modifications apportées au régime douanier et aux contrôles quantitatifs des échanges commerciaux.

L'arrêté du 22 décembre 1948 (1) établit la liste des produits qui bénéficieront, au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1949, du régime de la sus-

(1) *Moniteur belge* du 25 décembre 1948. Cet arrêté remplace et modifie les arrêtés du 24 décembre 1947 et du 11 septembre 1948, qui établissaient la liste des produits bénéficiant de la suspension ou de l'atténuation des droits pour l'année 1948.

Cfr. également les arrêtés du 11 février 1949 (*Moniteur belge* du 13 février 1949), du 29 mars 1949 (*Moniteur belge* du 31 mars 1949) et du 28 juin 1949 (*Moniteur belge* du 30 juin 1949).

pension, ou tout au moins d'une atténuation des droits prévus au tarif Benelux. Par rapport au régime antérieur, les nouvelles dispositions législatives aboutissent à une aggravation des droits d'entrée. Les droits pleins prévus par le tarif Benelux sont, en effet, rétablis pour une série de marchandises parmi lesquelles on relève notamment le lait, les œufs, la margarine, les pâtes alimentaires, les savons mous et ordinaires, les fils de laine cardés et peignés, les fils de lin, de chanvre, de jute, les bas et chaussettes en bonneterie, les machines à vapeur, les turbines hydrauliques, les machines-outils, les articles d'horlogerie. Pour d'autres produits qui bénéficiaient auparavant de l'exemption, un droit, cependant encore réduit, est rétabli : c'est le cas du beurre (à partir du 30 avril 1949), des fils de coton et des pièces détachées pour cycles. Ou bien encore, dans d'autres cas, le droit plein prévu au tarif douanier sera dorénavant perçu, alors que le régime antérieur prévoyait une réduction des droits : c'est le cas, entre autres, des chambres à air et enveloppes de pneumatiques, des couvertures de laine, des tissus de coton, de lin, de chanvre et de jute. Enfin, l'arrêté du 11 février 1949 substitue le droit plein du tarif douanier au droit réduit dont étaient auparavant passibles les verres à glace bruts, les verres en feuilles et, à partir du 1^{er} juillet 1949, les verres armés.

Malgré certaines atténuations apportées à partir du 1^{er} mars 1949 (1) d'autre part, à diverses positions du tarif des droits d'entrée pour lesquelles des réductions avaient été consenties à la Suisse, il n'est pas douteux que la révision du régime douanier applicable en 1949 n'ait provoqué, dans l'ensemble, un nouveau relèvement des barrières douanières.

D'autre part, à la fin de 1948 et dans les premiers mois de 1949, l'orientation de la politique commerciale fut marquée par la tendance à chercher dans les contrôles quantitatifs des échanges de marchandises un remède à l'accroissement du chômage. Une des causes de celui-ci était attribuée à la politique du commerce extérieur suivie par des nations étrangères : celles-ci, engagées vis-à-vis de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise par un accord commercial, dépassaient dans leurs achats à l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, les contingents de produits essentiels en s'efforçant, au contraire, de ne pas épuiser les contingents de produits non essentiels ; inversement, leurs fournitures comprenaient une plus haute proportion de produits finis qu'il n'avait été prévu à l'accord. Dès lors, les pouvoirs publics de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise se préoccupèrent de veiller à ce que les échanges de marchandises se règlent plus strictement sur les stipulations des accords commerciaux. A cette fin, de nombreux produits furent remis sous le régime de la licence à l'importation ; en outre, l'Office central des Contin-

(1) Cfr. arrêté du 26 février 1949 (*Moniteur belge* du 27 février 1949). Le tarif des droits d'entrée a également été modifié par l'arrêté du 28 juin 1949 (*Moniteur belge* du 30 juin 1949).

gents et Licences fut chargé de surveiller l'exécution des accords commerciaux et d'alerter les instances ministérielles à partir du moment où les trois quarts des contingents prévus pour les transactions à l'importation ou à l'exportation avec un pays déterminé étaient épuisés : de la sorte, il était possible soit d'éviter les dépassements de contingents, soit d'y consentir moyennant contrepartie.

Ces dispositions eurent surtout pour effet qu'un plus grand pourcentage de la valeur des transactions commerciales internationales fut opéré sous le régime de la licence, comme il ressort des chiffres ci-dessous :

Pourcentage des opérations effectuées sous licence par rapport à la valeur totale des transactions

	Importations	Exportations
Premier trimestre de 1949	40,8 %	84,8 %
Deuxième trimestre de 1949	50,6 %	85,2 %

Mais il n'est pas impossible que, bien qu'elles aient été appliquées dans un esprit fort large vis-à-vis des partenaires commerciaux de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, ces mesures aient freiné, modérément sans doute, les opérations d'achats dans quelques pays.

En ce qui concerne, d'autre part, le régime spécial des importations payables en dollars, l'évolution des réserves de change de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise ne justifiait plus une discrimination particulière à l'endroit de ces dépenses; celle-ci offrait d'ailleurs l'inconvénient d'encourager le détournement d'une partie du trafic en provenance des Etats-Unis par le territoire de pays voisins, au détriment du système des transports de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise; ces procédés entraînaient également une hausse des prix des produits détournés, vendus à l'Union Economique belgo-luxembourgeoise par un intermédiaire; en outre, le remboursement en dollars par l'E.C.A. de l'aide conditionnelle accordée par l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, sous forme de droits de tirage aux autres pays participants, était fonction de la valeur justifiée des opérations d'achat de produits spécifiés effectuées essentiellement aux Etats-Unis; à ce point de vue, il paraissait donc opportun de supprimer toute limitation à ces importations. Mais, d'autre part, les recommandations de l'Organisation Européenne de Coopération Economique visaient à promouvoir le développement des échanges intra-européens au cours de la période d'aide Marshall, de façon à créer, en vue de l'expiration de cette période, les conditions d'un équilibre meilleur de la balance des paiements en dollars de l'Europe. Aussi le maintien provisoire — en principe jusqu'au 1^{er} décembre 1949 — du régime contrôlé des importations payables en dollars fut-il

décidé, dans le but de favoriser les échanges intra-européens.

Les dispositions de surveillance spéciale décrites ci-dessus et le régime des importations payables en dollars ne sont pas les seules mesures de protection appliquées par l'Union Economique belgo-luxembourgeoise; les importations de produits agricoles notamment ont fait l'objet d'autres dispositions restrictives: au cours de la période de 1949 à laquelle nous nous limitons dans le présent article, l'Union Economique belgo-luxembourgeoise a fait, entre autres, usage de la faculté — prévue par le protocole du 9 mai 1947 entre les trois gouvernements de Benelux — d'établir des prix minima pour les produits de l'agriculture.

La politique commerciale extérieure de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise s'est caractérisée, dans les années d'après-guerre, par un souci de rétablir — même unilatéralement — la plus grande liberté possible des échanges. Même si l'extension du chômage dans les derniers mois de 1948 a favorisé le développement d'une tendance à recourir au protectionnisme, les mesures qui ont été prises restent fort limitées et leur application est marquée d'une très grande modération. Il n'y a guère que les dispositions visant à la protection de l'agriculture, à la suite du fléchissement des prix mondiaux des produits agricoles, qui aient été appliquées avec rigueur.

On signalera enfin que le Conseil de l'Organisation Européenne de Coopération Economique a, en août 1949, invité les Pays participants à s'engager dans la voie de la libération des échanges de marchandises inter-européens; à cette fin, l'Organisation Européenne de Coopération Economique demandait à chaque nation intéressée de communiquer, pour le 1^{er} octobre 1949, les mesures que celle-ci acceptait d'adopter unilatéralement. Cette initiative de l'Organisation Européenne de Coopération Economique aura pour conséquence de provoquer un nouvel assouplissement du régime des importations de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, par l'abandon du système des licences pour un nombre important de marchandises.

* * *

Orientation géographique

Le tableau III ci-après regroupe en quelques entités géographiques l'ensemble des pays avec lesquels l'Union Economique belgo-luxembourgeoise entretient des relations commerciales.

Les critères qui ont servi de base à ce regroupement ont été exposés précédemment dans ce Bulletin (1). Aussi suffira-t-il de signaler ici quelques modifications qui ont été apportées à ce classement. Le premier groupe comprend toujours les Pays participant à l'Organisation Européenne de Coopération économique, mais à l'exclusion de leurs territoires

(1) *Bulletin d'Information et de Documentation*, septembre 1949, article cité, page 121.

d'outre-mer; on a cependant regroupé, *in fine* du tableau, les relations que l'Union Economique belgo-luxembourgeoise entretient avec l'ensemble des métropoles et les dépendances coloniales de ces pays. Le groupe « Autres pays de l'hémisphère occidental » englobe le Canada et les diverses nations de l'Amé-

rique latine, à l'exclusion de l'Argentine, qui figure sous un intitulé distinct. Enfin, on a réparti, par continent, les relations commerciales avec les pays groupés antérieurement parmi les « Non-participants de la zone sterling », les « Autres » et avec les territoires d'outre-mer des Pays participants.

TABLEAU III

Orientation géographique du commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise

Sources : Institut National de Statistique;
Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Importations			Exportations			Balance commerciale		
	1938	1948	1949 1 ^{er} semestre	1938	1948	1949 1 ^{er} semestre	1938	1948	1949 1 ^{er} semestre
	Moyenne semestrielle			Moyenne semestrielle			Moyenne semestrielle		
A. — Valeurs absolues (en millions de francs)									
Pays participants (Métropoles)	5.651	20.977	19.821	6.951	22.009	26.102	+ 1.900	+ 1.032	+ 6.281
dont : Grande-Bretagne	916	4.239	3.571	1.486	3.332	4.393	+ 570	- 907	+ 822
France	1.655	3.832	4.025	1.662	3.435	2.654	+ 7	- 397	- 1.371
Pays-Bas	1.037	3.694	3.151	1.305	5.722	5.730	+ 268	+ 2.128	+ 2.579
Pays-Bas	983	2.429	1.276	734	2.129	2.963	- 249	- 300	+ 1.687
Europe orientale	41	239	330	128	153	297	+ 87	- 86	- 33
Autres pays d'Europe									
Congo Belge et Ruanda-Urundi	967	3.206	3.255	208	1.427	1.752	- 759	- 1.779	- 1.503
Autres pays d'Afrique	417	912	1.116	527	2.383	1.912	+ 110	+ 1.471	+ 796
Etats-Unis d'Amérique	1.244	7.823	7.308	721	2.226	2.343	- 523	- 5.597	- 4.965
Argentine	475	1.833	1.357	343	1.939	554	- 132	+ 106	- 803
Autres pays de l'hémisphère occidental	704	3.531	3.088	404	1.846	2.938	- 300	- 1.685	- 150
Asie	675	1.611	1.418	644	2.131	2.627	- 31	+ 520	+ 1.209
Océanie	353	1.112	1.560	81	451	486	- 272	- 661	- 1.074
Divers	22	35	93	93	316	262	+ 71	+ 281	+ 169
Total général...	11.532	43.708	40.622	10.834	37.010	42.236	- 698	- 6.698	+ 1.614
Pays participants et leurs territoires d'outre-mer	6.051	21.969	20.657	7.310	23.529	27.508	+ 1.259	+ 1.560	+ 6.851
Zone sterling	1.943	6.939	6.856	2.148	6.330	7.193	+ 205	- 609	+ 337
Total pays participants et zone sterling...	6.961	24.196	23.523	7.813	25.626	29.579	+ 852	+ 1.430	+ 6.056
B. — Valeurs proportionnelles (p. c. par rapport au total)									
Pays participants (Métropoles)	49,0	48,0	48,8	64,2	59,5	61,8			
dont : Grande-Bretagne	7,9	9,7	8,8	13,7	9,0	10,4			
France	14,3	8,8	9,9	15,3	8,3	6,3			
Pays-Bas	9,0	8,2	7,8	12,0	15,5	13,6			
Europe orientale	8,5	5,6	3,1	6,8	5,8	7,0			
Autres pays d'Europe	8,3	0,6	0,8	1,2	0,4	0,7			
Congo Belge et Ruanda-Urundi	8,4	7,3	8,0	1,9	3,9	4,2			
Autres pays d'Afrique	3,6	2,1	2,8	4,9	6,4	4,5			
Etats-Unis d'Amérique	10,8	17,9	18,0	6,7	6,0	5,6			
Argentine	4,1	4,2	3,4	3,2	5,2	1,3			
Autres pays de l'hémisphère occidental	6,1	8,1	7,6	3,7	5,0	6,9			
Asie	5,8	3,6	3,5	5,9	5,8	6,2			
Océanie	3,1	2,5	3,8	0,7	1,2	1,2			
Divers	0,3	0,1	0,2	0,8	0,8	0,6			
Total général...	100	100	100	100	100	100			
Pays participants et leurs territoires d'outre-mer	52,5	50,3	50,8	67,5	63,6	65,1			
Zone sterling	16,8	15,9	16,9	19,8	17,1	17,0			
Total pays participants et zone sterling...	60,4	55,3	57,9	72,1	69,2	70,0			

La deuxième partie du tableau montre que l'importance relative des divers groupes de pays étrangers en tant que fournisseurs et débouchés de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise ne s'est guère modifiée au cours du premier semestre de 1949, par rap-

port à l'année précédente : l'orientation générale des relations commerciales de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise est restée sensiblement égale d'une période à l'autre. Les quelques glissements que l'on relève sont de peu d'ampleur. A l'importation, la pro-

portion des fournitures effectuées s'accroît pour les Pays participants (Métropoles), l'Afrique, l'Océanie et, par conséquent, pour l'ensemble de la zone sterling. Elle diminue pour les « Pays de l'Europe orientale », l'Argentine et les « Autres pays de l'hémisphère occidental ».

A l'exportation, nouvelle augmentation de la part prise par les « Pays participants » dans le commerce de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise; cependant, les débouchés offerts par la France et les Pays-Bas subissent un net rétrécissement. De même, l'importance relative des ventes à l'Europe orientale et aux « Autres pays de l'hémisphère occidental » s'améliore; au contraire, la proportion des expéditions vers les Pays d'Afrique autres que le Congo belge et vers l'Argentine fléchit.

Si l'importance respective des différents marchés et des différentes sources de provenance des importations de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise s'est peu modifiée au cours de ce semestre, les valeurs des courants commerciaux entretenus avec les divers groupes de pays ont subi très nettement les répercussions de l'évolution de la balance commerciale globale de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise. La première partie du tableau III en fait foi.

La contraction des importations globales a affecté la plupart des groupes de pays envisagés, à l'exception du Congo belge, des autres Pays d'Afrique et de l'Océanie.

Au contraire, l'expansion des exportations globales s'étend à tous les groupes de pays, sauf aux « Pays d'Afrique autres que le Congo belge » et, surtout, à l'Argentine; dans le cas de ce dernier pays, la contraction des expéditions belgo-luxembourgeoises est particulièrement nette.

Par conséquent, les balances commerciales partielles de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise avec chacun des groupes étudiés subissent, par rapport à la situation de 1948, des changements très sensibles et s'améliorent généralement au bénéfice de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

Le boni commercial vis-à-vis des « Pays participants et leurs territoires d'outre-mer » s'est fortement accru: il passe d'une moyenne semestrielle de 1.560 millions de francs en 1948 à 6.851 millions pour le premier semestre de 1949. Cette augmentation provient partiellement d'une contraction des importations belgo-luxembourgeoises en provenance de ces pays. Par conséquent, il faut voir dans l'expansion très nette, au cours de la période envisagée, des fournitures de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise aux autres pays participants, la conséquence des stimulants que le système de l'aide conditionnelle E.R.P. a assurés aux relations commerciales entre pays européens créditeurs et débiteurs.

On remarquera que la balance commerciale avec le Royaume-Uni est revenue à sa position de 1938, c'est-

à-dire qu'elle laisse un solde bénéficiaire pour l'Union Economique belgo-luxembourgeoise. Au contraire, le déficit de la balance commerciale avec la France s'est accru de près d'un milliard; mais cette évolution est tout à fait défavorable car elle résulte, non pas tellement d'une expansion des fournitures de l'économie française que d'une chute des courants de vente vers ce pays, tombés à un niveau très bas par rapport à l'avant-guerre.

La balance des échanges de marchandises avec l'Europe orientale devient bénéficiaire. Ce mouvement trouve son origine dans les caractéristiques de l'accord conclu avec l'U.R.S.S.: l'exécution de celui-ci avait entraîné, en 1948, des fournitures immédiates par l'économie soviétique, alors que les contre-prestations belgo-luxembourgeoises devaient s'échelonner sur un beaucoup plus grand laps de temps.

Le boni sur les pays d'Asie s'accroît, tandis que les déficits vis-à-vis des Etats-Unis, du Congo belge et des « Autres pays de l'hémisphère occidental » se réduisent par rapport à 1948, ce dernier très sensiblement.

La tendance, généralement observée au cours de la période envisagée, à l'amélioration de la balance commerciale de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise souffre cependant diverses exceptions: le déficit avec l'Océanie est plus important, le boni sur les Pays d'Afrique autres que le Congo se réduit; enfin, la contraction des opérations avec l'Argentine entraîne la réapparition d'un solde débiteur dans la balance avec ce pays.

Composition des exportations

Dans la présente analyse, l'accent a été mis sur les modifications survenues, au cours du premier semestre de 1949, dans la composition et l'orientation des exportations belgo-luxembourgeoises par rapport à 1948 (1), plutôt que sur la structure fondamentale des courants de ventes à l'étranger.

* * *

Le tableau IV présente la répartition, par secteurs de production, du commerce spécial d'exportation (2) de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise. Les valeurs exportées au cours du premier semestre de 1949 ont été rapprochées de la moyenne semestrielle de l'année 1948; de plus, le pourcentage de chaque secteur de production dans le total des exportations a été calculé tant pour 1948 que pour le premier semestre de 1949.

(1) *Bulletin d'Information et de Documentation* de septembre 1949, article cité, pp. 127 à 135.

(2) Rappelons que le commerce spécial d'exportation comprend, outre les expéditions de marchandises produites dans l'Union Economique, les exportations de marchandises importées et nationalisées et les réexportations de marchandises qui ont reçu le complément de main-d'œuvre pour lequel elles avaient été importées sous le régime de la franchise temporaire.

TABLEAU IV

**Commerce spécial
de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise**

Valeur des exportations par secteur de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs (1)	Montant des exportations (en millions de francs)		Pourcentage par rapport au total des exportations	
	Moyenne semestrielle de 1948	Premier semestre de 1949	Moyenne semestrielle de 1948	Premier semestre de 1949
1. Sidérurgie	8.578	10.000	23,2	23,7
2. Fabrications métalliques	7.173	9.721	19,4	23,0
3. Industries textiles et du vêtement	6.869	7.836	18,6	18,5
4. Industries chimiques	3.542	3.935	9,6	9,3
5. Industrie des métaux non ferreux	3.300	4.389	8,9	10,4
6. Agriculture	1.127	835	3,0	2,0
7. Industrie diamantaire	967	707	2,6	1,7
8. Industrie du verre et des glaces	836	589	2,3	1,4
9. Industrie houillère	739	335	2,0	0,8
10. Cimenteries	507	317	1,4	0,7
11. Industries alimentaires	500	760	1,3	1,8
12. Industrie du papier et des arts graphiques	425	365	1,1	0,9
13. Carrières	299	289	0,8	0,7
14. Industrie des peaux et cuirs	281	288	0,8	0,7
15. Industrie du caoutchouc	209	162	0,6	0,4
16. Industrie céramique et briqueteries	193	192	0,5	0,4
17. Industrie du bois et du meuble	150	156	0,4	0,4
18. Industrie du tabac	6	14	—	—
19. Divers	1.308	1.359	3,5	3,2
Total...	37.010	42.249	100,0	100,0

(1) Les secteurs ont été classés dans l'ordre décroissant d'importance de leur participation dans le commerce d'exportation de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en 1948.

L'examen des chiffres révèle immédiatement que le progrès observé, au cours du premier semestre de 1949, dans la valeur des exportations de l'Union est presque exclusivement imputable au développement des ventes des cinq secteurs industriels dont les livraisons sur les marchés extérieurs sont les plus importantes.

Les expéditions de la sidérurgie, des industries des fabrications métalliques, des industries textiles et du vêtement, des industries chimiques et de l'industrie des métaux non ferreux se sont accrues de 6.419 millions par rapport à la moyenne semestrielle de 1948 — dont 5.059 millions pour les seules industries métallurgiques — alors que l'accroissement total des exportations a été, par rapport à la même base, de 5.239 millions. Les exportations des autres secteurs ont donc, dans l'ensemble, décliné à concurrence de 1.180 millions. En fait, on ne relève, en dehors des cinq grandes industries d'exportation, que deux secteurs dont les fournitures ont augmenté d'une manière sensible en 1949 : celui des industries alimentaires et le groupe des divers où sont inscrits les produits dont il s'est avéré impossible d'attribuer la provenance à une industrie déterminée.

Les ventes à l'étranger des cinq grandes industries d'exportation ont représenté, pendant le premier semestre de 1949, 84,9 p. c. des exportations globales contre 79,7 p. c. en 1948.

La part de la métallurgie (sidérurgie, fabrications métalliques et industrie des métaux non ferreux) est passée de 51,5 à 57,1 p. c. Le groupe de la métallurgie a donc développé ses ventes plus qu'en proportion de l'accroissement de la valeur des exportations globales et renforce donc sa position relative.

Les livraisons des industries textiles et du vêtement et des industries chimiques se sont également sensiblement accrues en valeurs absolues, mais leur augmentation a été un peu moins prononcée que celle des exportations totales. Le pourcentage des produits de ces industries dans le commerce d'exportation est donc tombé légèrement — de 28,2 p. c. en 1948 à 27,8 p. c. au cours du premier semestre de 1949.

Enfin, la diminution de la valeur absolue des livraisons des autres groupes industriels a réduit sensiblement leur part relative dans un commerce d'exportation global en expansion. Leur participation est tombée de 20,3 p. c. en 1948 à 15,1 p. c. au cours du premier semestre de 1949.

On trouvera ci-dessous quelques indications sur les principales modifications intervenues pendant la période sous revue dans les composantes et dans l'orientation géographique du courant d'exportation des différentes industries. La valeur absolue des exportations des cinq principales industries exportatrices dans les diverses zones géographiques (moyenne semestrielle de 1948 et premier semestre de 1949) figure au tableau V, qui indique également la proportion des exportations de chaque groupe écoulées dans chacune des différentes zones géographiques.

Sidérurgie

Les ventes à l'étranger de l'industrie sidérurgique se sont accrues de 1.422 millions, soit 16,6 p. c.

Les exportations ont progressé pour la plupart des spécifications, les seules exceptions importantes étant constituées par les aciers spéciaux et certaines catégories de tôles. L'augmentation la plus accentuée en valeur absolue — 600 millions — concerne les aciers en barres. On enregistre également un développement limité en valeur absolue, mais important en valeur relative, des exportations de produits sidérurgiques bruts ou demi-finis : lingots, blooms, billettes et larges.

C'est vers les marchés de l'O.E.C.E. (1) que s'est porté principalement l'accroissement des exportations. Les ventes sur ces marchés ont augmenté à concurrence d'un peu plus d'un milliard et ont représenté 56,5 p. c. du total contre 53,8 p. c. en 1948.

(1) L'expression désigne ici les territoires métropolitains des pays membres de cet organisme.

TABLEAU V

Commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise
Exportations des principaux secteurs industriels vers les diverses zones géographiques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Moyenne semestrielle de 1948					Premier semestre de 1949				
	Sidérurgie	Fabrication métallique	Industrie textile	Industrie chimique	Industrie métaux non ferreux	Sidérurgie	Fabrication métallique	Industrie textile	Industrie chimique	Industrie métaux non ferreux
A. — Valeurs absolues (en millions de francs)										
<i>Europe :</i>										
Pays participant à l'O. E. C. E.	4.612	3.837	4.252	2.282	1.956	5.653	5.829	5.041	2.531	2.630
Europe orientale	386	357	610	201	345	532	526	681	307	725
Autres pays	43	113	10	87	44	70	66	36	123	13
Total Europe...	5.041	4.307	4.872	2.570	2.345	6.255	6.421	5.758	2.961	3.368
<i>Afrique :</i>										
Congo Belge et Ruanda-Urundi..	205	724	195	84	23	227	1.014	189	88	25
Autres pays	797	654	479	215	25	790	416	347	165	30
Total Afrique...	1.002	1.278	674	299	48	1.017	1.430	536	253	55
<i>Amérique :</i>										
U. S. A.	286	46	437	129	556	646	41	394	133	703
Argentine	1.113	436	130	43	71	187	134	167	4	2
Autres	396	516	400	134	68	693	828	719	177	167
Total Amérique...	1.795	998	967	306	694	1.526	1.003	1.280	314	872
<i>Asie</i>	702	521	112	309	212	1.075	683	189	326	89
<i>Océanie</i>	38	61	234	45	—	126	175	65	74	5
<i>Divers</i>	—	8	11	13	1	1	9	8	7	—
Total...	8.578	7.173	6.870	3.542	3.300	10.000	9.721	7.836	3.935	4.389
B. — Pourcentage par rapport au total des exportations du secteur.										
<i>Europe :</i>										
Pays participant à l'O. E. C. E.	53,8	53,5	61,9	64,4	59,3	56,5	60,0	64,3	64,3	59,9
Europe orientale	4,5	5,0	8,9	5,7	10,5	5,3	5,4	8,7	7,8	16,5
Autres pays	0,5	1,5	0,1	2,4	1,3	0,7	0,7	0,5	3,1	0,3
Total Europe...	58,8	60,0	70,9	72,5	71,1	62,5	66,1	73,5	75,2	76,7
<i>Afrique :</i>										
Congo Belge et Ruanda-Urundi..	2,4	10,1	2,8	2,4	0,7	2,3	10,4	2,4	2,2	0,6
Autres pays	9,3	7,7	7,0	6,1	0,8	7,9	4,3	4,5	4,2	0,7
Total Afrique...	11,7	17,8	9,8	8,5	1,5	10,2	14,7	6,9	6,4	1,3
<i>Amérique :</i>										
U. S. A.	3,3	0,6	6,4	3,6	18,8	6,5	0,4	5,0	3,4	18,0
Argentine	13,0	6,1	1,9	1,2	2,1	1,9	1,4	2,1	0,1	—
Autres	4,6	7,2	5,8	3,8	2,1	6,9	8,5	9,2	4,5	3,9
Total Amérique...	20,9	13,9	14,1	8,6	21,0	15,3	10,3	16,3	8,0	19,9
<i>Asie</i>	8,2	7,3	1,6	8,7	6,4	10,7	7,0	2,4	8,3	2,0
<i>Océanie</i>	0,4	0,9	3,4	1,3	—	1,3	1,8	0,8	1,9	0,1
<i>Divers</i>	—	0,1	0,2	0,4	—	—	0,1	0,1	0,2	—
Total...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

D'autre part, les ventes d'acier en barre, de tôles et de feuilards qui avaient été effectuées aux Etats-Unis en 1948, se sont maintenues et développées. Elles ont dépassé de 360 millions leur montant semestriel moyen de 1948 et ont représenté 6,5 p. c. du total des exportations sidérurgiques contre 2,8 p. c. en 1948. Toutefois, ces ventes ont marqué une nette tendance à la régression au cours de la deuxième moitié de la période sous revue.

Les exportations vers l'Europe orientale, vers l'Asie et l'Océanie et vers les pays de l'hémisphère occiden-

tal — autres que les Etats-Unis et l'Argentine — se sont également accrues.

Il faut signaler enfin l'effondrement du marché argentin, où les ventes n'ont atteint qu'un sixième environ de leur valeur semestrielle moyenne de 1948. Les livraisons à l'Argentine n'ont plus représenté que 1,9 p. c. du total des exportations de la sidérurgie, contre 12,8 p. c. en 1948. Ce déclin, qui, comme nous l'indiquerons plus loin, s'observe également dans d'autres secteurs, s'explique essentiellement par l'incidence des mesures administratives prises par l'Ar-

gentine en vue de réduire le déficit commercial important qu'elle avait enregistré vis-à-vis de l'Union au cours du second semestre de 1948.

Fabrications métalliques

L'augmentation des exportations des industries des fabrications métalliques fut de 2.548 millions, soit 35,5 p. c. L'accroissement le plus important — 1,6 milliard — est imputable au groupe « Construction de matériel de chemins de fer et de tramways ». Les chiffres d'affaires à l'exportation des groupes « Tréfilerie, estampage et laminage à froid », « Constructions électriques », « Machines-outils », « Forges, estampage et gros emboutissage », « Constructions navales » et « Industrie armurière » ont également sensiblement progressé.

Parmi les exportations de produits des industries des fabrications métalliques figure un montant élevé — 1.618 millions — de réexportations (1) dirigées principalement — à concurrence de 1.435 millions — vers les pays de l'O.E.C.E.

Comme dans le cas de la sidérurgie, c'est vers les marchés des pays de l'O.E.C.E. que s'est portée principalement l'expansion des exportations des industries des fabrications métalliques. Les fournitures à ces pays ont dépassé de près de deux milliards leur valeur semestrielle moyenne de 1948 et ont représenté 60 p. c. des exportations totales du secteur, contre 53,5 p. c. en 1948.

Les ventes aux pays de l'Europe orientale, au Congo belge et sur les marchés du continent américain — autres que les Etats-Unis et l'Argentine —, de l'Asie et de l'Océanie ont également progressé. Par contre, les livraisons à l'Argentine sont tombées à un peu plus du quart de leur valeur semestrielle moyenne de 1948 et n'ont plus représenté que 1,4 p. c. du total des exportations, contre 6,1 p. c. en 1948. Les ventes aux Etats-Unis et dans les pays d'Afrique autres que le Congo ont également diminué.

Industries textiles et du vêtement

L'augmentation des exportations de ce groupe a atteint 967 millions, soit 14,1 p. c.

Les exportations de *matières premières* textiles ont légèrement progressé, l'accroissement des livraisons de *laines* lavées, carbonisées et peignées n'ayant été que partiellement compensé par une certaine contraction des exportations de *lin*. Le courant de vente des

(1) Les expéditions de matériel de chemins de fer et de tramways, de produits du groupe « Industrie de l'automobile, de la moto et du cycle » et de fabricats du groupe « Construction électrique » interviennent respectivement pour 1.189, 109 et 191 millions dans ce montant. En 1948, les réexportations de matériel de chemins de fer et de tramways et de produits de l'industrie de l'automobile, de la moto et du cycle avaient atteint respectivement une valeur semestrielle moyenne de 500 et 60 millions de francs. La réparation de wagons pour compte de l'étranger — spécialement pour compte de la Bizonne — a donc, comme en 1948, absorbé une part importante de l'activité du groupe des industries de construction de matériel de chemins de fer et de tramways.

matières textiles artificielles est demeuré du même ordre de grandeur.

Les exportations de *filés* se sont accrues d'une manière très sensible — les ventes de filés de *coton* ayant marqué le progrès le plus accentué.

En ce qui concerne les produits finis — tissus et tapis —, on observe un accroissement des ventes des *produits en laine*, tandis que la situation est demeurée étale pour les *produits en coton* et que les exportations de *tissus en lin et en autres fibres libériennes* ont diminué.

Enfin, on enregistre un développement marqué des exportations d'articles de *bonneterie*, tandis que les ventes de *vêtements* et de *produits de la chapellerie* se sont maintenues approximativement à leur niveau semestriel de 1948.

Pour les produits textiles également, c'est au commerce avec les pays de l'O.E.C.E. qu'il faut imputer la plus grande partie de l'accroissement des exportations. Les ventes dans ces pays ont, en effet, dépassé de 789 millions leur niveau semestriel moyen de 1948. Elles ont représenté 64,3 p. c. du total des exportations, contre 61,9 p. c. en 1948.

Les ventes aux Etats-Unis, au Congo belge et sur les autres marchés africains et en Océanie ont régressé. Par contre, les exportations vers les autres pays de l'hémisphère occidental — y compris, cette fois, l'Argentine — et vers l'Asie ont augmenté.

Industries chimiques

Les exportations des industries chimiques se sont accrues de 393 millions, soit 11,1 p. c.

Parmi les produits des industries chimiques dont les exportations ont progressé, il faut signaler, en tout premier lieu, les engrais — phosphatés, azotés et potassiques — dont les ventes à l'étranger ont dépassé, à concurrence de près de 400 millions, leur niveau semestriel moyen de 1948.

On enregistre également des progrès dans les exportations d'autres spécifications dont l'écoulement sur les marchés étrangers présente une certaine importance : *matières grasses*; chlorures; sulfates, sulfites, hyposulfites; *matières plastiques*; produits photographiques. Pour d'autres produits — notamment les pigments, couleurs et vernis et les caséines, gélatines et colles —, les ventes se sont, par contre, contractées.

Les réexportations interviennent pour 872 millions dans les ventes de produits chimiques sur les marchés étrangers. Elles ont atteint 587 millions vers les pays de l'O.E.C.E. et 153 millions vers les pays de l'Europe orientale et ont porté principalement sur les engrais et les phosphates.

L'accroissement d'exportation des industries chimiques se répartit principalement entre les pays de l'O.E.C.E. — qui ont absorbé près de 65 p. c. de l'excédent d'exportation observé par rapport à

1948 —, les pays de l'Europe orientale et les pays de l'Amérique du Sud — autres que l'Argentine, dont les importations sont tombées à un niveau dérisoire.

Industrie des métaux non ferreux

Les exportations de ce groupe se sont accrues de 1.089 millions, soit 33 p. c. L'industrie des métaux non ferreux se classe, pour le premier semestre de 1949, au quatrième rang dans l'ordre décroissant d'importance de la participation des différents secteurs de l'économie dans le commerce d'exportation de l'Union, alors qu'elle occupait la cinquième place en 1948.

L'augmentation des ventes est imputable, en majeure partie, aux expéditions de cuivre et de zinc bruts. Les exportations de cuivre brut se sont accrues de 400 millions environ (moyenne semestrielle de 1948 : 1 milliard; premier semestre de 1949 : 1,4 milliard), les exportations de zinc brut de 400 millions également (moyenne semestrielle de 1948 : 500 millions; premier semestre de 1949 : 900 millions). Les exportations d'étain brut ont progressé à concurrence de 100 millions environ (moyenne semestrielle de 1948 : 500 millions; premier semestre de 1949 : 600 millions). En ce qui concerne le plomb brut, les exportations se sont maintenues aux environs de leur moyenne mensuelle de 1948, soit 400 millions environ.

En demi-produits, on observe un accroissement des ventes de cuivre, partiellement compensé par une certaine régression des exportations de zinc et de plomb.

Les *réexportations* incluses dans les ventes de produits de l'industrie des métaux non ferreux, ont atteint une valeur de 1.680 millions, dont 873 millions vers les pays de l'O.E.C.E., 217 millions vers l'Europe orientale et 538 millions vers les Etats-Unis. Il s'agit presque exclusivement de métaux bruts (cuivre, plomb, zinc et étain vers les pays d'Europe, étain vers les Etats-Unis).

Le surplus d'exportation observé par rapport à 1948 résulte principalement des courants de vente vers les pays de l'O.E.C.E., vers l'Europe orientale —, dont la participation dans les exportations totales est passée de 10,5 à 16,5 p. c. —, vers les Etats-Unis et vers les autres pays du continent américain, autres que l'Argentine qui n'a plus importé que des montants dérisoires.

Les exportations d'étain brut aux Etats-Unis se sont largement développées par rapport à 1948 et ont représenté près de 80 p. c. des ventes effectuées sur ce marché par l'industrie des métaux non ferreux; les exportations de zinc brut, de cobalt, cadmium et autres métaux rares vers les Etats-Unis ont également progressé. Par contre, les ventes de plomb brut dans ce pays sont tombées à un niveau dérisoire et les exportations d'argent ont sensiblement fléchi.

Agriculture

La contraction des exportations de produits agricoles s'élève à 292 millions, soit 25,9 p. c.

La diminution est essentiellement imputable à la contraction des exportations de céréales (1). Aucun mouvement important — en accroissement ou en diminution — ne se constate, en ce qui concerne les exportations des produits de la culture industrielle et de la culture maraîchère, ni dans le domaine des ventes de fruits. Dans le cadre de l'écoulement des produits de la spéculation animale, on enregistre une diminution des ventes de viande, compensée en partie par un accroissement des ventes d'œufs. Les exportations de poissons, mollusques et crustacés ont pris plus d'ampleur.

Les résultats du commerce d'exportation de produits agricoles doivent par ailleurs être interprétés avec toutes les réserves voulues, le choix des périodes comparées — moyenne semestrielle de l'année 1948 et premier semestre de 1949 — ne permettant pas d'éliminer l'influence des facteurs saisonniers.

C'est le commerce d'exportation de l'Union vers les pays de l'O.E.C.E. et de l'Europe orientale qui a subi, pour la presque totalité, l'influence de la contraction des livraisons de produits agricoles. C'est d'ailleurs vers ces régions qui, en 1948, absorbaient respectivement 87 et 2 p. c. des exportations agricoles, que se dirigeaient les exportations de céréales qui n'ont plus été effectuées en 1949.

Industrie diamantaire

Les exportations de diamants se sont réduites à concurrence de 260 millions, soit 26,9 p. c.

Les ventes aux Etats-Unis ont baissé de 300 millions et n'ont plus représenté que 44,2 p. c. du total des exportations, contre 61,9 p. c. en 1948. Par contre, les exportations vers les pays de l'O.E.C.E. et les marchés d'Asie et d'Océanie ont pu être légèrement majorées. Il en résulte que les pays de l'O.E.C.E. absorbent une partie importante et fortement accrue des exportations : 40,9 p. c. contre 27,8 p. c. en 1948.

Industrie du verre

Les ventes de ce secteur ont diminué à concurrence de 247 millions, soit 29,5 p. c.

La régression est particulièrement accentuée en ce qui concerne les *verres à vitre*, dont les exportations n'ont guère dépassé la moitié de leur niveau semestriel moyen de 1948. Les ventes de *glaces polies*, de *bouteilles et flacons* et d'*articles de gobeletterie* ont également régressé. La diminution des ventes s'observe dans toutes les zones géographiques d'écoulement de la production, mais est particulièrement accentuée dans le cas de l'Argentine dont les achats ne représentent plus que 0,9 p. c. du total contre 5,7 p. c. en 1948.

Par contre, les ventes dans les pays de l'O.E.C.E. ne se sont pas réduites en proportion de la contrac-

(1) En 1948, d'importants stocks de céréales d'origine étrangère avaient été revendus — notamment à la Bizonne — après avoir été détenus un certain temps dans l'Union Economique.

tion des livraisons globales, si bien que les exportations écoulées dans ces pays représentent 58 p. c. du total en 1949 contre 50,2 p. c. en 1948.

Industrie houillère

Les exportations de houille et de coke se sont réduites de 404 millions, soit 54,7 p. c.

Les livraisons aux pays de l'O.E.C.E. — principal débouché des exportations de l'industrie houillère — et les fournitures de combustibles aux transporteurs étrangers ont considérablement diminué, tandis que les ventes se développaient quelque peu sur les marchés d'Amérique du Sud et d'Asie, qui n'absorbent d'ailleurs qu'une faible fraction des exportations.

Cimenteries

Dans ce secteur également, on constate une réduction importante : 190 millions, soit 37,5 p. c.

La régression touche tous les marchés d'écoulement, à l'exception des pays de l'Amérique du Sud autres que l'Argentine.

Industries alimentaires

Les exportations de ce groupe se sont accrues très sensiblement. Leur augmentation en valeur absolue — 260 millions — représente 52 p. c. de leurs exportations semestrielles moyennes de 1948.

L'évolution observée est imputable principalement à l'accroissement des ventes des minoteries, huileries, margarineries, sucreries, siropes et confiseries. L'excédent d'exportation réalisé par rapport à 1948 a été absorbé presque intégralement par les pays de l'O.E.C.E. Les exportations sont intervenues pour 411 millions dans les ventes des industries alimentaires. Elles se sont effectuées à concurrence de 343 millions vers les pays de l'O.E.C.E. et ont porté principalement sur les produits des minoteries et des sucreries.

Industrie du papier et des arts graphiques

Les exportations de cette industrie ont diminué de 60 millions, soit 14,1 p. c. Les ventes de papier et carton bruts ont légèrement progressé, mais les fournitures de papiers et cartons ouvrés, d'ouvrages en papier et en carton et d'articles de librairie se sont réduites.

La contraction des ventes a atteint tous les marchés. En valeur relative, ce sont les exportations vers l'Argentine qui ont le plus nettement diminué : elles sont tombées aux deux cinquièmes de leur montant semestriel moyen de 1948 et n'ont plus représenté que 3,9 p. c. des exportations totales contre 8,3 p. c. en 1948.

Industries diverses

Carrières

Les exportations des produits des carrières se sont réduites de 10 millions, soit 3,3 p. c. La contraction

observée est imputable à la diminution des expéditions de marbres, pierres concassées, granit et porphyre. Les exportations de chaux, de dolomies et de sables, argiles et craies se sont, par contre, accrues.

Industrie des peaux et cuirs

Les ventes de ce secteur se sont accrues de 7 millions, soit 2,5 p. c. Les exportations de cuirs et de chaussures ont augmenté. Par contre, les ventes d'articles de ganterie et maroquinerie et surtout les exportations de pelleterie ont décliné.

Industries du caoutchouc

Les ventes de ce secteur ont diminué de 47 millions, soit 22,5 p. c.

Industries céramiques et briqueteries

Dans ce secteur, le niveau des exportations ne s'est guère modifié. On observe une réduction de 1 million, soit 0,5 p. c. L'accroissement des exportations de produits réfractaires, de faïences et de porcelaines a été compensé par la contraction des expéditions de grès et poteries et de terres cuites ordinaires — briques, tuiles, tuyaux de drainage, etc.

Industrie du bois et du meuble

Les exportations de ce secteur ont augmenté de 6 millions, soit 4 p. c. Les exportations de bois en grume ont diminué, tandis que les exportations de meubles progressaient.

Industrie du tabac

Les exportations de ce secteur — dont le montant est d'ailleurs insignifiant — ont augmenté de 8 millions, soit 133 p. c.

Divers

Les ventes des produits classés sous la rubrique « Divers » ont augmenté de 51 millions, soit 3,9 p. c. Les exportations et réexportations d'huiles minérales, qui figurent dans ce groupe, ont atteint un montant voisin de leur moyenne semestrielle de 1948, soit 500 millions environ.

Pour l'ensemble du groupe des industries diverses, les exportations se sont accrues de 14 millions ou 0,6 p. c. L'accroissement a porté sur les ventes aux pays de l'O.E.C.E., tandis que les exportations vers les autres zones géographiques ont légèrement décliné.

* * *

Le tableau VI indique l'importance relative en 1948 et en 1949 des exportations de la métallurgie — sidérurgie, industrie des fabrications métalliques et industrie des métaux non ferreux — dans le commerce de l'Union avec les diverses zones géographiques.

Le rapprochement des pourcentages calculés pour 1948 et pour la période sous revue met en évidence l'augmentation de la part proportionnelle prise par les industries métallurgiques dans les ventes orientées vers la plupart des zones géographiques. Cet accroissement est particulièrement accentué sur les marchés des

TABLEAU VI

**Proportion des exportations
de produits métallurgiques dans le total
des exportations de l'Union
vers les différentes zones géographiques**

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1948	1949 Premier semestre
<i>Europe :</i>		
Pays participant à l'O.E.C.E.	47,7	54,1
Europe orientale	51,2	60,2
Autres pays	56,6	47,2
<i>Afrique :</i>		
Congo Belge et Ruanda-Urundi	66,7	72,4
Autres pays	57,7	64,2
<i>Amérique :</i>		
U. S. A.	39,9	59,4
Argentine	83,8	58,4
Autres pays	53,0	57,8
<i>Asie</i>	67,3	70,3
<i>Océanie</i>	22,1	62,9
<i>Divers</i>	3,0	3,6

Etats-Unis et de l'Océanie, sensible dans le cas des ventes dans les pays de l'O.E.C.E., de l'Europe orientale et sur les marchés africains, moins prononcé sur les marchés asiatiques et dans les « Autres pays de l'hémisphère occidental ». Dans le cas de l'Argentine et des pays d'Europe qui ne sont inclus ni dans le groupe de l'O.E.C.E., ni dans l'Europe orientale, la proportion des exportations métallurgiques dans le total des ventes s'est, par contre, réduite principalement au profit des livraisons des industries chimiques et textiles. Ces exceptions à la tendance générale ont cependant une portée limitée en raison du peu d'importance relative que représentent ces marchés, spécialement depuis la contraction des exportations de l'Union vers l'Argentine.

L'attention doit être attirée également sur les modifications profondes intervenues dans la composition des exportations de l'Union vers les Etats-Unis.

TABLEAU VII

**Composition du commerce d'exportation de l'Union
vers les Etats-Unis**

(en pour-cent du total des exportations vers ce pays)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1948	1949 Premier semestre
1. Sidérurgie	10,8	27,6
2. Industries textiles et du vêtement	19,6	16,8
3. Industries chimiques	4,6	5,7
4. Industrie des métaux non ferreux	25,0	30,0
5. Industrie diamantaire	26,7	13,3
6. Autres	13,3	6,6
Total	100,0	100,0

On observera que les exportations de diamants, qui représentaient en 1948 le courant d'exportation le plus important vers ce marché, ont été, au cours du premier semestre de 1949, inférieures en valeur aux expéditions de la sidérurgie, de l'industrie des métaux non ferreux et des industries textiles. On pourrait se féliciter de cette différenciation plus grande des exportations belgo-luxembourgeoises si elle ne résultait tout autant de la contraction des ventes de l'industrie diamantaire que de l'expansion — assez précaire, semble-t-il — des ventes de la sidérurgie et du développement des livraisons de l'industrie des métaux non ferreux.

Composition des importations

La valeur des importations de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise s'est élevée à 40,6 milliards au cours du premier semestre de 1949. Dans ce montant est comprise la valeur des importations en franchise temporaire, quelque 3,3 milliards; près de 95 p. c. de ces dernières sont constitués par des biens de production destinés à être travaillés dans les industries transformatrices de l'Union Economique et, par conséquent, dans l'analyse des courants d'importation qui suit, aucune distinction n'a été opérée entre les produits entrés dans le territoire de l'Union Economique suivant qu'ils étaient déclarés à la consommation ou à l'emploi ou suivant qu'ils bénéficiaient du régime de la franchise temporaire.

Les indices du volume des importations publiés par l'Institut National de Statistique (1) pour les trois principales sections de la nomenclature de la Convention de Bruxelles (objets d'alimentation et boissons — matières brutes ou simplement préparées — produits fabriqués) témoignent d'un net fléchissement au cours du premier semestre de 1949 par rapport au niveau moyen de 1948 pour les deux catégories : « Objets d'alimentation et boissons » et « Produits fabriqués ». Au contraire, il semble que le volume des achats de matières brutes ou simplement préparées se soit maintenu au cours de la même période, et se soit même accru.

L'examen détaillé des courants d'importation complètera ces indications et mettra en relief les divers mouvements survenus pendant les six premiers mois de 1949. Cependant, cet examen repose sur l'observation des dépenses globales consacrées à chaque produit ou groupe de produits : dès lors, les conclusions que l'on peut tirer de ces observations restent imprécises quant aux causes des mouvements observés : une réduction des dépenses peut provenir soit d'une contraction du volume des importations, soit d'un fléchissement des prix, soit de ces deux facteurs combinés et il n'est pas possible de délimiter l'incidence de chacune de ces causes.

(1) Cfr. *Bulletin de Statistique*, août 1949, p. 1087.

TABLEAU VIII

Commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise

Indices du volume des importations

Base 1938 = 100

Source : Institut National de Statistique.

Sections	Indices								
	1946	1947	1948	Janvier 1949	Février 1949	Mars 1949	Avril 1949	Mai 1949	Juin 1949
Objets d'alimentation et boissons	112	116	111	101	114	99	81	89	96
Matières brutes ou simplement préparées....	67	89	79	74	74	85	81	85	83
Produits fabriqués	137	183	160	126	122	153	139	158	153
Total général...	93	118	107	93	95	105	97	105	104

Le regroupement des données statistiques fournies par les douanes, qui sert de base à cette analyse, a été opéré suivant les critères adoptés et définis dans l'étude antérieurement parue dans ce Bulletin (1). Les chiffres relatifs aux importations du premier semestre de 1949 ont été rapprochés de ceux de l'année antérieure et, afin de faciliter la comparaison, ceux-ci ont été exprimés sur base d'une moyenne semestrielle.

On remarquera encore que les fluctuations que ce rapprochement fera ressortir peuvent être justifiées par des facteurs saisonniers, dans le cas où les importations ne se répartissent pas régulièrement au cours d'une année entière.

A l'exception des importations de biens d'équipement, pour lesquelles la contraction est purement apparente, comme on le verra ci-après, la diminution de la valeur globale des importations affecte les diverses catégories de produits. L'importance respective de chacune d'elles dans le total ne se modifie pas sensiblement : tout au plus constate-t-on, dans les proportions, un glissement qui indique un accroissement de la part des dépenses consacrées aux biens de production et aux biens de consommation non alimentaires, au détriment des produits destinés à l'alimentation ; c'est principalement le recul des importations de produits laitiers qui détermine la diminution de l'importance relative dans le total, des achats à

l'étranger de produits alimentaires prêts à la consommation.

1. *Evolution des importations de biens de production*

Rappelons qu'ont été rangés dans cette catégorie les produits bruts destinés aux industries alimentaires — dont les céréales (2,7 milliards) — qui sont utilisés finalement à satisfaire essentiellement les besoins alimentaires de la population de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise. De même figurent parmi les biens de production les charbons (1,3 milliard) et les huiles minérales (0,9 milliard) ; or, une partie des importations de ces produits sert sans doute à la couverture des besoins de la consommation — mais il est impossible de déterminer à concurrence de quel montant.

Dans l'ensemble des courants d'importation de matières premières et de demi-produits de toute nature qui servent à assurer l'activité de l'agriculture et des industries, il est opportun de procéder à des distinctions. Nous reprendrons, ici également, le classement qui a servi à l'analyse de la structure du commerce extérieur de 1948.

a) *Importations de biens de production servant à l'agriculture et aux industries alimentaires*

Les dépenses consacrées à l'achat de ces produits avaient atteint, en 1948, une moyenne semestrielle de 5.164 millions ; au premier semestre de 1949, leur valeur n'est plus que de 4.598 millions ; par rapport aux importations totales, elles représentent 11,3 p. c., contre 11,8 p. c. en 1948.

(1) Cfr. *Bulletin d'Information* de septembre 1949, article cité, p. 135.

TABLEAU IX

Commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise

Importations de 1948 et du premier semestre de 1949

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Montants absolus (En millions de francs)		Pourcentages par rapport au total	
	Moyenne semestrielle de 1948	1 ^{er} semestre de 1949	Moyenne semestrielle de 1948	1 ^{er} semestre de 1949
BIENS DE PRODUCTION :				
<i>servant à l'agriculture et aux industries alimentaires :</i>				
Céréales	3.232	2.761	7,4	6,8
Engrais	612	887	1,4	2,2
Tourteaux	210	4	0,5	—
Divers	1.110	946	2,5	2,3
<i>servant aux industries ci-après :</i>				
métallurgiques	6.264	7.984	14,4	19,7
textiles	4.045	4.979	9,2	12,2
du bois	875	577	2,0	1,4
diamantaire	852	477	2,0	1,2
du cuir	690	583	1,6	1,4
du papier et industries graphiques ..	434	339	1,0	0,8
du tabac	323	308	0,7	0,8
<i>servant indistinctement aux divers secteurs de production :</i>				
Combustibles	1.867	1.336	4,3	3,3
Huiles minérales	1.672	901	3,8	2,2
Produits chimiques	750	703	1,7	1,7
Divers	4.425	3.063	10,1	7,6
Total des biens de production ...	27.361	25.848	62,6	63,6
BIENS DE CONSOMMATION :				
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>				
<i>Produits animaux :</i>				
Lait et beurre	(2.295)	(1.732)	(5,2)	(4,3)
Viandes et graisses	(1.482)	(1.371)	(3,4)	(3,4)
Œufs	(153)	(18)	(0,3)	—
Divers	(373)	(143)	(0,9)	(0,3)
Total des produits animaux	4.303	3.264	9,8	8,0
<i>Produits végétaux bruts</i>				
Fruits	(927)	(925)	(2,1)	(2,3)
Cafés et épices	(805)	(852)	(1,8)	(2,1)
Légumes	(383)	(305)	(0,9)	(0,7)
<i>Produits végétaux préparés</i>	<i>(1.005)</i>	<i>(750)</i>	<i>(2,3)</i>	<i>(1,9)</i>
Total des produits végétaux	3.120	2.832	7,1	7,0
Total des produits alimentaires prêts à la consommation	7.423	6.096	16,9	15,0
<i>Biens de consommation autres que les produits alimentaires prêts à l'usage :</i>				
Produits d'habillement	1.650	1.442	3,8	3,6
Véhicules, automobiles, cycles	892	814	2,0	2,0
Horlogerie	322	285	0,8	0,7
Divers	1.576	1.873	3,6	4,6
Total des biens autres que les produits alimentaires prêts à l'usage	4.440	4.414	10,2	10,9
Total des biens de consommation ...	11.863	10.510	27,1	25,9
BIENS D'ÉQUIPEMENT	4.510	4.265	10,3	10,5
MONNAIES	1	—	—	—
Total général ...	43.735	40.623	100,0	100,0

TABLEAU X

**Importations de biens de production
servant à l'agriculture et aux industries alimentaires**
(Valeurs absolues en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes de produits	Moyenne semestrielle de 1948		Premier semestre de 1949	
	Valeurs	% du total des importations	Valeurs	% du total des importations
Céréales.....	3.232	7,4	2.761	6,8
Engrais.....	612	1,4	887	2,2
Tourteaux.....	210	0,5	4	—
Divers.....	1.110	2,5	946	2,3
Total...	5.164	11,8	4.598	11,3

Les données du tableau X indiquent que la diminution a surtout porté sur les importations de *céréales panifiables et non panifiables*. Au cours du premier semestre de 1949, on observe d'ailleurs un glissement dans la distribution des sources de provenance : l'Europe orientale, qui avait été le principal fournisseur en 1948, n'intervient plus que pour 8,2 p. c. Les « Autres pays de l'Amérique du Nord » (le Canada essentiellement) se sont substitués en partie à l'Europe orientale et assurent près de 18 p. c. de l'approvisionnement de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en céréales étrangères; l'intervention de l'Argentine, des Pays participants et des Etats-Unis s'est également accrue (1).

La principale source de provenance pour les *engrais* reste les Pays participants, qui ont fourni 62 p. c. des engrais importés au cours du premier semestre.

Les achats de *tourteaux* à l'étranger ont pratiquement cessé pendant cette période.

Enfin, le montant de 0,9 milliard des importations de *matières premières diverses* comprend notamment des sucres à raffiner (110 millions) provenant d'Amérique centrale, dont la plus grande partie est réexportée, du cacao et des demi-produits de cette matière (248 millions) et du houblon (93 millions).

b) *Importations de biens de production servant à l'activité d'autres industries bien déterminées*

L'augmentation des importations de matières premières et de demi-produits destinés à la métallurgie et aux textiles, dont l'activité a réalisé de nouveaux progrès au cours du premier semestre de 1949, est caractéristique, d'autant plus que les courants destinés aux autres secteurs d'industries se contractent pendant le même temps. Ce dernier mouvement peut résulter d'un fléchissement des prix sur les marchés mondiaux, le volume des achats restant constant; de même, il n'est pas exclu que l'accroissement en

(1) Cfr. tableau XV ci-après. Pour les comparaisons avec 1948, on voudra bien se reporter aux tableaux publiés en annexe à l'article déjà cité du *Bulletin d'Information* de septembre 1949, pp. 148 et 149.

volume des importations destinées à la métallurgie et aux textiles soit plus important que celui qui ressort de l'allure des valeurs globales.

TABLEAU XI

**Importations de biens de production servant
à l'activité d'autres industries bien déterminées**
(Valeurs absolues en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Matières premières et demi-produits servant spécifiquement à l'activité des industries ci-après :	Moyenne semestrielle de 1948		Premier semestre de 1949	
	Valeurs	% du total des importations	Valeurs	% du total des importations
Métallurgie.....	6.264	14,4	7.984	19,7
Textiles.....	4.045	9,2	4.979	12,2
Bois.....	875	2,0	577	1,4
Diamant.....	852	2,0	477	1,2
Cuir.....	690	1,6	583	1,4
Papier et arts graphiques.....	434	1,0	339	0,8
Tabac.....	324	0,7	308	0,8
		30,9		37,5

Parmi les courants d'importations destinées à la *métallurgie*, on relève notamment : des minerais de fer pour 1,2 milliard, du minerai de zinc pour 0,5 milliard; du cuivre brut pour 1,8 milliard, des demi-produits d'acier pour 0,7 milliard, et des pièces détachées de voitures automobiles, de motos, de cycles et d'avions pour 1,3 milliard. La répartition des sources d'approvisionnement ne s'est guère modifiée par rapport à 1948 : la part des Pays participants dans ces fournitures s'est légèrement accrue : elle atteint 43,4 p. c. du total (contre 37 p. c. en 1948); celles du Congo et des Etats-Unis se réduisent, au contraire, à 27,1 et 15,7 p. c. du total.

La composition des importations *servant à l'activité de l'industrie textile* a évolué : au cours de la période envisagée, les matières premières, qui constituaient déjà en 1948 la plus grosse partie de ces achats, se sont pratiquement substituées aux fournitures de demi-produits : celles-ci ne représentent plus, ensemble, qu'une dépense de l'ordre de 270 millions. Au contraire, la valeur des approvisionnements en matières premières s'élève à 4,7 milliards, contre 3,2 milliards pour la moyenne semestrielle de 1948. Ce gonflement tient en partie à un mouvement saisonnier, tout au moins en ce qui concerne les achats de laine; il provient également de la politique de déstockage qu'avaient adoptée en 1948 les filateurs de coton; enfin d'une reprise de l'activité des filateurs de laine et de coton. La valeur des achats de ces deux matières premières forme l'élément le plus important des importations de produits textiles : pour la laine, les achats se montent à 2,1 milliards; pour le coton, à 1,4 milliard.

Au point de vue de la répartition géographique des importations, l'importance de l'Océanie et des Etats-Unis comme fournisseurs s'accroît : la première fournit 26,7 p. c., les seconds 18,1 p. c. des produits des-

tinés à l'industrie textile; au contraire, le recul des achats de demi-produits, dont la plus grande partie vient des Pays participants, détermine une diminution de l'importance relative de leurs ventes de biens de production servant à l'activité de l'industrie textile : celles-ci ne représentent plus que 23,7 p. c. du total.

On observe de même certains déplacements dans la localisation des achats de biens de production servant spécifiquement à l'activité des autres secteurs industriels repris au tableau XI ci-avant : on a vu que la valeur globale de chacun de ces courants d'importation était inférieure en 1949 à ce qu'elle était en 1948.

La répartition géographique des importations évolue, pour ces divers groupes de produits, sans qu'on puisse conclure des mouvements constatés à une tendance générale.

L'Union Economique belgo-luxembourgeoise a déplacé ses achats de *bois bruts et sciés* de l'Europe orientale (15 p. c. du total contre 37 p. c. en 1948), vers les Pays participants (60 p. c. du total contre 45 p. c. en 1948) et également vers les Etats-Unis (9 p. c. contre 5 p. c. en 1948).

Au contraire, pour le *diamant*, la politique de maintien des prix de la « Diamond Trading Cy » a amené les industriels belges à déplacer une partie de leurs achats de Grande-Bretagne vers les Etats-Unis : la part des Pays participants dans les fournitures tombe de 93 p. c. en 1948 à 79 p. c. en 1949, tandis que celle des Etats-Unis passe de 7 à 19 p. c.

Pour les produits destinés à l'*industrie du cuir* et aux *industries du papier*, les Pays participants restent la principale région d'approvisionnement : dans le premier cas, ils assurent 55 p. c.; dans le second, 79 p. c. des fournitures totales. Quant aux achats de *tabacs bruts*, ils s'effectuent toujours pour plus de deux tiers aux Etats-Unis.

c) *Importations de biens de production utilisés indistinctement par les divers secteurs de production.*

La valeur globale des importations de combustible, d'huiles minérales, de produits chimiques et de la masse de matières premières et demi-produits non repris ailleurs et classés indistinctement sous l'intitulé « Divers » s'est réduite également en 1949 par rapport à 1948; la chute est particulièrement nette dans le cas des huiles minérales et des divers.

En outre, on observe un fléchissement de l'importance relative de ces divers courants — si l'on excepte les produits chimiques — par rapport à la valeur globale des importations, elle-même réduite.

Les fournitures de *combustibles* des Etats-Unis ont disparu et celles de l'Europe orientale ne représentent plus que 1 p. c. du total. La Grande-Bretagne et l'Allemagne demeurent les seuls fournisseurs des charbons étrangers que l'Union Economique belgo-luxembourgeoise utilise encore.

TABEAU XII

Importations de biens de production servant indistinctement à l'activité des divers secteurs

(Valeurs absolues en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Moyenne semestrielle de 1948		Premier semestre de 1949	
	Valeurs	% du total des importations	Valeurs	% du total des importations
Combustibles	1.867	4,3	1.336	3,3
Huiles minérales	1.672	3,8	901	2,2
Produits chimiques	750	1,7	703	1,7
Divers	4.425	10,1	3.063	7,6
		19,9		14,8

La répartition géographique des importations d'*huiles minérales* n'a guère varié par rapport à 1948 : tout au plus constate-t-on que la part de l'Asie s'est accrue — actuellement 40 p. c. du total — au détriment de celle des pays d'Amérique du Sud — 28 p. c. du total. Les Etats-Unis assurent encore 23 p. c. de l'approvisionnement.

Les Pays participants et les Etats-Unis restent pratiquement les seuls fournisseurs de *produits chimiques*, dans la même proportion qu'en 1948, c'est-à-dire à raison de 55 p. c. pour les premiers et de 42 p. c. pour les seconds.

Pour son approvisionnement en *biens de production divers* pouvant servir à l'activité des divers secteurs, l'Union Economique belgo-luxembourgeoise s'adresse surtout aux Pays participants — 45 p. c. du total contre 50 p. c. en 1948 —, au Congo belge — 20 p. c. du total contre 16 p. c. en 1948 —, aux Etats-Unis — 14 p. c. du total —, et aux autres pays de l'Amérique du Nord — 7,5 p. c. Cette catégorie de produits groupant ensemble des produits bruts et des demi-produits, il est possible que le déplacement partiel des achats des Pays participants vers le Congo reflète une tendance à importer davantage de produits non transformés.

2. *Les biens de consommation*

Les achats de produits de consommation de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise se sont élevés, au premier semestre de 1949, à 10,5 milliards (soit 25,9 p. c. de la valeur des importations globales) contre une moyenne semestrielle de 11,8 milliards en 1948 (soit 27,1 p. c. de la valeur des importations globales).

Si l'on distingue les produits alimentaires prêts à l'usage, des autres biens de consommation, on remarquera cependant que la diminution des achats de produits importés intéresse uniquement le premier de ces deux groupes.

a) Les denrées alimentaires prêtes à être consommées (1)

TABLEAU XIII

Importations de denrées alimentaires prêtes à être consommées

(Valeurs absolues en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes de produits	Moyenne semestrielle de 1948		Premier semestre de 1949	
	Valeurs	% des importations globales	Valeurs	% des importations globales
Produits animaux.....	4.303	9,8	3.264	8,0
Produits végétaux bruts.	2.115	4,8	2.082	5,1
Produits végétaux préparés	1.005	2,3	750	1,9
Total...	7.423	16,9	6.096	15,0

La contraction des dépenses consacrées à l'approvisionnement de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en produits des *spéculations animales* est la plus forte : les importations de produits laitiers n'atteignent plus qu'un montant de 1,7 milliard contre 2,3 milliards par semestre en 1948; il est vraisemblable que ce fléchissement, que les facteurs saisonniers ne justifient pas, trouve partiellement son origine dans un mouvement des prix et partiellement dans le caractère plus restrictif de la politique commerciale de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise vis-à-vis des produits laitiers étrangers. La valeur des importations de viandes, graisses et poissons reste stable : 1,4 milliard pour six mois. Les arrivages d'œufs étrangers, qui représentaient 150 millions par semestre en 1948, ont pratiquement cessé.

Par rapport à 1948, les courants d'importations de ces produits alimentaires d'origine animale se sont quelque peu déplacés au profit des Pays participants et au détriment des Etats-Unis.

Les importations de *produits végétaux bruts* sont demeurées à un niveau plus stable, qu'il s'agisse des fruits (0,9 milliard en 1949), des légumes (0,3 milliard) ou des cafés et épices (0,8 milliard en 1949). Pour ce groupe de produits, on observe une diminution de l'importance proportionnelle des fournitures des Pays participants, au profit de l'Amérique du Sud et des Etats-Unis.

Enfin, les achats de *produits alimentaires d'origine végétale qui ont subi un conditionnement* se sont réduits d'un quart : de 1 milliard par semestre en 1948 à 750 millions en 1949, dont 350 millions de vins et spiritueux. Les deux principaux fournisseurs restent, dans des proportions peu changées, les Pays participants (78 p. c. du total) et les Etats-Unis (12 p. c. du total).

(1) Rappelons que les céréales ont été rangées parmi les biens de production destinés aux industries alimentaires.

b) Les produits de consommation autres qu'alimentaires

TABLEAU XIV

Importations de produits de consommation non alimentaires

(Valeurs absolues en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes de produits	Moyenne semestrielle de 1948		Premier semestre de 1949	
	Valeurs	% des importations globales	Valeurs	% des importations globales
Produits d'habillement....	1.650	3,8	1.442	3,6
Véhicules automobiles, cycles.....	892	2,0	814	2,0
Horlogerie.....	322	0,8	285	0,7
Divers.....	1.576	3,6	1.873	4,6
Total...	4.440	10,2	4.414	10,9

La valeur de la masse des biens de consommation non alimentaires importés est demeurée, au cours du premier semestre de 1949, au même niveau que pendant l'année 1948 : il est certain que, pour ces produits, les mouvements de la valeur globale des achats sont fonction surtout de changements dans le volume des importations, car les prix de cette catégorie de produits fluctuent dans des limites plus étroites et moins rapidement que les cours des matières premières et des demi-produits.

Pour tous ces produits, les Pays participants et les Etats-Unis sont pratiquement les seuls fournisseurs et la répartition, entre eux, des fournitures opérées à l'Union Economique belgo-luxembourgeoise ne s'est guère modifiée par rapport à 1948. Pour les *produits d'habillement*, les quatre cinquièmes environ des expéditions proviennent toujours des Pays participants. Pour les *véhicules automobiles*, importés montés, 83 p. c. sont fournis par ce groupe de pays — contre 73 p. c. en 1948 —, et 11 p. c. par les Etats-Unis — contre 24 p. c. en 1948. Les *appareils d'horlogerie* sont achetés exclusivement dans les pays de l'Europe occidentale. En ce qui concerne, enfin, les produits, extrêmement diversifiés, entre lesquels il n'a pas été établi de distinction et qui sont réunis au tableau XIV ci-avant, sous l'intitulé *Divers*, on observe qu'en 1949, certains courants d'importation se sont développés, en provenance des pays de l'Amérique du Sud autres que l'Argentine (6 p. c. du total), d'Asie (5,6 p. c. du total) au détriment de la position sur le marché de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, des Pays participants et des Etats-Unis, qui restent cependant les principales sources de provenance (respectivement 66 et 14 p. c. du total de ces produits).

3. Les biens d'équipement

En 1948, par semestre, ces importations s'élevaient à 4,5 milliards, mais ce chiffre était forcé par l'incor-

poration, au titre de matériel roulant de chemins de fer, des wagons et locomotives importés temporairement dans l'Union Economique belgo-luxembourgeoise aux fins de réparations dans les ateliers belgo-luxembourgeois; la moyenne semestrielle de ces importations s'établissait à 565 millions environ. De sorte que l'on devrait considérer que les achats de biens d'équipement étrangers s'élevaient semestriellement à 4 milliards environ.

Au cours du premier semestre de 1949, la valeur du matériel roulant entré dans l'Union Economique belgo-luxembourgeoise pour y recevoir un complément de main-d'œuvre n'est plus que de 210 millions. Si on retranche ce montant du chiffre brut des importations de biens d'équipement qui figurent au tableau IX

ci-avant, soit 4.265 millions, on remarquera que les dépenses pour l'acquisition de matériel d'équipement étranger sont restées stables.

De même, la répartition géographique de ces importations ne s'est pas modifiée : elles se concentrent sur les Pays participants (67 p. c. du total) et les Etats-Unis (30 p. c. du total).

* * *

En dehors de la contraction de la valeur globale des importations au cours du premier semestre de 1949, on ne peut guère parler d'une modification caractéristique de la structure des importations de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise. Au cours du premier semestre de 1949, on a vu que la diminu-

TABLEAU XV

Commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise

Importations du premier semestre de 1949 — Pourcentages par rapport au total de chaque groupe

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Europe				Afrique			Amérique					Asie	Océanie	Divers	Total général
	Pays participants	Europe orientale	Divers	Total	Congo et Ruanda-Urundi	Autres	Total	U. S. A. Alaska	Autres pays de l'Amérique du Nord	Argentine	Autres pays de l'Amérique du Sud	Total				
BIENS DE PRODUCTION	39,4	3,8	0,6	43,8	12,2	4,1	16,3	18,1	3,6	3,7	3,8	29,2	4,9	5,8	—	100
<i>servant à l'agriculture et aux industries alimentaires :</i>																
Céréales	7,5	8,2	—	15,7	0,6	2,3	2,9	32,5	17,6	26,6	2,8	79,5	0,3	1,6	—	100
Engrais	61,9	17,5	6,4	85,8	—	11,9	11,9	2,1	—	—	—	2,1	0,2	—	—	100
Tourteaux	60,8	—	—	60,8	15,8	—	15,8	23,4	—	—	—	23,4	—	—	—	100
Divers	30,0	11,2	0,1	41,3	4,8	7,8	12,6	25,2	0,1	0,1	19,6	45,0	0,9	0,2	—	100
<i>servant aux industries ci-après :</i>																
métallurgiques	43,4	2,2	1,2	46,8	27,1	4,7	31,8	15,7	2,1	—	1,4	19,2	1,1	1,1	—	100
textiles	23,7	0,1	—	23,8	5,7	7,2	12,9	18,1	0,1	2,7	4,7	25,6	11,0	26,7	—	100
du bois	59,5	14,8	—	74,3	5,1	0,9	6,0	9,1	2,7	0,1	2,8	14,7	4,8	0,2	—	100
diamantaires	79,6	1,1	—	80,7	—	—	—	18,9	0,4	—	—	19,3	—	—	—	100
du cuir	54,5	2,0	0,5	57,0	3,6	3,0	6,6	10,7	0,5	9,3	7,8	28,3	2,6	5,5	—	100
du papier et industries graphiques	79,1	11,6	—	90,7	—	—	—	8,8	0,5	—	—	9,3	—	—	—	100
du tabac	10,0	1,2	—	11,2	0,1	1,0	1,1	66,9	—	1,5	13,3	81,7	5,5	—	0,5	100
<i>servant indistinctement aux divers secteurs de production :</i>																
Combustibles	98,9	1,1	—	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100
Huiles minérales	8,5	—	—	8,5	—	—	—	22,3	—	—	28,4	50,7	40,4	—	0,4	100
Produits chimiques	55,6	0,9	0,1	56,6	—	0,1	0,1	41,6	1,0	—	0,4	43,0	0,3	—	—	100
Divers	44,8	4,7	0,1	49,6	19,7	1,6	21,3	14,0	7,5	0,6	0,8	22,9	6,1	0,1	—	100
BIENS DE CONSOMMATION	64,2	2,0	1,7	67,9	0,9	0,6	1,5	13,0	0,6	3,9	10,3	27,8	1,4	0,6	0,8	100
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation</i>																
Produits animaux	55,2	1,2	3,1	59,5	1,5	0,9	2,4	13,0	0,9	6,7	15,9	36,5	0,6	1,0	—	100
Lait et beurre	68,1	1,8	—	69,9	—	0,3	0,3	11,3	1,4	11,6	4,5	28,8	—	1,0	—	100
Viandes et graisses	89,1	1,0	—	90,1	—	—	—	8,1	0,1	0,3	—	8,5	—	1,4	—	100
Œufs	44,6	2,1	—	46,7	—	0,1	0,1	14,0	1,3	27,0	10,4	52,7	—	0,5	—	100
Divers	72,1	—	—	72,1	—	—	—	19,9	—	1,6	—	21,5	6,4	—	—	100
Produits végétaux	39,4	7,4	0,3	47,1	—	5,3	5,3	22,9	20,0	2,2	2,4	47,4	0,2	—	—	100
bruts	40,4	0,6	6,5	47,5	3,1	1,7	4,8	15,0	0,2	1,1	29,1	45,4	1,1	1,1	0,1	100
Préparés	26,7	0,3	8,3	35,3	4,2	1,4	5,6	16,1	0,2	1,5	38,5	56,3	1,5	1,3	—	100
Fruits	28,5	0,1	18,6	47,2	0,9	1,4	2,3	35,8	0,2	3,2	8,9	48,1	1,2	1,2	—	100
Cafés et épices	3,2	—	—	3,2	8,6	1,6	10,2	0,3	—	—	84,4	84,7	1,8	0,1	—	100
Légumes	88,7	1,9	0,1	88,7	1,8	0,9	2,7	0,2	0,8	—	0,6	1,6	1,4	5,6	—	100
Divers	78,5	1,3	1,7	81,5	—	2,4	2,4	12,1	0,3	—	3,0	15,4	0,2	0,3	0,2	100
<i>Biens de consommation autres que les produits alimentaires prêts à l'usage</i>																
Produits d'habillement	76,5	3,0	0,1	79,6	0,1	0,1	0,2	12,9	0,2	—	2,6	15,7	2,6	—	1,9	100
Véhicules automobiles, cycles	81,2	3,5	—	84,7	—	0,3	0,3	14,1	0,2	—	—	14,3	0,7	—	—	100
Horlogerie	83,5	4,8	—	88,3	0,1	—	0,1	11,6	—	—	—	11,6	—	—	—	100
Divers	99,3	—	—	99,3	—	0,1	0,1	0,6	—	—	—	0,6	—	—	—	100
Divers	66,5	2,3	0,1	68,9	0,2	0,1	0,3	14,3	0,2	—	6,1	20,6	5,6	—	4,6	100
BIENS D'ÉQUIPEMENT	67,0	2,0	0,3	69,3	—	—	—	29,8	0,7	—	0,2	30,7	—	—	—	100
Total général	48,7	3,1	0,9	52,7	8,0	2,8	10,8	18,0	2,5	3,3	5,2	29,0	3,5	3,8	0,2	100

tion de la valeur des importations de biens de production était moins que proportionnelle à la contraction de la valeur globale, en raison d'un gonflement des achats de matières premières et demi-produits destinés à la métallurgie et des matières premières textiles. Les importations de denrées alimentaires prêtes à la consommation, au contraire, ont fléchi dans une mesure plus que proportionnelle au total, par suite de la diminution des achats de produits laitiers. La diminution de la valeur globale des achats de produits de consommation non alimentaires et de biens d'équipement est beaucoup plus limitée, en raison, semble-t-il, de la plus grande stabilité des prix des produits de ce genre.

Quant à la répartition géographique des importations, elle a, somme toute, subi fort peu de changements. On a vu, dans l'analyse détaillée ci-avant, que pour chaque zone géographique, le premier semestre de 1949 avait amené simultanément des accroissements et des diminutions de l'importance relative de leurs fournitures, suivant les produits. On ne peut guère distinguer de tendances générales. Dans l'ensemble, on a constaté une réduction de la part prise par l'Europe orientale, l'Argentine et les autres pays de l'Amérique du Sud dans le commerce d'importation de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise; inversement, une extension dans le cas des Pays participants, de l'Afrique, des pays de l'Amérique du

TABLEAU XVI

Commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise

Importations du premier semestre de 1949 — Pourcentages par rapport au total de chaque zone géographique

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Europe				Afrique			Amérique					Asie	Océanie	Divers	Total général
	Pays participants	Europe orientale	Divers	Total	Congo et Ruanda-Urundi	Autres	Total	U. S. A. Alaska	Autres pays de l'Amérique du Nord	Argentine	Autres pays de l'Amérique du Sud	Total				
BIENS DE PRODUCTION	51,5	77,1	44,3	52,9	97,2	94,3	96,5	64,0	91,0	69,8	47,6	64,1	89,5	96,0	5,9	63,6
<i>servant à l'agriculture et aux industries alimentaires :</i>																
Céréales	1,0	17,7	—	2,0	0,5	5,7	1,9	12,3	48,4	54,0	3,8	18,7	0,7	2,9	—	6,8
Engrais	2,8	12,2	15,6	3,6	—	9,4	2,4	0,2	—	—	—	0,2	0,1	—	—	2,2
Tourteaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	1,5	8,3	0,1	1,8	1,4	6,6	2,7	3,3	0,1	0,1	8,9	3,6	0,6	0,1	—	2,3
<i>servant aux industries ci-après :</i>																
métallurgiques	17,5	14,0	26,6	17,5	66,5	33,6	58,1	17,2	16,5	0,1	5,2	13,0	6,2	5,4	—	19,7
textiles	5,9	0,5	—	5,5	8,7	32,3	14,7	12,3	0,4	9,8	11,1	10,8	38,7	85,3	—	12,2
du bois	1,7	6,7	—	2,0	0,9	0,4	0,8	0,7	1,6	—	0,8	0,7	1,9	0,1	—	1,4
diamantaires	1,9	0,4	—	1,8	—	—	—	1,3	0,2	—	—	0,8	—	—	—	1,2
du cuir	1,6	0,9	0,7	1,5	0,7	1,6	0,9	0,9	0,3	4,0	2,2	1,4	1,1	2,0	—	1,4
du papier et industries graphiques	1,4	3,1	—	1,4	—	—	—	0,4	0,2	—	—	0,3	—	—	—	0,8
du tabac	0,2	0,3	—	0,2	—	0,2	0,1	2,8	—	0,3	2,0	2,1	1,2	—	1,6	0,8
<i>servant indistinctement aux divers secteurs de production :</i>																
Combustibles	6,7	1,2	—	6,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3,3
Huiles minérales	0,4	—	—	0,4	—	—	—	2,8	—	—	12,3	3,9	25,7	—	4,3	2,2
Produits chimiques	2,0	0,5	0,2	1,9	—	0,1	—	3,9	0,7	—	0,1	2,6	0,2	—	—	1,7
Divers	6,9	11,3	1,0	7,1	18,5	4,4	14,9	5,9	22,6	1,5	1,2	6,0	13,1	0,2	—	7,6
BIENS DE CONSOMMATION	34,1	16,1	52,1	33,3	2,8	5,6	3,5	18,6	6,1	30,2	52,1	24,8	10,5	4,0	94,1	25,9
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation</i>																
Produits animaux	17,0	5,8	51,5	16,9	2,7	5,1	3,3	10,8	5,4	30,2	46,6	18,9	2,4	4,0	2,2	15,0
Lait et beurre	11,2	4,5	0,1	10,6	—	0,8	0,2	5,0	4,7	28,0	7,0	8,0	0,1	2,0	—	8,0
Viandes et graisses	7,8	1,4	—	7,3	—	—	—	1,9	0,1	0,4	—	1,3	—	1,6	—	4,3
Œufs	3,1	2,3	—	3,0	—	0,1	—	2,6	1,8	27,3	6,8	6,1	—	0,4	—	3,4
Divers	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—
Produits végétaux	0,2	0,8	0,1	0,3	—	0,7	0,2	0,5	2,8	0,3	0,2	0,6	—	—	—	0,3
bruts	5,8	1,3	51,4	6,3	2,7	4,3	3,1	5,8	0,7	2,2	39,6	10,9	2,2	2,0	2,2	7,0
Fruits	2,8	0,5	47,9	3,4	2,7	2,7	2,7	4,6	0,4	2,2	38,5	9,9	2,1	1,8	—	5,1
Cafés et épices	1,3	0,1	47,6	2,0	0,3	1,2	0,5	4,6	0,2	2,2	3,9	3,8	0,8	0,8	—	2,3
Légumes préparés	0,2	—	0,2	0,1	2,2	1,3	2,0	—	—	—	34,5	6,1	1,0	—	—	2,1
Légumes	1,3	0,4	0,1	1,3	0,2	0,2	0,2	—	0,2	—	0,1	—	0,3	1,0	—	0,7
<i>Biens de consommation autres que les produits alimentaires prêts à l'usage</i>																
Produits d'habillement	3,0	0,8	3,5	2,9	—	1,6	0,4	1,2	0,3	—	1,1	1,0	0,1	0,2	2,2	1,9
Véhicules automobiles, cycles	17,1	10,3	0,6	16,4	0,1	0,5	0,2	7,8	0,7	—	5,5	5,9	8,1	—	91,9	10,9
Horlogerie	5,9	3,9	0,1	5,7	—	0,3	0,1	2,8	0,3	—	—	1,8	0,7	—	—	3,6
Divers	3,5	3,1	0,1	3,4	—	—	—	1,3	—	—	—	0,8	—	—	—	2,0
BIENS D'ÉQUIPEMENT	1,4	—	—	1,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7
Divers	6,3	3,3	0,4	6,0	0,1	0,2	0,1	3,7	0,4	—	5,5	3,3	7,4	—	91,9	4,6
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(soit 19.788 mil-lions)	(soit 1.277 mil-lions)	(soit 362 mil-lions)	(soit 21.427 mil-lions)	(soit 3.255 mil-lions)	(soit 1.116 mil-lions)	(soit 4.371 mil-lions)	(soit 7.309 mil-lions)	(soit 1.005 mil-lions)	(soit 1.357 mil-lions)	(soit 2.083 mil-lions)	(soit 11.754 mil-lions)	(soit 1.418 mil-lions)	(soit 1.560 mil-lions)	(soit 93 mil-lions)	(soit 40.623 mil-lions)

Nord autres que les Etats-Unis, de l'Océanie. Mais tous ces glissements restent limités et ne modifient pas fondamentalement l'allure des relations commerciales de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise avec les économies qui approvisionnent ses industries, son agriculture et sa population.

La composition des fournitures de chacune des grandes régions du monde est restée, dans les grandes lignes, analogue à celle qui avait été observée en 1948 (1). On trouvera, au tableau XVI, les données numériques détaillées pour le premier semestre de 1949.

* * *

L'élément le plus marquant de l'évolution du commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, au cours du premier semestre de 1949, con-

siste dans le renversement de la balance commerciale. Pour la première fois depuis la libération, celle-ci devient excédentaire, sous les effets cumulés d'un fléchissement des importations et d'un accroissement assez considérable des exportations.

Cette dernière augmentation est essentiellement imputable au développement des livraisons des produits de la métallurgie sur les marchés extérieurs; la contraction de la valeur globale des importations affecte les biens de production, considérés *in globo*, et les biens de consommation alimentaires.

Quant à l'orientation géographique des relations commerciales de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, celle-ci ne s'est guère modifiée au cours de la période sous revue, par rapport à l'année précédente; on notera cependant que l'importance relative des Pays participants, tant comme fournisseurs que comme acheteurs de l'Union, s'est encore accrue.

* * *

B — LA BALANCE DES PAIEMENTS (2)

La balance des transactions courantes de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise s'est soldée, au cours du premier semestre de 1949, par un boni de 5,6 milliards.

Ce surplus se compare à des déficits courants de 13,3 et de 7 milliards enregistrés respectivement en 1947 et en 1948. Le mouvement observé en 1948 dans le sens de la résorption du déficit courant s'est donc accentué, si bien que le point d'équilibre dans les échanges de biens et services entre l'Union et le monde extérieur a été dépassé et qu'un excédent substantiel s'est dégagé.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été atteint sans que la balance des transactions courantes soit créditée de ressources procurées par une aide officielle étrangère accordée à titre gratuit : pendant la période sous revue, l'Union n'a reçu aucun don non conditionnel dans le cadre du plan Marshall;

(1) Cfr. *Bulletin d'Information* de septembre 1949, article cité, p. 142.

(2) Les méthodes utilisées pour effectuer le relevé des transactions extérieures de l'Union pendant le premier semestre de 1949 sont identiques à celles qui ont été mises en œuvre antérieurement pour établir les balances des paiements des années 1947 et 1948 (cf. *Bulletin* d'avril 1949 : « L'enregistrement des transactions internationales et l'établissement de la balance des paiements de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en 1947 », spécialement pages 177 à 180. *Bulletin* de septembre 1949 : « La balance des paiements de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise pour l'année 1948 », spécialement pages 150 à 156). En raison de difficultés d'ordre statistique, il a toutefois été impossible de porter au crédit et au débit de la balance les opérations de troc effectuées pendant la période sous revue.

quant à l'aide conditionnelle, elle est contre-balancée, dans la balance courante, par les droits de tirage nets exercés par les pays européens débiteurs (1).

Le retournement de la position du compte courant de l'Union est dû à l'évolution de la balance commerciale. Les opérations sur marchandises — calculées en prix *fob* —, qui avaient laissé en 1947 et en 1948 des malis de 16,4 et 5,2 milliards respectivement, se sont clôturées au cours du premier semestre de 1949 par un excédent de 6,6 milliards.

Les tendances du commerce extérieur de l'Union, analysées dans la première partie du présent article, fournissent l'explication fondamentale de cette évolution.

On doit noter cependant que les résultats inscrits dans la balance sont plus favorables que ceux qui se dégagent des statistiques douanières : les recettes résultant des opérations sur marchandises atteignent 43,7 milliards, alors que les exportations *fob* ne se sont élevées, selon les documents douaniers, qu'à 42,2 milliards. Par contre, les paiements résultant des opérations sur marchandises — *cif* — (2), soit 40,6 milliards, ont atteint un montant très voisin du chiffre fourni par les douanes pour les importations *cif*.

(1) Pour la méthode adoptée en vue de l'enregistrement, dans la balance des paiements, des opérations effectuées dans le cadre du mécanisme de l'aide conditionnelle, cf. *Bulletin* de septembre 1949 : « La balance des paiements de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise pour 1948 », pages 153 et 154.

(2) Cf. tableau XVII, total des rubriques 1 et 4.1.

TABLEAU XVII

Balance des paiements de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise — Premier semestre de 1949

Présentation selon le schéma du Fonds Monétaire International

(En millions de francs belges)

Transactions courantes	Crédit Recettes	Débit Paiements	Crédit (+) ou débit (-) net	Mouvement des capitaux et de l'or monétaire	Accroissement (+) ou diminution (-) des		
					avoirs à l'étranger et de l'or monétaire	engage- ments envers l'étranger	avoirs nets à l'étranger et de l'or monétaire
1. Opérations sur marchandises (F.O.B.)	43.733	37.155	+ 6.578	<i>Secteur privé (non compris les banques) ..</i>			
2. Mouvement de l'or non monétaire (net)	14	—	+ 14	11. Capitaux à long terme (11.1 à 11.6) ..			
3. Déplacements à l'étranger	490	1.065	— 575	11.1 Investissements directs			
4. Transports (4.1+4.2)	1.498	3.407	— 1.909	11.2 Valeurs mobilières à revenu fixe			
4.1 Frets bruts	1.236	3.407	—	11.3 Valeurs mobilières à revenu variable			
4.2 Autres	262	—	—	11.4 Amortissements			
(Combustibles et provisions de bord)				11.5 Autres remboursements contractuels			
5. Primes et indemnités d'assurances ..	396	429	— 33	11.6 Autres capitaux à long terme ..			547
6. Revenus d'investissements	1.892	1.655	+ 237	12. Capitaux à court terme			
7. Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	15	395	— 380	12.1 Monnaies, dépôts, obligations gouvernementales			
8. Transactions courantes diverses ...	2.739	1.307	+ 1.432	12.2 Autres capitaux à court terme.			
8.1 Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers	1.628	651	—	<i>Secteur officiel et bancaire.</i>			
8.2 Autres transactions courantes diverses	1.111	656	—	13. Capitaux à long terme (13.1 à 13.6) ..	—	— 554	+ 554
9. Donations (9.1 à 9.3)	6.565	6.321	+ 244	13.1 Emprunts officiels	—	+ 1.205	—
9.1 Envois privés	293	74	—	13.2 Prêts bancaires	—	—	—
9.2 Réparations	25	—	—	13.3 Valeurs mobilières	—	—	—
9.3 Dons gouvernementaux	6.247	6.247	—	13.4 Amortissements	—	— 442	—
10. Total des transactions courantes ... (Rubriques 1 à 9)	57.342	51.734	+ 5.608	13.5 Autres paiements contractuels ..	—	— 1.317	—
Erreurs et omissions			+ 11	13.6 Autres capitaux à long terme ..	—	—	—
Total général ...			+ 5.619	14. Capitaux à court terme (14.1 à 14.4)	— 1.174	— 3.256	+ 2.082
				14.1 Accords de paiement	— 1.429	— 1.302	—
				14.2 Engagements envers les organismes internationaux	—	— 449	—
				14.3 Autres avoirs et engagements des institutions officielles et bancaires	+ 424	— 1.505	—
				14.4 Autres capitaux à court terme ..	+ 169	—	—
				15. Or monétaire	+ 3.530	—	+ 3.530
				Total du mouvement des capitaux et de l'or monétaire			+ 5.619

En ce qui concerne les exportations, l'excédent du chiffre inscrit dans la balance sur les données douanières s'explique en partie par l'incorporation d'une fraction des frets d'exportation dans les rentrées classées dans la rubrique « Opérations sur marchandises *FOB* ». D'autre part, d'importantes recettes de *cross trade* ont été enregistrées. Enfin, les importateurs de certains pays, devant la perspective de plus en plus probable d'une dévaluation de leur devise nationale par rapport au franc belge, ont marqué une tendance à raccourcir leurs délais de paiement et à verser d'importants acomptes sur des commandes encore à livrer.

Le phénomène inverse a été observé du côté des importations, où le rythme des paiements s'est certainement ralenti : c'est uniquement parce que l'incidence de ce facteur a été compensée par les décaissements liés aux opérations de *cross trade* que les chiffres inscrits dans la balance et les données de la douane atteignent un montant équivalent.

Le commerce de *cross trade* et la position relative

favorable du franc belge ont donc contribué dans une mesure appréciable à l'apparition d'un boni au titre des « Opérations sur marchandises ».

Les opérations invisibles de la balance des transactions courantes se sont soldées par un déficit de 1 milliard, alors qu'elles avaient laissé un mali de 1,8 milliard en 1948 — soit 0,9 milliard sur une base semestrielle.

Les dépenses nettes dues au tourisme et aux assurances ont diminué et le solde des « Autres transactions courantes diverses », débiteur en 1948, est devenu créditeur. Par contre, les revenus nets d'investissements, les recettes nettes classées sous la rubrique « Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers » et les rentrées nettes provenant des donations privées se sont réduites, tandis que les dépenses nettes enregistrées sous la rubrique « Transports » ont augmenté, la contraction des dépenses ayant été plus que compensée par la diminution des recettes. En raison de l'influence des facteurs saisonniers et de l'importance des recettes qui n'ont pu être venti-

lées et qui ont été enregistrées sous la rubrique « Autres transactions courantes diverses », il serait toutefois contre-indiqué de donner trop de signification aux mouvements constatés dans les diverses rubriques qui groupent les transactions invisibles.

Dans la sous-rubrique « Dons gouvernementaux », les recettes sont exactement compensées par des sorties équivalentes. Les droits de tirages exercés sur l'Union se sont élevés à 6.247 millions et ont été inscrits au débit de la balance. Au crédit a été porté le montant des droits de tirage exercés par l'Union sur l'Italie — soit 172 millions. De plus, l'Union a bénéficié, à concurrence de 6.244 millions, de prestations en marchandises ou en espèces fournies par l'E.C.A. au titre de l'aide conditionnelle. Une fraction de ces prestations égale aux droits de tirage nets exercés sur l'Union pendant la période sous revue, soit 6.075 millions, a été inscrite au crédit de la sous-rubrique « Dons gouvernementaux ». Le solde — soit 169 millions — constitue une réduction de la créance de l'Union sur l'E.C.A. et figure donc au compte capital.

* * *

L'Union Economique a renforcé, à concurrence du montant du boni de sa balance courante, ses avoirs extérieurs nets et son encaisse métallique.

Le mouvement des *capitaux privés à long terme* investis à l'étranger par les résidents belgo-luxembourgeois ou par les étrangers dans le territoire de l'Union s'est soldé pour l'Union par un désinvestissement net de 0,5 milliard (cf. tableau XVIII). En 1948, le désinvestissement net avait été de 4,2 milliards. La diminution s'explique principalement par la contraction du montant des avoirs et des arriérés de revenus rapatriés (0,6 milliard contre 4 milliards en 1948). Les investissements, prêts et remboursements de prêts effectués par l'étranger se sont également réduits : leur montant total n'a plus été que de 0,9 milliard contre 2,3 milliards en 1948. Par contre, les investissements nouveaux, les prêts et les remboursements de prêts de l'Union ont atteint un niveau voisin de leur moyenne semestrielle de 1948.

Les organismes officiels et bancaires ont contracté deux nouveaux emprunts à l'étranger au cours de la période sous revue : la Trésorerie a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement un prêt de 16 millions de dollars U.S.A. (1) (701 millions de francs), dont le produit a été cédé à la Banque Nationale de Belgique. Les devises provenant de cet emprunt sont affectées au financement de l'importation de biens d'équipement destinés à la sidérurgie et à l'industrie de l'électricité; d'autre part, la Société Nationale des Chemins de fer a émis en Suisse un emprunt de 50 millions de francs suisses (474 millions de francs) (2).

(1) Emprunt autorisé par l'arrêté du Régent du 19 février 1949 (*Moniteur* du 23 février 1949.)

(2) Emprunt autorisé par la loi du 9 mai 1949 (*Moniteur* du 13 mai 1949) et l'arrêté du 28 mai 1949 (*Moniteur* du 2 juin 1949).

TABLEAU XVIII

**Balance des paiements de l'Union Economique
Belgo-Luxembourgeoise — Premier semestre de 1949**
Autre présentation des opérations en compte capital
(En millions de francs)

	Crédit (Recettes)	Débit (Dépenses)
A. — Transactions courantes		
1. Boni de la balance des opérations courantes	5.608	
B. — Opérations en compte capital		
2. Mouvement des avoirs privés :		
2.1 Rapatriements de capitaux privés et d'arriérés de revenus	586	65
2.2 Investissements, prêts et remboursement de prêts	879	853
2.3 Mouvement net des avoirs privés à l'étranger et des engagements privés envers l'étranger	547	
3. Mouvement des avoirs et des engagements à long terme des institutions officielles et bancaires envers l'étranger :		
3.1 Emprunts à l'étranger	1.205	442
3.2 Amortissements		1.317
3.3 Remboursement contractuel d'une dette extérieure		
3.4 Mouvement net des avoirs et des engagements à long terme des institutions officielles et bancaires envers l'étranger ...		554
4. Mouvement des avoirs et des engagements à court terme des institutions officielles et bancaires envers l'étranger :		
4.1 Evolution des avoirs et des engagements belgo-luxembourgeois en accords de paiement	1.429	1.302
4.2 Evolution des engagements en francs belges envers les organismes internationaux		449
4.3 Evolution des avoirs et des engagements hors accords de paiement		1.929
4.4 Réduction de la créance sur l'E.C.A....	169	
4.5 Mouvement net des avoirs et des engagements à court terme des institutions officielles et bancaires envers l'étranger...		2.082
5. Accroissement de l'encaisse-or		3.530
C. — Erreurs et omissions		
6. Erreurs et omissions	11	
D. — Total		
(1+2.3+3.4+4.6+5+6).....	6.166	6.166

Le Grand-Duché de Luxembourg a, par ailleurs, prélevé en dollars U.S.A. un montant de 30 millions de francs sur le prêt qui lui a été consenti par la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement.

L'apport de ces opérations d'emprunt a été plus que contre-balancé par les sorties résultant des amortissements ordinaires et d'un versement effectué en remboursement partiel de la dette du Gouvernement belge envers le Gouvernement britannique. Au total, les opérations à long terme du secteur officiel ont donné lieu à un décaissement net atteignant 0,6 milliard environ.

Le mouvement des *capitaux à court terme du secteur officiel et bancaire* s'est soldé par un débit de 2,1 milliards environ.

Les avoirs que l'Union détient dans le cadre de ses accords de paiement se sont contractés à concurrence de près de 1,5 milliard. Il faut noter toutefois que cette diminution s'explique presque entièrement par le prélèvement effectué sur les avoirs

en livres sterling à affecter au remboursement de la dette du Gouvernement belge envers le Gouvernement britannique.

Les mouvements affectant les autres avoirs se compensent, l'Union ayant notamment perdu une grande partie de sa créance sur l'Argentine et s'étant constitué une créance importante sur la Trizone.

Les engagements comptabilisés dans les accords de paiement se sont réduits de 1,3 milliard environ, principalement en raison de la diminution des avoirs en francs belges du Brésil et de l'U.R.S.S., et de la résorption complète des engagements en francs belges envers l'Italie et la Trizone.

Les opérations en francs belges avec les organismes internationaux — la Banque des Règlements Internationaux étant la seule institution avec laquelle des transactions soient intervenues au cours de la période sous revue — se sont soldées par une diminution, pour un montant de 0,4 milliard environ, des engagements de l'Union.

Les avoirs que l'Union détient en dehors des accords de paiement se sont accrus de 424 millions, les engagements non comptabilisés dans les accords ont diminué de 1.505 millions.

Les avoirs nets en devises ont augmenté de 180 millions : les réserves en dollars U.S.A. et en francs suisses ont été renforcées, tandis que les avoirs en dollars canadiens, en livres sterling et en francs français étaient réduits.

Les engagements nets en francs belges non inscrits dans les accords de paiement ont diminué de 1.749 millions, la réduction des engagements vis-à-vis de la zone dollar, de la Suisse, de l'Égypte, de l'Argentine et du Congo n'ayant été que très partiellement compensée par une légère augmentation des engagements vis-à-vis de la zone sterling et de la zone du franc français. On notera que la diminution des engagements en francs belges envers la zone dollar et envers la Suisse s'explique essentiellement par le renvoi aux banques belgo-luxembourgeoises de billets belges détenus à l'étranger et l'utilisation des avoirs en compte acquis à l'aide de ces billets.

La créance que l'Union possède sur l'E.C.A. et qui représente la différence entre les droits de tirage nets exercés par les pays participants et l'aide conditionnelle effectivement reçue dans le cadre du plan Marshall s'est réduite à concurrence de 169 millions.

L'encaisse métallique, enfin, a été accrue à concurrence de 3,5 milliards.

* * *

L'analyse des balances de paiement de l'Union avec ses principaux partenaires commerciaux met en évidence le maintien de déséquilibres importants.

Le déficit courant en *dollars U.S.A.* (1) a été de

(1) Les opérations en francs belges avec un pays ou un groupe de pays déterminé sont assimilées aux transactions effectuées dans la devise de ce pays ou de ce groupe de pays.

l'ordre de 5,5 milliards, alors qu'il avait atteint en 1948 une moyenne semestrielle de 6,5 milliards environ. Le déficit commercial — 5 milliards contre 6,1 milliards en 1948 (moyenne semestrielle) — s'est contracté tant en raison de la diminution des dépenses d'importations qu'en raison du développement des recettes d'exportations — spécialement des recettes provenant des exportations payées en dollars et orientées vers des pays autres que les États-Unis.

La balance courante en *dollars canadiens* s'est soldée par un déficit plus important que la moyenne semestrielle du mali observé en 1948, le progrès des rentrées d'exportation n'ayant pas suffi à compenser les sorties plus élevées enregistrées au titre des importations.

Les opérations courantes en francs belges avec l'Argentine, qui avaient laissé un léger boni en 1948, se sont clôturées en déficit au cours du premier semestre de 1949, la contraction des paiements effectués au titre des importations n'ayant pas suffi à compenser la diminution des recettes d'exportation.

La balance des opérations courantes en francs belges avec le Brésil, déficitaire en 1948, s'est clôturée en boni au cours du premier semestre de 1949 grâce au progrès des recettes d'exportation et à une certaine contraction des dépenses d'importation.

La même évolution s'observe en ce qui concerne les opérations courantes en francs belges avec l'Uruguay.

La balance des paiements en francs belges avec l'U.R.S.S., largement débitrice en 1948, est devenue créditrice au cours du premier semestre de 1949, tant en conséquence de la contraction des importations belgo-luxembourgeoises qu'en raison de l'expansion des exportations de l'Union.

L'excédent courant de l'Union dans les devises des *pays participant au Programme Marshall* et du chef des opérations en francs belges avec ces pays a atteint plus de 9 milliards au cours du premier semestre de 1949, alors qu'il n'avait pas dépassé, en 1948, une moyenne semestrielle de 4 milliards. L'explication de cette évolution réside principalement dans l'expansion des exportations belgo-luxembourgeoises, réalisée grâce à l'instauration du mécanisme de l'aide conditionnelle. Une certaine contraction des importations de l'Union a également contribué, quoique dans une beaucoup plus faible mesure, à l'accroissement observé, d'une année à l'autre, dans le solde favorable de la balance. Il faut noter, enfin, que d'importantes dépenses saisonnières de l'Union, notamment les dépenses de tourisme, sont concentrées sur le second semestre.

L'accroissement des excédents courants par rapport à la moyenne semestrielle de 1948 est très prononcé en ce qui concerne les opérations en livres sterling, en couronnes norvégiennes, danoises et suédoises et en florins des Pays-Bas. Un surplus considérable est apparu également dans le cadre des opérations en

francs belges avec la Trizone, alors que, en 1948, ces opérations avaient été approximativement équilibrées.

Le déficit assez important résultant en 1948 des opérations en francs belges avec l'Italie a été presque entièrement résorbé. Par contre, l'excédent de la balance courante en francs français a été beaucoup moins élevé.

Enfin, le surplus résultant des opérations traitées en escudos et le déficit de la balance courante en francs suisses ont atteint un chiffre voisin de leur montant semestriel moyen de 1948.

* * *

Le financement du déficit de l'Union en dollars U.S.A. s'est effectué dans des conditions très favorables, et il a été possible de renforcer substantiellement les réserves de l'Union en or et en dollars.

A côté de l'aide reçue de l'E.C.A. — 6,2 milliards — l'Union a bénéficié, dans le cadre de ses accords de paiement, de versements en or et en dollars U.S.A. Ces règlements, effectués en majeure partie par le Royaume-Uni — après que ce pays eut épuisé les droits de tirage qui lui avaient été consentis pour la période juin 1948-juin 1949 — et par le Portugal, ont atteint un montant de 3,8 milliards. Les dettes en dollars U.S.A. de l'Union envers la Trizone ont pu être compensées, à concurrence de 1,4 milliard, avec des avoirs en francs belges sur la Trizone et des avoirs

en florins détenus par l'Union. Enfin, l'emprunt contracté auprès de la Banque Internationale, le mouvement des capitaux privés et la production aurifère de la Colonie ont représenté un apport de 1,2 milliard environ.

Au total, les recettes en or et en dollars autres que le produit des transactions courantes en dollars U.S.A. se sont élevées à 12,6 milliards.

Ces ressources ont permis de financer le déficit de la balance courante en dollars U.S.A. — 5,5 milliards —, de faire face à l'amortissement contractuel des prêts contractés dans cette devise — 0,3 milliard —, d'effectuer un certain nombre de règlements en or et en dollars dans le cadre des accords de paiement — 1,1 milliard versé principalement à la Suisse, à l'Italie et au Brésil —, d'acquérir — à concurrence de 0,5 milliard — les dollars canadiens nécessaires au financement du déficit de la balance des paiements de l'Union dans cette devise et de transférer à la Banque des Règlements Internationaux des avoirs en or et en dollars U.S.A. d'un montant de 0,7 milliard.

Le solde — soit 4,5 milliards — a pu être affecté à l'accroissement des réserves de l'Union et à la diminution de ses engagements : les avoirs nets en dollars U.S.A. se sont accrus de 0,3 milliard ; les engagements en francs belges de l'Union envers les pays de la zone dollar ont été réduits de 0,7 milliard ; enfin, l'encaisse-or a été renforcée à concurrence de 3,5 milliards.

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique et sociale générale
- II. — Législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation relative au rationnement et au ravitaillement
- XI. — Législation en matière de restauration et de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE ET SOCIALE GENERALE

Arrêté du Régent du 30 septembre 1949

relatif à l'octroi du pécule familial de vacances en 1949 (Moniteur, 5 octobre 1949, p. 9374). — *Erratum* (Moniteur, 8 octobre 1949, p. 9474).

II — LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Convention entre la Belgique et la France

relative aux modalités d'indemnisation des intérêts belges dans les entreprises de gaz et d'électricité nationalisées, signée à Paris, le 18 février 1949 (Moniteur, 8 octobre 1949, p. 9466).

Arrêté ministériel du 12 octobre 1949

portant approbation du règlement du 11 octobre 1949 sur les coefficients bancaires. — Exécution de l'article 11, § 1^{er}, de l'arrêté royal n° 185 du 9 juillet 1935 sur le contrôle des banques et le régime des émissions de titres et valeurs, modifié par l'article 8 de l'arrêté royal n° 67 du 30 novembre 1939 (Moniteur, 14 octobre 1949, p. 9614).

RÈGLEMENT SUR LES COEFFICIENTS BANCAIRES

La Commission bancaire,

Vu l'article 11, § 1^{er}, de l'arrêté royal n° 185 du 9 juillet 1935 sur le contrôle des banques et le régime des émissions de titres et valeurs, modifié par l'article 8 de l'arrêté royal n° 67 du 30 novembre 1939, en vertu duquel la Commission bancaire peut,

par règlement soumis à l'approbation du Ministre des Finances et du Ministre des Affaires économiques, établir périodiquement, pour les différentes catégories de banques, des coefficients de structure de leurs avoirs et de leurs moyens d'action;

Revu le règlement pris le 29 janvier 1946 en exécution dudit article 11, § 1^{er};

Considérant que ce règlement et les mesures prises pour son application ont exercé sur l'évolution des structures bancaires nouvelles issues de la guerre, marquées par le gonflement de la circulation monétaire et de la dette à court terme de l'Etat, l'influence régulatrice qui en était attendue;

Considérant que depuis la libération des avoirs monétaires rendus temporairement indisponibles par les mesures légales d'assainissement, il est devenu nécessaire de permettre aux banques une adaptation plus étroite des couvertures prescrites à la structure de leurs engagements et, par là, de contribuer à un meilleur fonctionnement du marché des capitaux à court et moyen terme;

Considérant qu'il est possible d'atteindre ces objectifs au stade actuel d'évolution de l'économie nationale;

Considérant qu'il est nécessaire, toutefois, de ménager une transition ordonnée entre le régime en vigueur et celui qui doit résulter de l'application du présent règlement,

Arrête :

SECTION 1^{re} — Dispositions générales

Article 1^{er}. — Les banques sont réparties en quatre catégories, dénommées respectivement « banques régio-

nales », « banques de moyenne circulation », « banques de grande circulation » et « banques spécialisées ».

La Commission bancaire décide de la catégorie à laquelle chaque banque est rattachée; sa décision vaut jusqu'à nouvel avis.

Tout changement de catégorie sort ses effets au premier jour du sixième mois suivant celui au cours duquel il est notifié, à moins qu'un délai plus long ne soit indiqué dans la notification adressée à la banque ou que celle-ci ne renonce au bénéfice du délai.

Art. 2. — Pour l'application du présent règlement et en se référant aux mesures d'exécution du deuxième alinéa de l'article 12 de l'arrêté royal n° 185 susvisé, il faut entendre :

§ 1^{er}. Par « moyens de trésorerie » d'une banque, la somme de ses encaisses proprement dites en billets ou monnaies belges et de ses avoirs à vue en francs belges auprès de la Banque Nationale de Belgique ou de l'Office des Chèques postaux, sous déduction des avances de banquiers et des prêts au jour le jour consentis en francs belges à cette banque, non couverts par des sûretés réelles;

§ 2. Par « effets publics », les effets et titres d'emprunts en francs belges émis par l'Etat ou, sous sa garantie, par les institutions publiques de crédit, dont l'échéance ne dépasse pas les limites visées respectivement aux articles 4 et 5; ces effets publics doivent être quittes et libres de tout nantissement, opposition ou empêchement quelconque;

§ 3. Par « passif exigible à un mois au plus » et par « passif exigible à plus d'un mois », la somme des engagements en francs belges non couverts par des sûretés réelles, dont le terme contractuel est à vue ou à un mois au plus d'une part ou à plus d'un mois sans excéder deux ans d'autre part, et qui ont, quelle que soit leur origine, la nature de dépôts, d'engagements en comptes courants ou de valeurs à payer à court terme, sans y comprendre toutefois les avances ou prêts en francs belges visés au § 1^{er}. Les carnets de dépôts qui répondent aux conditions d'exigibilité agréées par la Commission bancaire sont compris dans le passif exigible à plus d'un mois;

§ 4. Par « moyens propres », le capital, les réserves et les bénéfices reportés.

SECTION II — Trésorerie

Art. 3. — Les moyens de trésorerie d'une banque, quelle que soit sa catégorie, ne peuvent pendant plus de dix jours consécutifs demeurer inférieurs à quatre pour cent du total des passifs exigibles à un mois au plus et à plus d'un mois.

Si ce coefficient cesse d'être atteint, la banque prend les dispositions nécessaires pour reconstituer au plus tôt ses moyens de trésorerie.

SECTION III — Couverture du passif exigible à un mois au plus

Art. 4. — § 1^{er}. Rapporté au passif exigible à un mois au plus, l'ensemble des moyens de trésorerie, des prêts au jour le jour consentis à des institutions publiques de crédit et des effets publics dont l'échéance n'est pas éloignée de plus de trois ans, doit demeurer constamment supérieur ou égal au coefficient global indiqué pour chaque catégorie au tableau dressé au § 3.

Ce délai d'échéance est porté à cinq ans pour la catégorie des banques régionales.

§ 2. La Commission détermine parmi ces effets publics ceux dont le volume, éventuellement augmenté d'avoirs détenus à vue auprès de la Banque Nationale de Belgique au delà des moyens minima de trésorerie visés à l'article 3, doit, dans la composition de la couverture prescrite au paragraphe précédent, demeurer par rapport à ce même passif constamment supérieur ou égal au coefficient partiel indiqué, pour chaque catégorie, au tableau dressé au § 3.

Cette couverture partielle ne doit pas être formée lorsqu'elle n'atteint pas 2 millions de francs.

§ 3. Les coefficients de couverture visés respectivement aux §§ 1^{er} et 2 sont portés en pour-cent au tableau ci-dessous :

	Coefficient global	Coefficient partiel
Banques régionales	50	20
Banques de moyenne circulation	60	40
Banques de grande circulation	65	50
Banques spécialisées	50	30

SECTION IV — Couverture du passif exigible à plus d'un mois

Art. 5. — Les moyens de trésorerie, les prêts au jour le jour consentis à des institutions publiques de crédit et les effets publics dont l'échéance n'est pas éloignée de plus de cinq ans, qui ne sont pas affectés à la couverture prescrite par l'article 4, doivent, ensemble et quelle que soit la catégorie, demeurer constamment supérieurs ou égaux à la moitié du passif exigible à plus d'un mois.

SECTION V — Solvabilité

Art. 6. — Rapporté au total du passif exigible tel qu'il est exprimé au bilan annuel visé à l'article 12 de l'arrêté royal n° 185 précité, l'ensemble des moyens propres d'une banque doit, de deux en deux ans, demeurer supérieur ou égal au coefficient indiqué en pour-cent ci-après :

Banques régionales	10
Banques de moyenne circulation	7
Banques de grande circulation	5
Banques spécialisées	10

SECTION VI — Dérégations

Art. 7. — La Commission bancaire peut, lorsqu'elles se justifient par des circonstances anormales, admettre des dérogations aux dispositions du présent règlement.

Ces dérogations peuvent soit viser toutes les banques, soit toutes celles rattachées à l'une des catégories visées à l'article 1^{er}, soit ne s'appliquer qu'à un ou plusieurs établissements. Elles sont autorisées pour une période déterminée ou jusqu'à nouvel avis.

Toute dérogation générale ou spéciale fait l'objet d'une décision motivée de la Commission.

SECTION VII — Dispositions transitoires et mise en vigueur

Art. 8. — Sous réserve de ce qui est dit à l'article suivant, le présent règlement abroge et remplace celui pris le 29 janvier 1946 en exécution de l'article 11, § 1^{er}, de l'arrêté royal n° 185 susvisé.

Art. 9. — La Commission bancaire règle l'ordre d'entrée en vigueur des présentes dispositions et l'abrogation de celles qu'elles remplacent; elle prend toutes mesures transitoires et peut notamment fractionner l'effet des dispositions nouvelles quant à l'ampleur des modifications qu'elles emportent et en régler l'échelonnement.

Bruxelles, le 11 octobre 1949.

Le Président,
E.-G. DE BARSY.

Règlement sur les coefficients bancaires

Première décision d'exécution du 11 octobre 1949
(Moniteur, 14 octobre 1949, p. 9616).

La Commission bancaire,

Vu le règlement pris le 11 octobre 1949 pour l'exécution de l'article 11, § 1^{er}, de l'arrêté royal n° 185 du 9 juillet 1935;

Vu les articles 4 et 5 du dit règlement en ce qu'ils prévoient l'introduction, dans les couvertures qu'ils prescrivent, de titres d'emprunts émis à moyen terme par l'Etat;

Vu l'article 9 relatif aux mesures transitoires qui doivent régler la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions;

Considérant qu'il y a lieu de permettre aux banques d'introduire, dès ores, dans leurs portefeuilles par souscription de certificats de trésorerie de l'Emprunt 4 p. c. de 1949, dont l'émission est autorisée par arrêté du Régent du 20 septembre 1949, une fraction des valeurs dont pourra être constituée, à l'avenir, la couverture visée à l'article 5 précité;

Décide :

Article unique. — Les banques sont autorisées à inclure les certificats de trésorerie de l'Emprunt 4 p. c. de 1949 dans la couverture qu'elles ont l'obligation de maintenir en vertu des dispositions réglementaires ou dérogatoires en vigueur.

Toutefois, le volume de ces placements décomptés au prix net d'acquisition, augmenté le cas échéant des placements dérogatoires de même nature déjà autorisés, doit rester inférieur au chiffre résultant de l'application

au passif exigible à plus d'un mois tel qu'il est défini à l'article 2 du règlement du 11 octobre 1949, du coefficient réglementaire de couverture actuellement applicable. Cette limitation n'a cependant pas d'effet restrictif sur l'étendue des dérogations actuellement en vigueur.

Bruxelles, le 11 octobre 1949.

Le Président,
E.-G. DE BARSY.

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté du Régent du 20 octobre 1949

accueillant une requête, déposée par application de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution et relative à la fabrication des barres d'acier étirées et tournées (Moniteur, 31 octobre-1^{er} novembre 1949, p. 10028).

Jusqu'au 31 décembre 1950, il est interdit à tout producteur de barres d'acier étirées et tournées, définies par

l'arrêté, d'en produire annuellement dans une proportion qui excède 80 p. c. de la capacité de production de l'ensemble de ses installations établies à la date du 16 avril 1947.

Jusqu'au 31 décembre 1950, il est interdit d'installer ou de mettre en activité des moyens de production destinés à la fabrication des produits tombant sous l'application du présent arrêté qui soient supplémentaires à ceux existant à la date du 16 avril 1947, sauf dérogations accordées conformément à l'article 20 de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935.

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté du Régent du 19 septembre 1949

relatif aux allocations de chômage des travailleurs des charbonnages, pendant la période du 4 juillet au 3 septembre 1949 (Moniteur, 1^{er} octobre 1949, p. 9278).

Arrêté ministériel du 28 septembre 1949

Loi du 7 juin 1949 concernant les vacances annuelles des travailleurs salariés. — Fixation du salaire fictif afférent aux journées de chômage assimilées à des journées de travail (Moniteur, 6 octobre 1949, p. 9406).

Arrêté du Régent du 25 octobre 1949

autorisant une récupération des heures de travail perdues par suite du mauvais temps dans les industries relevant de la Commission paritaire de la Construction (Moniteur, 29 octobre 1949, p. 9977).

Arrêté du Régent du 25 octobre 1949

modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945, organique du Fonds provisoire de Soutien des Chômeurs involontaires (Moniteur, 31 octobre-1^{er} novembre 1949, p. 10031).

Les dispositions de cet arrêté concernent l'indemnisation du chômage féminin.

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté ministériel du 10 octobre 1949

libérant les stocks invendus de semences de froment entreposés chez les négociants-détaillants (Moniteur, 16 octobre 1949, p. 9675).

Arrêté ministériel du 10 octobre 1949

portant réglementation de la distribution des combustibles (Moniteur, 19 octobre 1949, p. 9730).

Arrêté ministériel du 25 octobre 1949

déterminant les conditions d'écoulement des cafés détenus en stock, ainsi que des quantités de cafés à importer en exécution de contrats conclus avant le 20 septembre 1949 (Moniteur, 27 octobre 1949, p. 9916).

VII — **LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR**

Arrêté ministériel du 10 octobre 1949

complétant l'arrêté ministériel du 10 mai 1946 relatif à l'exportation de choux-fleurs pour une destination autre que le Grand-Duché de Luxembourg (Moniteur, 14 octobre 1949, p. 9613).

IX — **LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES**

Arrêté ministériel du 28 septembre 1949

complétant l'arrêté ministériel du 21 septembre 1949 concernant les prix des produits, denrées ou marchandises en stock ou dans la fabrication desquels interviennent des matières premières en stock à la date de son entrée en vigueur. — Erratum (Moniteur, 9 octobre 1949, p. 9500).

Arrêté ministériel du 28 septembre 1949

fixant les prix de vente maxima des charbons et agglomérés de houille et de lignite, au départ des charbonnages ou des fabriques d'agglomérés. — Erratum (Moniteur, 9 octobre 1949, p. 9500).

Arrêté ministériel du 17 octobre 1949

plaçant les semences indigènes de froment sous le régime du prix normal (Moniteur, 21 octobre 1949, p. 9770).

Arrêté du Régent du 19 octobre 1949

rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale de l'Industrie de la Construction, en date du 23 septembre 1949 (Moniteur, 22 octobre 1949, p. 9790).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE											CALL-MONEY	
	Escompte					Prêts et avances sur (*)						En chambre de compensation	Hors compensation
	Acceptations de banques préalablement visées par B. N. B. (1)	Traites accept. domiciliées en banque, traites accept. ou docum. représentatives d'imp. ou d'exp. de march. et warrants. (2)	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois	Certificats 3 1/2 % 5 ans (1941) et certif. en réglem. des créances financières belges sur l'étranger	Autres effets publics		
1947 Moyenne annuelle.....	2,67	3,17	3,42	4,17	4,67	2,—	2,1875	2,375	4,67	4,67	4,67	1,08	1,08
1948 Moyenne annuelle.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
1948 Août.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Septembre.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Octobre.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Novembre.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Décembre.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
1949 Janvier.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Février.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Mars.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Avril.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Mai.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Juin.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Juillet.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Août.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Septembre.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25	1,25
Octobre (à partir du 6)	2,50	3,25	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	3)1,1134	3)1,25

(1) A partir du 19 février 1948 : uniquement acceptations de banque visées représentatives d'exportations.

(2) A partir du 19 février 1948, ce taux s'applique également aux acceptations de banque visées représentatives d'importations.

(3) Moyenne des taux journaliers du mois d'octobre.

(*) Quotité de l'avance en octobre 1949 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	95 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1948)	90 %
Obligations décennales (1940-1950)	90 %	Autres effets publics	80 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942) ..	90 %	Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5 ans (arrêté du 25 octobre 1941).	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943) (1)	90 %	Certificats de trésorerie émis en règlement de créances financières belges sur l'étranger (arrêté du 3 févr. 1942).	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944)	90 %	Quotité de l'avance consentie uniquement dans les cas spéciaux admis par la Banque Nationale de Belgique	
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947)	90 %		

(1) A partir du 15 octobre 1948, le taux des certificats de trésorerie à 10 ou 20 ans (1943) a été porté à 4 %.

4

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie Comptes de dépôts à 1 an
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 50.000 fr. (1)	50.000 à 100.000 fr. (1)	au delà de 100.000 fr.	
Moyennes annuelles :									
1947.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,46
1948.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Moyennes mensuelles :									
1948 Août.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Septembre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Octobre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Novembre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Décembre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
1949 Janvier.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Février.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Mars.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Avril.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Mai.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Juin.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Juillet.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Août.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Septembre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Octobre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)

(*) Moyenne de quatre banques.

(1) Du 1^{er} juillet 1946 au 30 juin 1947, le taux des dépôts a été de 3 % jusqu'à 30.000 francs et de 1,5 % de 30.000 à 100.000 fr.

(2) Comptes de dépôts à un an et plus.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX

I — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

9

PÉRIODES	OR				ARGENT			
	LONDRES En sh. et d. par oz. fin	NEW-YORK En dollars par oz. fin	BOMBAY		LONDRES En d. par oz. fin	NEW-YORK En cents par oz. fin	BOMBAY	
			En roupies et annas par Fine Tola	Conversion en sh. et d. par oz. fin			En roupies et annas par 100 Fine Tola	Conversion en pence par oz. fin
1938 31 décembre	149/7 1/2	35			(1) 20,06	42,75		
1947 31 décembre	172/3	35	105.2	420/6	45,—	74,62	170.3	82
1948 31 décembre	172/3	35	112.14	451/6	42,50	70,—	179.0	86
Moyennes mensuelles :								
1948 Août	172/3	35	114.9	458/3	44,70	73,87	175.13	84
Septembre	172/3	35	115.4	461/0	45,93	75,35	173.13	83
Octobre	172/3	35	114.9	458/3	46,93	77,21	175.5	84
Novembre	172/3	35	113.4	453/0	45,02	73,58	175.12	84
Décembre	172/3	35	113.2	452/6	42,50	70,—	178.4	85
1949 Janvier	172/3	35	114.5	459/9	42,50	70,—	181.2	87
Février	172/3	35	117.13	471/3	43,—	70,80	186.15	90
Mars	172/3	35	112.10	450/6	43,50	71,50	183.9	88
Avril	172/3	35	111.15	447/9	43,50	71,50	177.0	85
Mai	172/3	35	116.15	467/9	43,50	71,50	182.15	88
Juin	172/3	35	117.8	470/0	43,50	71,50	185.15	89
Juillet	172/3	35	113.5	453/3	43,50	71,50	188.8	79
Août	172/3	35	114.5	457/3	43,72	71,87	181.15	78
Septembre { du 1 au 18	172/3	35	113.0	452/0	44,50	73,25	158.12	76
{ du 19 au 30	248/0	35	116.10	466/6	62,69	73,25	166.15	80
Octobre	248/0	35	115.2	460/6	63,89	73,25	167.10	80

(1) Cotation par oz. stand.

N. B. — 1 oz. troy = 31,1035 grammes; 1 tola = 11,6638 grammes; 1 rouble = 16 annas; 1 rouble = 18 pence.

II — COURS OFFICIELS DES CHANGES AU 31 OCTOBRE 1949

fixés par la Banque Nationale de Belgique

en vertu de l'Arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil

(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)

(en francs belges)

10

DEVICES	Cours contractuel ou moyen	Transferts		Billets	
		Cours acheteur	Cours vendeur	Cours acheteur	Cours vendeur
1 livre sterling	140,—	139,90	140,10	139,35	141,—
1 dollar U. S. A. (1)	50,—	49,85	50,15	49,50	50,50
1 dollar canadien	45,4545	45,40	45,50	45,—	46,—
100 florins Pays-Bas	1.315,7908	1.314,—	1.317,—	1.310,—	1.325,—
1 couronne suédoise	9,6652	9,64	9,69	9,60	9,75
1 franc suisse	(2) 11,43426	11,40	11,47	11,30	11,55
100 francs congolais	—	100,—	100,—	—	—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—	—	—
1 couronne danoise	7,2389	7,21	7,26	7,15	7,30
1 couronne norvégienne	7,—	6,98	7,02	6,95	7,05
100 escudos	173,913	173,—	174,80	172,—	175,80
100 couronnes tchéco-slovaques ...	100,—	99,70	100,30	99,—	101,—

(1) Parité déclarée au Fonds Monétaire International.

(2) Ce cours a été en vigueur jusqu'au 10 novembre 1949; à partir du 14 novembre 1949, le cours du franc suisse n'est plus fixé par la Banque Nationale de Belgique, mais le franc suisse est coté journellement au marché des changes à Bruxelles.

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

DÉSIGNATIONS DES TITRES	Cotation pour	COURS AU				
		1 ^{er} juillet 1949	1 ^{er} août 1949	1 ^{er} septemb. 1949	3 octobre 1949	3 novembre 1949
I. — Dette intérieure directe de l'Etat belge (Intérêts à bonifier).						
Dettes 2 ½ %	100,—	56,60	56,75	56,40	56,55	56,75
Dettes 3 % 2 ^e série	100,—	88,65	88,60	88,60	88,55	88,35
Dettes 3 ½ % 1937	100,—	77,65	77,85	78,05	78,30	78,35
Dettes 3 ½ % 1943 (1)	100,—	75,35	76,05	76,50	76,80	77,05
Dettes unifiées 4 %	100,—	86,95	87,35	87,95	88,60	88,90
Emprunt de la Libération, 4 % 1945 (2)	100,—	84,90	85,50	86,—	86,70	86,40
Obligations décennales (1940-1950), 4 % 1 ^{re} série	100,—	100,20	100,25	101,—	100,90	100,55
Certificats de Trésorerie à 15 ans au plus, 3 ½ % 1942	100,—	103,65	104,15	104,60	104,85	104,55
Certificats de Trésorerie à 5, 10, 20 ans, 3 ½ % 1943 (1) (3)	100,—	102,30	102,80	103,85	103,45	103,10
Certificats de Trésorerie à 10 ans, 3 ½ % 1944	100,—	96,55	97,—	97,05	97,40	97,10
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 % 1947 (2)	100,—	98,90	99,45	99,80	99,75	99,45
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 % 1948 (2)	100,—	100,15	100,30	100,75	100,85	100,40
Emprunts à lots 1933, 4 %	1.050,—	1.025,—	1.020,—	1.024,—	1.030,—	1.039,—
Emprunts à lots 1938, 4 %	500,—	478,—	479,—	486,—	487,—	491,—
Emprunt à lots 1941 (3 % jusqu'en 1946; 3 ½ % de 1946 à 1951; ensuite 4 %)	1.000,—	865,—	877,—	881,—	884,—	888,—
II. — Dette indirecte et dette garantie par l'Etat (Intérêts à bonifier).						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	489,—	499,—	504,—	509,—	508,—
Emprunt de la Reconstr. 1 ^{re} tranche 1947 (2 % jusqu'en 1957; ensuite 5 %)(2)	1.000,—	1.001,—	1.002,—	1.004,—	1.004,—	1.004,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche suisse), action privil. 6 % (1)	500,—	557,—	561,—	576,—	578,—	581,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche hollandaise), action privil. 6 % (1)	500,—	553,—	553,—	563,—	567,—	574,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche belge), action privil. 4 % (1)	500,—	473,—	470,—	464,—	466,—	467,—
(*) Soc. Nat. des Chem. de fer vicinaux, 3 % coup. janvier-juillet	100,—	64,75	64,15	64,50	64,85	65,15
Régie des Télégraphes et Téléphones, 3 ½ % 1943	100,—	76,45	76,55	76,10	76,05	76,55
III. — Dette directe de la colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo Belge, emprunt à lots 1888	100,—	229,—	226,—	226,—	227,—	228,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dettes coloniales 1904, 3 % (1)	100,—	72,80	72,80	72,80	72,80	72,80
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	87,95	88,—	87,90	87,90	87,75
(*) Dettes coloniales 1937, 3 ½ %	100,—	78,85	78,85	78,85	78,85	78,85

(*) Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque.
 (1) Titres créés après le 6 octobre 1944 et pour lesquels une opération est en cours depuis cette date.
 (2) Titres créés après le 6 octobre 1944.
 (3) Le taux de l'intérêt est porté à 4 % à partir du 14 octobre 1948.

II — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15

Source : Institut National de Statistique.

DATES	Indice général	Assurances, banques, soc. à portef.	Entr. immobili., hypothécaires et hôtelières	Tramways chemins de fer écon. et vicinaux	Trusts d'entr. de tramways et d'électricité	Entrrepr. de gaz et d'électricité	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verreries	Industrie de la construction	Industries textiles et soieries	Entreprises coloniales	Alimentation	Diverses
1949 3 octobre ..	99	99	97	96	96	94	98	101	99	99	104	101	97	99	101	102	102
3 novembre ..	101	101	100	105	105	107	97	100	103	107	99	97	101	99	100	102	100
Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100																	
1948 1 ^{er} septembre	147	122	124	62	69	96	164	111	153	99	91	133	160	190	264	132	137
1 ^{er} octobre ..	150	128	120	62	70	97	174	123	153	112	89	131	161	190	267	133	137
2 novembre ..	144	122	111	59	66	95	169	128	145	107	76	118	149	179	257	121	132
1 ^{er} décembre	140	121	113	69	63	94	165	126	142	108	73	112	143	174	247	117	132
1949 4 janvier ...	145	125	111	68	68	95	168	131	146	126	78	121	165	182	251	119	133
1 ^{er} février ...	154	139	116	71	73	105	176	139	159	131	81	124	183	210	267	123	148
1 ^{er} mars ...	150	134	119	73	71	104	177	134	153	130	78	120	184	205	256	123	145
1 ^{er} avril ...	148	129	114	71	67	103	175	127	150	131	72	112	174	197	246	117	142
2 mai	141	130	108	73	66	103	164	126	142	123	66	101	166	185	238	114	134
1 ^{er} juin	141	129	107	74	68	109	165	128	139	121	64	100	164	184	238	108	133
1 ^{er} juillet	146	135	102	76	72	121	166	122	142	136	68	102	168	185	244	112	137
1 ^{er} août	147	135	100	74	73	128	164	124	138	132	69	102	164	182	248	114	138
1 ^{er} septemb.	163	151	112	77	80	143	183	133	155	152	82	126	196	199	273	128	154
3 octobre ...	162	150	109	74	77	135	179	135	154	150	85	127	190	198	277	130	157
3 novembre ..	164	152	109	78	81	145	173	135	158	161	84	123	191	197	278	133	157

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

Source : *Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.*

15

PÉRIODES	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1947	246	191	172	4.112	4.988	4.303	5.160
1948	248	199	176	5.904	6.003	6.103	6.179
1948 Août	21	15	13	363	345	378	358
Septembre	22	14	13	475	472	489	485
Octobre	21	15	13	458	434	473	447
Novembre	19	17	15	448	430	465	445
Décembre	23	16	14	562	484	578	499
1949 Janvier	20	19	17	745	616	763	633
Février	20	16	15	988	833	1.004	848
Mars	23	17	15	709	595	726	610
Avril	19	14	12	457	384	471	396
Mai	20	13	12	541	449	554	461
Juin	21	15	14	580	521	595	535
Juillet	19	13	11	504	433	517	444
Août	22	15	14	890	790	905	804
Septembre	20	15	14	1.260	1.074	1.275	1.088
Octobre	21	17	16	924	817	941	833

IV — COURS ET RENDEMENTS DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS

16

DATES	TYPES DOMINANTS										OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers	
	Cours					Rendement (eu égard au cours seulement)					Valeur boursière moyenne	Rendement net moyen
	I	II	III	IV		I	II	III	IV			
	Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales		Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales			
4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %			
1948 1 ^{er} septembre	83,50	88,80	86,83	83,78	93,34	4,79	4,50	4,61	4,77	4,83	90,72	4,81
1 ^{er} octobre	83,65	88,80	86,84	83,—	93,04	4,78	4,50	4,62	4,92	4,83	90,14	4,84
2 novembre	84,05	88,80	86,84	83,13	92,33	4,76	4,50	4,61	4,81	4,87	89,86	4,85
1 ^{er} décembre	84,50	88,65	86,83	82,99	91,78	4,73	4,51	4,61	4,82	4,90	89,57	4,87
1949 4 janvier	85,—	88,70	86,94	83,40	92,04	4,71	4,51	4,60	4,80	4,89	89,75	4,86
1 ^{er} février	85,—	88,40	p 85,49	p 85,07	p 93,40	4,71	4,52	p 4,68	p 4,70	p 4,82	p 91,93	p 4,83
1 ^{er} mars	85,30	88,35	p 85,77	p 86,59	p 93,97	4,69	4,53	p 4,66	p 4,62	p 4,79	p 92,50	p 4,80
1 ^{er} avril	85,85	88,30	p 86,05	p 86,10	p 93,73	4,66	4,53	p 4,65	p 4,64	p 4,80	p 92,29	p 4,81
2 mai	86,05	88,25	p 86,52	p 85,65	p 93,98	4,65	4,53	p 4,62	p 4,67	p 4,79	p 92,32	p 4,81
1 ^{er} juin	86,50	88,15	p 87,05	p 85,37	p 93,69	4,62	4,54	p 4,59	p 4,68	p 4,80	p 92,18	p 4,82
1 ^{er} juillet	86,95	87,95	p 87,52	p 86,22	p 93,78	4,60	4,55	p 4,57	p 4,64	p 4,80	p 92,62	p 4,80
1 ^{er} août	87,35	88,—	p 87,87	p 86,59	p 94,77	4,58	4,54	p 4,55	p 4,62	p 4,75	p 93,34	p 4,76
1 ^{er} septembre	87,95	87,90	p 88,43	p 86,79	p 95,19	4,55	4,55	p 4,52	p 4,61	p 4,73	p 93,69	p 4,74
3 octobre	88,60	87,90	p 88,92	p 87,60	p 95,98	4,51	4,55	p 4,50	p 4,57	p 4,69	p 94,22	p 4,72
3 novembre	88,90	87,75	p 88,95	p 88,05	p 96,42	4,50	4,56	p 4,50	p 4,54	p 4,67	p 94,66	p 4,69

N. B. — Méthode d'établissement : voir *Bulletin d'Information et de Documentation* de mars 1939, p. 187.

**V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES**

Tableau rétrospectif

(milliers de francs)

17

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1947.....	1.366	1.377.114	1.163.493	1.553	537.550	502.369	750	5.998.629	6.599.616	6.022.826
1948.....	1.474	3.047.835	2.410.965	1.299	480.520	459.852	865	14.334.206	25.222.674	24.493.817
1948 8 premiers mois.....	949	1.863.107	1.474.817	922	342.474	324.891	512	7.317.940	14.055.269	13.624.337
1949 8 premiers mois.....	825	1.356.023	1.036.701	670	223.374	215.231	465	5.451.504	5.490.496	5.286.468
1949 Juin.....	140	348.770	322.056	123	39.973	37.566	87	2.371.774	4.196.715	4.153.845
Juillet.....	145	452.613	418.430	115	41.140	38.899	65	200.197	553.722	536.035
Août.....	89	59.481	53.492	78	28.508	25.032	28	82.576	111.524	102.287
Septembre.....	101	352.922	139.766	87	34.002	33.143	49	605.909	611.742	559.022
Octobre.....	121	122.418	83.703	93	26.463	25.105	58	1.015.863	1.573.900	1.403.939
Novembre.....	122	167.452	228.568	71	23.793	23.315	64	1.918.723	3.276.659	3.269.037
Décembre.....	181	541.936	484.111	126	53.788	53.398	182	3.475.771	5.706.004	5.637.482
1949 Janvier.....	106	262.049	202.518	111	37.218	36.165	44	531.089	426.502	423.472
Février.....	104	161.675	107.316	102	36.772	35.980	43	182.669	297.464	278.439
Mars.....	136	224.120	188.852	114	39.589	37.986	81	666.472	818.518	812.554
Avril.....	100	90.080	80.861	81	42.350	40.733	63	758.735	1.136.969	1.130.319
Mai.....	77	59.850	55.079	45	16.855	15.813	81	818.410	888.503	859.735
Juin.....	117	207.497	146.001	91	19.100	18.313	74	1.519.230	1.130.354	1.125.116
Juillet.....	103	171.345	106.506	73	16.540	15.912	49	834.698	652.362	617.399
Août.....	82	179.427	149.568	53	14.950	14.329	30	140.201	139.824	139.434

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		Émissions nettes (4)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)	
1947.....	56	2.241.700	10.755.980	47.079	1.156.511	3.559.775	5.281.181
1948.....	47	2.265.280	31.016.209	92.822	2.090.440	22.808.994	4.823.302
1948 8 premiers mois.....	25	736.800	16.997.650	280	1.194.790	12.790.329	2.176.008
1949 8 premiers mois.....	17	931.960	8.001.853	1.130	852.402	4.435.819	2.183.269
1949 Juin.....	4	128.500	4.713.958	—	151.865	4.031.351	458.751
Juillet.....	3	64.000	1.111.475	—	421.774	446.574	189.018
Août.....	2	31.000	230.513	—	56.397	61.760	93.954
Septembre.....	1	5.000	1.003.666	—	121.343	237.630	377.958
Octobre.....	1	10.000	1.732.781	92.250	191.643	1.224.285	199.069
Novembre.....	2	125.000	3.591.904	42	100.052	3.169.767	376.143
Décembre.....	2	453.000	8.754.728	250	482.612	5.386.983	758.646
1949 Janvier.....	—	—	725.769	770	127.915	342.694	192.316
Février.....	3	280.000	775.911	—	97.481	213.837	390.417
Mars.....	1	20.000	1.102.227	—	154.038	752.495	152.859
Avril.....	—	—	1.269.379	—	90.378	1.109.658	51.877
Mai.....	8	115.000	1.080.208	200	53.146	792.567	200.114
Juin.....	1	5.000	1.361.951	—	128.149	776.025	390.256
Juillet.....	2	500.960	1.341.207	—	74.841	349.048	716.888
Août.....	2	11.000	345.201	160	126.454	99.495	88.542

(1) Non comprises dans les montants libérés.

(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(3) Compris dans les augmentations de capital.

(4) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

Source : Institut National de Statistique

(milliers de francs)

17

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. limitée)			ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS			LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTION DE CAPITAL Montant	
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	Apports en nature (1)	Incorporations de réserves au capital (2)	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale										Nombre		Montant

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité JUILLET 1949

Belgique	101	96.345	90.306	73	16.540	15.912	48	832.198	650.362	516.919	2.500.960	—	—	73.341	349.048	36.038	1.000	2.490
Belgique et étrang.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo Belge	2	75.000	16.200	—	—	—	1	2.500	2.000	—	—	—	—	1.500	—	110.000	—	—
Total	103	171.345	106.506	73	16.540	15.912	49	834.698	652.362	517.399	2.500.960	—	—	74.841	349.048	146.038	1.000	2.490

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins .	83	30.835	29.626	72	15.220	14.592	13	2.340	5.405	5.198	1	960	—	—	24.578	3.284	19.190	1.000	90
de 1 à 5 millions	17	49.475	40.645	1	1.320	1.320	22	52.908	52.557	47.101	—	—	—	—	33.331	35.184	11.845	—	2.400
de 5 à 10 millions	1	5.035	5.035	—	—	—	6	11.400	41.650	41.650	—	—	—	—	5.032	41.630	5.003	—	—
de 10 à 20 millions	1	16.000	16.000	—	—	—	3	9.500	41.300	41.300	—	—	—	—	10.400	24.500	—	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	1	15.550	44.450	44.450	—	—	—	—	—	44.450	50.000	—	—
de 50 à 100 millions	1	70.000	15.200	—	—	—	2	458.000	162.000	32.700	—	—	—	1.500	—	60.000	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	2	285.000	305.000	305.000	1	500.000	—	—	200.000	—	—	—	—
Total	103	171.345	106.506	73	16.540	15.912	49	834.698	652.362	517.399	2.500.960	—	—	74.841	349.048	146.038	1.000	2.490	

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité AOÛT 1949

Belgique	78	63.427	55.327	—	—	—	27	35.201	29.824	29.434	1	1.000	—	160	43.655	10.495	28.090	2.450	4.800
Belgique et étrang.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo Belge	4	116.000	94.241	53	14.950	14.329	3	105.000	110.000	110.000	1	10.000	—	—	82.799	89.000	30.000	—	—
Total	82	179.427	149.568	53	14.950	14.329	30	140.201	139.824	139.434	2	11.000	—	160	126.454	99.495	58.090	2.450	4.800

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins .	64	21.077	19.321	52	10.450	9.829	18	5.706	6.764	6.374	1	1.000	—	160	17.127	1.920	8.690	2.450	800
de 1 à 5 millions	12	24.350	18.006	1	4.500	4.500	8	23.495	17.060	17.060	—	—	—	—	15.428	6.050	2.100	—	4.000
de 5 à 10 millions	2	12.000	12.000	—	—	—	1	6.000	6.000	6.000	1	10.000	—	—	5.500	2.525	5.300	—	—
de 10 à 20 millions	1	12.000	12.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5.600	—	12.000	—	—
de 20 à 50 millions	3	110.000	88.241	—	—	—	2	89.000	46.000	46.000	—	—	—	—	82.799	25.000	30.000	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	16.000	64.000	64.000	—	—	—	—	—	64.000	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	82	179.427	149.568	53	14.950	14.329	30	140.201	139.824	139.434	2	11.000	—	160	126.454	99.495	58.090	2.450	4.800

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.
(2) Comprises dans les augmentations de capital.

VI — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITÉ PUBLIQUE (1)
(Emprunts à long et moyen terme ayant fait l'objet d'une émission publique.)

VII — OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

VIII — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (3)

18
19
20

PÉRIODES	en Belgique	à l'étranger
	millions de francs	millions
1947	10.058	fr. s. 100 \$ can. 14 \$ U.S. 9
1948	6.900	fr. s. 50 \$ U.S. 58
1948 Octobre ...	600	—
Novembre	300	—
Décembre	—	\$ U.S. 8
1949 Janvier ...	3.500	—
Février	—	—
Mars	1.090	\$ U.S. 16
Avril	—	—
Mai	1.400	—
Juin	—	fr. s. 50
Juillet	—	—
Août	—	—
Septembre	—	—
Octobre ...	8.300	—

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES (2)
	Prélèvements sur comptes	Remboursements nets	Avances nettes
	(milliers de francs)		
1947	1.673.082	377.541	1.433.740
1948	2.108.506	2.089.078	2.647.018
1948 Août	148.025	348.385	146.050
Septembre	203.269	75.498	94.750
Octobre	160.001	96.369	113.028
Novembre	144.976	1.114	105.698
Décembre	165.490	65.699	144.333
1949 Janvier ...	123.193	130.190	111.256
Février	125.394	47.117	134.850
Mars	183.123	122.853	123.719
Avril	86.374	60.222	71.554
Mai	87.272	60.477	240.809
Juin	78.628	41.211	146.261
Juillet	142.581	20.745	150.907
Août	145.191	2.854	122.182
Septembre	202.575	175.628	129.288
Octobre	184.385	37.369	233.985

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	milliers de frs
1947 Moyenne mens.	742.080
1948 Moyenne mens.	880.012
1948 Juillet	922.623
Août	848.684
Septembre	835.607
Octobre	878.627
Novembre	802.091
Décembre	1.296.909
1949 Janvier ...	876.554
Février	801.157
Mars	1.006.934
Avril	1.046.194
Mai	1.175.427
Juin	1.148.968
Juillet	1.182.081
Août	1.153.694
Septembre ...	1.181.127

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie).
(2) Le mouvement des remboursements sur les ouvertures de crédit pour dépenses ordinaires ne peut plus être donné en raison de la fusion de ces opérations avec celles d'autres comptes communaux.
(3) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

LES FINANCES PUBLIQUES

I — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25

ÉPOQUES (fin de mois)	Dettes consolidées			Dettes à moyen terme (3)			Dettes à court terme (4)			Avoirs des particuliers en comptes chèques postaux (5)	Dettes totales (1) (6)	
	intérieure		extérieure (1) (2)	intérieure	extérieure	totale	intérieure	extérieure (2)	totale			
	directe	indirecte										totale
1940 Mars	26.184	8.910	35.094	4.936	1.259	—	1.259	6.234	713	6.947	3.384	51.620
1948 Mars	85.004	12.055	97.059	11.141	27.225	2.192	29.417	109.057	44	109.101	16.992	263.710
Juin	83.397	12.162	95.559	11.072	30.818	2.192	33.010	105.650	162	105.812	16.417	261.870
Septembre	118.517	12.273	130.794	11.053	31.509	1.972	33.481	57.611	162	57.773	18.831	261.932
Décembre	116.620	8.883	125.503	11.423	28.732	1.972	30.704	60.097	45	60.142	17.750	245.531
1949 Janvier	116.333	8.935	125.268	11.336	29.296	1.972	31.268	59.017	44	59.061	17.239	244.172
Février	115.856	8.928	124.784	11.332	28.468	1.972	30.440	56.306	7	56.313	16.963	239.832
Mars	115.343	8.926	124.269	12.044	29.799	1.753	31.552	57.144	7	57.151	17.156	242.172
Avril	114.940	8.917	123.857	12.052	30.089	1.753	31.842	56.438	7	56.445	18.416	242.612
Mai	114.518	8.965	123.483	12.053	30.038	1.753	31.791	56.230	7	56.237	18.337	241.901
Juin	114.093	8.955	123.048	11.959	30.344	1.753	32.097	59.012	7	59.019	18.361	244.484
Juillet	113.675	8.952	122.627	11.924	31.216	1.753	32.969	59.440	7	59.447	17.690	244.657
Aout	113.146	8.952	122.098	12.142	30.506	1.753	32.259	62.517	445	62.962	18.247	247.708
Septembre	112.701	8.944	121.645	13.043	30.914	1.750	32.664	61.976	508	62.484	17.767	247.603

(1) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918, soit 19.151 millions de francs (12.673 millions de francs au 31 mars 1940).

(2) Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. Au 31 mars 1940, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. belges 195,675 pour 100 francs français de capital nominal.

(3) Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an.

(4) Certificats à un an d'échéance au plus.

(5) Sauf au 31 mars 1940, ces avoirs sont représentés à concurrence de 6.494 millions de francs par des certificats de trésorerie.

(6) Non compris la Dotation des Combattants.

II — SITUATION DES AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A 120 jours au maximum	A cinq ans au plus	A plus de cinq ans	Créance consolidée sur l'Etat	Effets publics nationaux	Total
	Certificats de trésorerie					
		(3)	(4)	(5)	(6)	
1940 Mars	3.338 (1)	152	931	—	—	4.421
1946 Mars	47.918	550	1.153	—	—	49.621
Juin	47.680	550	1.153	—	—	49.383
Septembre	49.594	550	1.142	—	—	51.286
Décembre	49.551	550	1.137	—	—	51.238
1947 Mars	48.978	550	1.137	—	—	50.665
Juin	48.389	550	1.137	—	—	50.076
Septembre	48.884	550	1.137	—	—	50.571
Décembre	50.193	550	1.137	—	—	51.880
1948 Mars	50.219	550	1.137	—	—	51.906
Juin	49.541	550	1.137	—	—	51.227
Septembre	3.239 (2)	—	—	35.000	742	38.981
Décembre	4.840	—	—	35.000	865	40.705
1949 Mars	3.529	—	—	34.991	915	39.435
Juin	2.640	—	—	34.991	916	38.547
Septembre	5.499	—	—	34.991	915	41.405

(1) Dont 263 millions de francs de titres assimilés.

(2) Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

(3) Sauf au 31 mars 1940, titres acquis en vertu de la loi du 19 juillet 1932.

(4) Sauf au 31 mars 1940, y compris le montant du Bon du Trésor remis à la Banque Nationale en vertu de la loi du 27 décembre 1930, soit 500 millions de francs.

(5) Art. 3, § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique.

(6) Art. 14 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

III — RENDEMENT DES IMPOTS

26

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1947.....	18.512	9.898	20.047	46.457	—
1948.....	22.166	11.407	20.618	54.191	—
1948 Juillet.....	2.094	1.002	1.584	4.681	31.433
Août.....	1.918	895	1.496	4.309	35.742
Septembre.....	1.841	1.021	1.796	4.658	40.400
Octobre.....	1.484	956	1.806	4.246	44.646
Novembre.....	1.718	862	1.688	4.266	48.912
Décembre.....	2.338	1.063	1.878	5.279	54.191
1949 Janvier.....	3.209	880	1.763	5.852	5.852
Février.....	2.083	885	1.605	4.573	10.425
Mars.....	1.994	982	1.720	4.696	15.121
Avril.....	2.044	972	1.566	4.582	19.703
Mai.....	2.189	961	1.558	4.708	24.411
Juin.....	1.998	981	1.515	4.492	28.903
Juillet.....	2.152	813	1.486	4.451	33.354
Août.....	1.445	829	1.491	3.765	37.119
Septembre.....	1.392	996	1.683	4.071	41.190

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 30 septembre 1949 pour les exercices 1948 et 1949

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	EXERCICE 1948		EXERCICE 1949		SEPTEMBRE 1949
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1949
I. Contributions directes.....	24.622	17.299	13.646	14.019	1.392
II. Douanes et accises.....	11.370	10.791	8.221	8.707	997
dont douanes.....	3.159	2.750	2.423	2.465	275
accises.....	7.295	7.951	5.170	6.130	639
taxes spéciales de consommat.....	808		538		68
III. Enregistrement.....	20.617	21.536	14.378	14.761	1.682
dont enregistrement.....	1.817	1.500	1.281	1.290	130
successions.....	984	825	667	595	74
timbres et taxes assimilées.....	17.589	10.000	12.277	12.707	1.462
Total.....	56.609	49.626	36.245	37.487	4.071
Différence par rapport aux éval. budgét.....	+ 6.983		- 1.242		

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en août 1949

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
(milliers de francs)										
A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	2.135	85
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières et immobilières	12	8	4	10.002	2.025	467	125	84	594.294	21.658
Commerce de détail	2	1	1	575	548	90	512	—	56.446	2.361
Commerce de gros et commerce extérieur	17	11	6	33.325	18.353	6.128	1.149	1.209	1.000	50
Fabrications métalliques	13	10	3	14.000	23.085	5.891	1.393	702	1.767	90
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	97.048	4.358
Métaux non ferreux	1	—	1	205	83	—	66	—	230	14
Industrie textile	11	8	3	46.822	130.895	12.319	81	3.830	44.409	1.900
Industries alimentaires	14	11	3	102.082	72.413	8.180	729	1.275	7.756	388
Industrie du bois	6	6	—	6.550	11.531	2.214	—	1.038	—	—
Industrie chimique	1	—	1	100	—62	—	87	—	71.010	3.048
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	5.400	270
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	298.352	12.614
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	2	2	—	2.500	3.741	531	—	—	10	1
Papier et imprimerie	3	2	1	27.190	48.937	705	621	60	1.202	69
Transport	10	7	3	3.495	6.750	1.142	823	80	—	—
Tourisme	3	1	2	4.407	2.860	263	260	—	—	—
Intermédiaires	7	5	2	6.050	9.076	5.423	77	2.261	—	—
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions	3	3	—	1.470	1.564	87	—	—	7.500	337
Charbons	1	1	—	30.000	98.013	7.793	—	7.143	62.925	2.668
Terre cuite	4	2	2	11.180	13.712	280	509	249	—	—
Ciment et industries connexes	3	2	1	15.260	27.610	2.460	92	2.031	28.000	1.260
Carrières	1	—	1	6.000	4.934	—	274	—	326	20
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	1	1	—	500	41	254	—	90	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	—	1	1.000	72	—	201	—	750	30
Films, théâtres, attractions	2	2	—	450	3.420	1.118	—	851	—	—
Artisanat	5	2	3	11.575	8.240	28.770	120	10.714	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	3	3	—	1.700	— 328	76	—	—	—	—
Divers non dénommés	5	3	2	2.673	— 1.114	71	4	—	—	—
TOTAL...	131	91	40	339.111	485.869	84.222	7.128	31.617	1.280.560	51.221
B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	1	1	—	42.000	12.860	10.388	—	9.160	—	—
Sociétés agricoles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mixtes	—	—	—	—	—	—	—	—	1.000	50
TOTAL...	1	1	—	42.000	12.860	10.388	—	9.160	1.000	50
C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	20.000	800
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	—	—	—	—	—	—	—	—	20.000	800
TOTAL GÉNÉRAL...	132	92	40	381.111	498.729	94.610	7.128	40.777	1.301.560	52.071

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois d'août 1949 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	453.872
Coupons d'emprunts de la Colonie	713
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	20.002
Coupons d'emprunts d'organismes divers	90.753

565.340

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (suite)

Source : Institut National de Statistique.

Tableau rétrospectif

30

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recen-sées	en béné-fice	en perte			bénéfice	perte			
1947 (2)	7.242	5.672	1.570	53.896.030	40.783.567	9.338.430	527.053	4.328.143	(3) 13.995.344	468.210
1948 (2)	9.019	6.809	2.210	69.383.579	89.178.476	12.223.261	646.984	6.484.711	(4) 16.886.767	649.458
1948 8 premiers mois	6.195	4.779	1.416	49.140.437	60.789.017	8.852.755	446.815	4.575.939	8.386.369	336.483
1949 8 premiers mois	6.989	5.014	1.975	64.021.297	64.116.591	10.226.350	736.629	5.708.074	11.746.208	505.935
1948 Juin	671	509	162	7.116.381	7.283.243	1.248.384	50.457	477.894	1.057.451	42.464
Juillet	362	279	83	8.184.053	5.659.060	1.637.115	16.988	1.130.105	1.297.955	54.718
Août	175	123	52	716.422	1.978.233	102.492	36.457	26.304	974.443	38.044
Septembre	261	188	73	1.029.629	1.642.251	173.794	12.475	81.639	918.748	35.512
Octobre	559	421	138	8.314.672	9.146.046	1.074.263	34.289	712.449	1.022.753	40.531
Novembre	305	226	79	5.444.291	9.948.700	845.831	26.046	605.395	845.163	33.546
Décembre	327	234	93	2.891.891	5.384.827	604.805	41.906	320.751	993.305	40.389
1949 Janvier	90	60	30	324.649	596.154	77.011	9.314	36.245	1.991.604	86.645
Février	151	109	42	410.532	647.964	380.505	17.316	318.471	1.429.896	58.152
Mars	1.480	1.065	415	9.463.949	8.899.357	1.406.713	113.839	741.586	1.202.110	50.058
Avril	2.081	1.467	614	16.400.115	13.991.670	2.014.375	222.560	1.020.192	1.505.774	77.086
Mai	1.790	1.309	481	18.269.797	23.175.843	2.407.599	232.996	1.386.750	1.161.968	48.185
Juin	842	602	240	11.287.529	9.227.472	2.506.145	99.017	1.523.684	1.447.618	60.838
Juillet	423	310	113	7.483.615	7.079.402	1.359.392	34.459	640.369	1.705.678	72.900
Août	132	92	40	381.111	498.729	94.610	7.128	40.777	1.301.560	52.071

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) Renseignements définitifs. L'addition des éléments des douze mois ne correspond pas au total annuel, étant donné que ce chiffre comprend les sociétés qui publient leur bilan avec retard.

(3) Au 31 décembre 1947. Montant rectifié pour des emprunts existant déjà en 1947, mais non compris dans la statistique.

(4) Au 31 décembre 1948.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

31

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période	Nombre de livrets à fin d'année
1946.....	5.213.360	3.828.538	1.384.822	20.646.488 (1)	6.435.619
1947.....	7.875.174	4.964.339	2.910.835	24.185.471 (2)	6.621.775
1948.....	8.546.888	5.946.441	2.600.447	27.524.459 (2)	
1948 Août	648.810	481.296	167.514	26.141.941	
Septembre	626.138	488.368	137.770	26.279.711	
Octobre	621.566	463.992	157.574	26.437.285	
Novembre	583.765	402.930	180.835	26.618.120	
Décembre	799.869	632.071	167.798	27.524.459 (2)	
1949 Janvier	917.406	434.769	482.637	28.007.096	
Févrierp	710.185	489.532	220.653	28.227.749	
Marsp	913.565	540.123	373.442	28.601.191	
Avrilp	644.800	655.704	— 10.904	28.590.287	
Maip	640.189	583.302	56.887	28.647.174	
Juinp	615.632	571.004	44.628	28.691.802	
Juilletp	738.641	563.839	174.802	28.866.604	
Aoûtp	715.424	494.025	221.399	29.092.932	
Septembrep	686.291	519.527	166.764	29.259.696	
Octobrep	671.604	550.938	120.666	29.380.362	

(1) Y compris les intérêts capitalisés et les intérêts sur les obligations de l'emprunt de l'assainissement monétaire, ainsi que le montant du rachat des obligations du même emprunt.

(2) Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite

(milliers de francs)

PÉRIODES	TRAVAILLEURS MANUELS et versements libres en dehors du cadre des lois d'assurances obligatoires (lois des 16 mars 1865 et 15 décembre 1937)	EMPLOYÉS (lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	OUVRIERS MINEURS (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937) (1)	Total
1947.....	469.437	224.845	146.100	840.882
1948.....	493.266	245.257	p 186.000	p 924.523
1947 Décembre	39.761	19.927		
1948 Janvier	42.824	20.012		
Février	44.250	18.888		
Mars	45.514	20.480		
Avril	41.566	20.879		
Mai	43.384	20.107		
Juin	35.936	19.384		
Juillet	41.046	20.811		
Août	40.663	19.629		
Septembre	40.134	19.232		
Octobre	40.525	21.950		
Novembre	37.923	21.277		
Décembre	39.501	22.608		
1949 Janvier	44.045	20.299		
Février	41.726	19.892		

(1) Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.

III — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																							
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports			Gaz et électricité
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie, confec-tion	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (1)	Ensemble (1)	

a) Indice des salaires horaires moyens

1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	110	112	113	112	113	109	118	105	119	106	106	112	104	106	114	
1947 Mars	339	318	324	314	319	338	327	321	315	327	322	372	366	369	329	346	353	267	329	338	301	296	297	301	
Juin	345	319	334	333	331	344	338	345	323	331	323	380	367	373	335	352	353	260	340	340	303	293	295	311	
Septembre	352	327	341	331	333	353	342	353	332	337	339	385	370	377	340	355	356	266	348	339	308	316	314	325	
Décembre	367	347	354	361	351	358	358	355	342	354	353	390	371	380	360	372	354	287	349	345	313	348	341	343	
1948 Mars	373	347	360	366	352	368	365	357	344	358	357	390	375	382	370	376	361	288	348	390	309	347	340	353	
Juin	381	361	370	376	362	379	376	366	347	363	362	403	383	393	378	378	359	286	369	411	324	343	339	357	
Septembre	387	373	372	384	361	386	382	364	356	372	365	414	392	403	382	379	370	287	369	412	330	351	347	369	
Décembre	395	384	380	398	373	390	391	371	373	375	378	417	394	407	384	384	375	288	369	403	337	392	381	373	
1949 Mars	400	382	376	417	384	405	407	369	366	381	383	415	410	412	385	391	378	293	326	387	388	353	393	385	
Juin	405	400	384	417	395	412	412	371	380	387	388	419	420	419	382	401	382	292	326	387	410	348	390	391	
Septembre	p 403	392	p 387	403	386	416	407	372	377	389	p 387	413	p 416	p 414	389	401	372	312	326	389	410	p 358	394	p 387	405

b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés

1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	111	111	111	114	109	120	108	118	107	126	113	—	—	115
1947 Mars	340	290	317	290	317	322	310	320	320	335	312	401	385	393	321	325	352	266	366	347	289	—	—	—	308
Juin	348	294	322	307	331	329	321	344	320	341	323	408	400	404	331	325	356	256	363	347	299	—	—	—	318
Septembre	353	301	329	309	335	333	324	346	320	347	340	413	406	409	331	327	359	264	372	347	305	—	—	—	331
Décembre	364	319	337	339	350	342	343	346	320	356	342	419	400	409	347	342	360	280	371	348	311	—	—	—	348
1948 Mars	369	322	344	343	367	351	350	352	322	361	345	421	405	413	354	344	367	281	370	382	311	—	—	—	358
Juin	376	331	355	348	359	359	355	356	324	366	350	428	409	418	367	349	369	280	390	397	311	—	—	—	361
Septembre	381	352	358	360	366	367	364	361	334	375	354	439	415	427	369	348	374	281	390	393	311	—	—	—	367
Décembre	385	352	369	367	376	372	371	368	343	375	365	435	413	424	374	354	376	282	328	390	387	315	—	—	371
1949 Mars	388	358	367	384	387	386	386	365	343	379	370	419	425	422	377	344	377	286	328	409	400	315	—	—	388
Juin	391	366	371	385	392	394	390	369	360	380	371	425	422	424	376	350	383	285	329	408	402	315	—	—	389
Septembre	p 392	371	p 381	369	387	397	385	376	371	384	p 371	432	p 428	p 430	383	349	389	302	328	409	397	315	—	—	425

c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés

1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	116	107	118	106	119	108	—	—	116
1947 Mars	331	277	325	313	343	320	320	307	289	306	296	376	375	376	317	330	332	256	353	376	296	—	—	—	294
Juin	338	282	329	324	354	327	329	358	298	307	308	364	378	371	321	330	331	257	360	377	326	—	—	—	299
Septembre	347	291	344	321	358	331	331	364	317	315	325	380	392	386	331	330	331	258	369	379	339	—	—	—	312
Décembre	359	307	354	352	373	337	347	364	317	324	331	387	393	390	352	345	331	254	368	378	339	—	—	—	333
1948 Mars	364	313	353	362	378	351	358	366	319	334	331	392	394	393	353	343	338	273	367	385	339	—	—	—	346
Juin	374	323	367	365	378	359	364	370	322	339	337	405	410	408	370	346	336	273	391	412	339	—	—	—	349
Septembre	378	345	372	373	383	363	369	370	321	352	337	420	416	418	362	348	351	290	391	409	339	—	—	—	358
Décembre	381	338	380	383	394	366	376	379	328	352	349	417	414	415	365	348	355	290	291	391	405	339	—	—	361
1949 Mars	383	352	379	406	412	377	392	379	328	352	353	415	415	415	368	348	358	295	291	375	388	339	—	—	360
Juin	389	363	380	406	422	392	401	385	329	354	354	417	417	417	372	384	359	283	292	375	397	339	—	—	378
Septembre	p 389	372	p 387	394	414	389	394	392	346	359	p 354	427	p 411	p 419	378	384	341	311	291	375	389	339	—	—	394

(1) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES
I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION
a) Mouvement du débit

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION						
	Nombre de chambres à fin de période	BRUXELLES		PROVINCE		BRUXELLES ET PROVINCE	
		Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)
1947 Moyenne mensuelle	38 (1)	97	177.501	119	34.118	216	211.619
1948 Moyenne mensuelle	38 (1)	119	214.812	139	44.799	258	259.611
1948 Octobre	38	125	264.973	146	48.238	271	313.211
Novembre	38	113	210.134	133	44.812	246	254.946
Décembre	38	128	245.876	151	48.591	279	294.467
1949 Janvier	38	120	256.640	137	45.082	257	301.722
Février	38	116	200.836	134	37.685	250	238.521
Mars	38	133	205.422	152	39.294	285	244.716
Avril	38	128	189.323	142	40.301	270	229.624
Mai	38	137	184.184	146	39.072	283	223.256
Juin	38	143	196.527	149	47.630	292	244.157
Juillet	38	140	192.792	146	50.610	286	243.402
Août	38	151	205.745	145	51.423	296	257.168
Septembre	38	142	208.005	146	48.872	288	256.877
Octobre	38	142	224.943	151	43.855	293	268.798

(1) Au 31 décembre.

N. B. — Les opérations de la liquidation du comptant à la Bourse de Bruxelles, auparavant compensées par la Banque Nationale de Belgique, sont, depuis le mois de mars, liquidées par la Caisse de Compensation du Comptant près la Bourse de Bruxelles; comme cette Caisse n'est pas en mesure de fournir les montants liquidés, la publication de cette statistique a dû être suspendue.

b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles (mouvement du débit)

PÉRIODES	Call-money (1)		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)
1948 Moy. mens.	2.868	148.793	1.015	6.462	113.023	56.649	2.435	2.908	119.341	214.812
1948 Octobre	3.809	190.209	1.066	10.505	117.698	61.745	2.467	2.514	125.040	264.973
Novembre	3.170	141.266	904	5.797	107.225	60.592	2.159	2.479	113.458	210.134
Décembre	3.875	171.138	1.063	8.317	121.178	62.847	2.097	3.547	128.213	245.876
1949 Janvier	3.522	193.873	1.100	7.204	113.392	53.515	1.897	2.048	119.911	256.640
Février	3.214	135.442	818	7.862	110.158	55.164	1.920	2.368	116.110	200.836
Mars	3.618	141.443	1.089	7.662	126.352	54.112	2.318	2.205	133.377	205.422
Avril	3.772	126.109	1.276	8.747	120.443	51.988	2.273	2.479	127.764	189.323
Mai	3.991	114.545	1.795	7.157	128.480	59.726	2.312	2.756	136.578	184.184
Juin	3.087	128.274	1.823	6.999	136.275	58.050	2.102	3.204	143.287	196.527
Juillet	4.051	120.649	1.661	6.957	132.579	62.294	1.816	2.892	140.107	192.792
Août	4.243	131.677	1.671	5.941	142.977	65.161	1.820	2.966	150.711	205.745
Septembre	4.002	138.490	1.604	7.296	134.462	59.148	1.936	3.071	142.004	208.005
Octobre	4.291	154.161	2.045	10.971	132.968	56.957	2.437	2.854	141.741	224.943

(1) Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en *call-money*.

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX
(millions de francs)

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (*) (moyenne journalière)	Avoir des particuliers (*)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1947 Moyenne mensuelle	(1) 617.079	26.371	18.299	18.484	56.649	18.561	56.649	150.343	91	3,25
1948 Moyenne mensuelle	(1) 629.485	27.831	20.076	22.087	60.159	21.989	60.159	164.393	91	3,36
1948 Octobre	628.415	29.240	21.856	21.829	60.170	22.375	60.170	164.545	90	3,04
Novembre	629.502	29.309	21.675	22.275	61.263	23.477	61.263	168.277	91	3,54
Décembre	629.485	28.989	21.240	24.703	66.515	22.834	66.515	180.567	91	3,35
1949 Janvier	630.988	30.266	20.588	23.161	66.638	25.920	66.638	182.357	91	3,43
Février	631.984	27.587	19.681	21.713	59.509	22.149	59.509	162.880	91	3,48
Mars	632.595	27.525	19.737	24.045	65.100	22.856	65.100	177.102	91	3,33
Avril	632.317	28.009	20.406	22.712	60.060	22.222	60.060	165.054	90	3,29
Mai	631.691	28.318	20.330	23.191	61.846	23.708	61.846	170.591	91	3,39
Juin	630.682	27.541	20.119	22.438	59.781	21.893	59.781	163.893	91	3,18
Juillet	630.503	28.298	20.797	22.347	59.345	23.910	59.345	164.947	90	3,14
Août	629.669	27.337	20.380	23.219	58.161	22.877	58.161	162.218	91	3,18
Septembre	629.937	27.618	20.426	21.035	57.523	21.532	57.523	157.613	91	3,07
Octobre	630.978	27.413	20.215	23.069	61.564	22.964	61.564	169.161	91	3,44

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

(*) Ces avoirs comprennent: les avoirs libres temporairement indisponibles et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

LES PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

45

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

PÉRIODES	Indice général	Produits minéraux					Produits chimiques			Peaux et cuirs				
		Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts		Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques
<i>Nombre de produits</i>	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1947 Moy. mens. . .	355	344	388	397	341	454	331	226	342	367	312	340	251	364
1948 Moy. mens. . .	389	471	433	450	379	496	356	273	390	333	318	342	261	402
1948 Juillet	391	474	437	460	382	496	358	273	400	383	318	343	260	403
Août	390	490	425	461	384	496	358	272	409	383	317	342	260	403
Septembre	388	466	421	447	385	496	358	274	410	383	316	340	261	397
Octobre	387	471	413	412	387	496	358	274	412	391	309	328	262	401
Novembre	389	467	413	405	391	496	358	274	429	391	312	333	262	403
Décembre	392	491	416	406	392	496	358	274	433	391	312	333	263	404
1949 Janvier	390	470	416	404	394	496	358	269	445	391	309	328	264	384
Février	384	423	415	399	394	496	358	268	445	393	309	328	264	382
Mars	378	406	409	400	388	496	358	263	424	395	299	313	264	385
Avril	373	399	409	390	384	496	358	257	400	416	291	301	264	383
Mai	372	419	419	374	383	496	358	252	400	421	285	294	264	377
Juin	366	411	411	370	371	496	358	252	350	431	279	285	264	372
Juillet	364	400	402	358	375	496	358	252	364	432	278	284	264	371
Août	363	414	383	350	373	496	358	239	369	432	276	284	257	371
Septembre	361	405	377	347	368	496	358	239	350	433	275	282	258	373

45

PÉRIODES	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métallique	Non ferreux
<i>Nombre de produits</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1947 Moy. mens. . .	176	568	438	356	275	371	416	560	276	342	334	345	321	354
1948 Moy. mens. . .	185	612	460	381	330	364	445	586	287	362	345	346	324	424
1948 Juillet	210	596	470	378	326	357	448	559	293	365	347	345	325	438
Août	195	588	470	377	326	361	434	571	293	365	349	346	325	446
Septembre	193	586	459	360	334	357	437	600	293	365	350	348	326	448
Octobre	189	586	443	379	327	358	441	600	291	365	350	348	325	452
Novembre	158	586	436	380	343	352	431	604	291	382	355	349	329	474
Décembre	160	580	430	380	354	347	424	604	291	382	356	349	329	480
1949 Janvier	164	581	427	389	368	342	452	597	291	382	352	345	325	480
Février	160	570	420	385	365	336	445	598	291	383	351	341	325	480
Mars	164	560	412	378	355	333	443	590	282	379	350	340	329	460
Avril	160	552	405	371	340	328	441	556	282	379	345	338	325	441
Mai	156	552	399	360	332	323	438	549	282	383	336	336	325	376
Juin	145	539	392	360	328	325	436	510	271	392	329	327	324	348
Juillet	149	536	377	353	328	311	425	499	271	395	332	329	324	362
Août	160	536	377	353	342	302	419	512	268	395	332	330	323	370
Septembre	153	536	377	360	339	312	437	512	268	395	328	330	316	370

45

b) INDICES DES PRIX DE GROS A L'ETRANGER (*)

Base : période 1936 à 1938 = 100

46

PÉRIODES	Etats-Unis (Department of Labor, Bureau Labor Statistics)	France (1) (Statistique générale de la France)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	Royaume-Uni (Board of Trade)	Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie des Arts et Métiers et du Travail)
1947 Moyenne mensuelle	185	989	270	189	183	214
1948 Moyenne mensuelle	201	1.712	280	216	196	222
1948 Juin	203	1.691	278	219	198	223
Juillet	206	1.698	277	218	197	222
Août	207	1.783	278	218	199	221
Septembre	206	1.791	277	216	199	220
Octobre	202	1.887	282	216	198	220
Novembre	200	1.977	287	217	199	222
Décembre	198	1.974	289	217	199	221
1949 Janvier	196	1.946	293	218	199	220
Février	193	1.898	293	218	199	219
Mars	193	1.872	292	217	198	217
Avril	192	1.846	293	223	198	214
Mai	190	1.890	292	228	197	211
Juin	189	1.813	292	228	198	210
Juillet	187	1.854	291	225	197	211
Août	187	1.910	290	225	196	210

(1) Base 1938 = 100

(*) Les indices (sauf ceux de la France) ont été ramenés à la même base (période 1936 à 1938 = 100) afin de faciliter la comparaison entre les différents pays.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
<i>Nombre de produits</i>	56	34	22
1947 Moyenne mensuelle	344	305	405
1948 Moyenne mensuelle	394	384	410
1948 Août	400	393	414
Septembre	403	399	413
Octobre	394	389	411
Novembre	394	385	411
Décembre	395	387	411
1949 Janvier	393	384	411
Février	388	375	410
Mars	382	366	408
Avril	380	362	409
Mai	379	359	408
Juin	381	364	408
Juillet	379	361	408
Août	378	361	407
Septembre	379	362	406
Octobre	376	358	407

LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

Source : Ministère du Combustible et de l'Énergie.

55

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE									
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	TOTAL		
1936-38 Moyenne mensuelle	87.252	125.866	408	353	640	451	541	(2) 2.425	24,0	1.502
1947 Moyenne mensuelle	95.072	137.770	337	274	496	326	600	2.033	24,5	(1) 448
1948 Moyenne mensuelle	102.116	146.198	363	301	559	338	662	2.223	24,4	(1) 837
1948 Juillet	100.079	144.280	299	255	462	325	646	1.987	22,2	1.059
Août	99.442	142.016	351	294	573	308	654	2.180	24,9	1.127
Septembre	101.677	145.134	381	328	588	365	677	2.339	25,8	1.096
Octobre	105.105	149.346	402	333	611	380	705	2.431	26,0	1.044
Novembre	109.583	154.197	390	316	589	357	686	2.338	24,2	942
Décembre	109.623	154.006	406	326	621	387	701	2.441	25,0	837
1949 Janvier	108.038	152.403	393	336	612	382	713	2.436	24,7	864
Février	107.355	151.616	378	325	586	368	674	2.331	23,7	1.009
Mars	109.395	151.499	419	347	664	426	763	2.619	26,6	1.329
Avril	105.915	150.981	406	332	621	385	684	2.428	24,9	1.746
Mai	104.930	149.397	398	333	618	382	667	2.398	24,9	2.214
Juin	103.871	148.017	379	322	609	379	664	2.353	24,5	2.681
Juillet	100.667	144.321	289	241	452	311	576	1.869	19,9	2.853
Août	99.455	142.386	341	275	526	306	557	2.005	21,5	2.983
Septembre	98.503	142.180	351	283	534	338	576	2.082	22,0	2.680

(1) A fin d'année.

(2) Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Pièces d'acier moulées	Acier fini	Fer fini
1936-1938 Moyenne mensuelle	451	3.831	113	855	(1) 37	261	253	6,0	198	3,8
1947 Moyenne mensuelle	394	4.087	113	569	(2) 37	235	235	5,3	206	2,6
1948 Moyenne mensuelle	460	4.484	82	573	(2) 48	329	321	5,6	267	2,5
1948 Juillet	460	4.476	52	496	44	325	312	4,9	238	1,8
Août	471	4.455	65	707	47	347	346	5,6	281	2,2
Septembre	450	4.554	77	508	47	354	347	5,7	289	3,0
Octobre	487	4.626	88	537	46	369	367	5,8	297	2,3
Novembre	480	4.683	123	606	48	359	347	5,5	288	2,6
Décembre	492	4.720	95	611	48	377	357	6,8	299	2,7
1949 Janvier	473	4.708	78	532	48	376	363	6,9	306	3,2
Février	434	4.609	65	523	48	355	350	6,5	301	3,3
Mars	476	4.620	67	523	45	397	409	7,2	325	3,5
Avril	448	4.579	53	469	44	342	350	6,4	283	2,8
Mai	446	4.517	60	494	43	332	334	5,9	288	2,0
Juin	409	4.551	55	512	41	308	317	5,2	267	1,3
Juillet	386	4.399	42	464	35	277	274	4,7	202	0,3
Août	367	4.423	51	448	35	258	263	5,1	227	0,4
Septembre	367	4.416	58	580	35	266	269	5,1	215	2,5

(1) Au 31 décembre 1938.

(2) Au 31 décembre.

II — INDUSTRIE TEXTILE

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

56

PÉRIODES	PRODUCTION DE FILS (tonnes)							PRODUCTION DE TISSUS ÉCRUS TOMBÉS DE MÉTIERS (POUR COMPTE PROPRE, SERVICES PUBLICS ET ORDRES A FAÇON) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute (1)	Coton ou fibranne (2)	Laine (3)	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1947 Moyenne mensuelle	772	3.043	236	6.211	561	1.703	1.826	721	2.204	5.724	1.878	328
1948 Moyenne mensuelle	620	3.466	210	6.018	685	1.537	1.306	418	2.453	5.222	1.616	431
1948 Juin	552	3.723	224	6.149	718	1.504	1.244	414	2.700	5.186	1.876	485
Juillet	462	3.215	182	5.202	613	1.191	1.051	355	2.489	4.583	1.496	396
Août	465	3.277	188	5.173	597	1.299	1.080	335	2.373	4.555	1.492	443
Septembre	519	3.512	194	6.095	692	1.327	1.176	331	2.630	5.366	1.531	445
Octobre	504	3.529	228	5.771	722	1.465	1.337	361	2.404	5.304	1.561	438
Novembre	669	3.341	181	4.643	646	1.519	1.204	396	2.385	4.650	1.476	392
Décembre	586	3.788	167	5.671	715	1.423	1.452	420	2.489	5.205	1.622	391
1949 Janvier	548	3.524	223	5.865	765	1.410	1.214	367	2.461	4.618	1.684	405
Février	592	3.698	173	5.392	715	1.335	1.225	362	2.581	4.797	1.616	419
Mars	553	4.375	222	6.517	920	1.347	1.535	453	3.063	5.363	1.918	480
Avril	561	3.988	169	5.745	872	1.146	1.330	392	2.594	4.972	1.718	436
Mai	571	3.976	201	6.205	901	1.218	1.393	388	2.637	4.898	1.674	447
Juin	667	4.001	221	6.897	857	1.394	1.453	388	2.641	4.910	1.632	470
Juillet	513	2.741	217	4.853	793	1.219	1.393	350	2.151	4.236	1.563	408
Août	610	3.121	148	6.057	810	1.552	1.693	356	2.409	4.670	1.717	401

(1) Y compris les tapis en jute.

(2) Y compris les couvertures et les tapis en coton, les torchons, le couil à matelas, les tissus d'ameublement, le velours, les tissus pour pantoufles, etc.

(3) Y compris couvertures et tapis en laine.

III — PRODUCTIONS DIVERSES

56

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut national de Statistique).

PÉRIODES	CIMENT	CHAUX (tonnes)	CALCAIRES	AMMONIAQUE DE SYNTHÈSE ET DÉRIVÉS		ENGRAIS COMPOSÉS (tonnes)	PAPIER		BRIQUES	
				(tonnes d'azote primaire)	(tonnes d'azote dans les engrais finis)		Papier (tonnes)	Cartons	Briques ordinaires (milliers de pièces)	Briques de parement
1938 Moyenne mensuelle	250.000	(1) 117.382	(1) 155.538	10.390	9.527	5.856	15.462	1.755	173.433	15.250
1947 Moyenne mensuelle	217.431	101.350	89.396	12.997	11.579	4.669	18.660	1.683	215.001	14.756
1948 Moyenne mensuelle	277.579	134.869	119.529	12.997	11.579	4.669	19.182	1.683	215.001	14.756
1948 Juillet	271.020	123.556	123.054	12.761	11.887	1.551	15.090	1.312	234.523	13.403
Août	268.460	141.200	151.184	12.947	10.912	2.786	18.262	1.227	255.233	16.362
Septembre	327.645	157.782	156.505	12.470	11.416	5.614	18.982	1.638	263.477	23.483
Octobre	311.065	159.444	139.372	16.036	12.963	2.712	20.999	1.653	236.068	20.631
Novembre	254.185	147.375	131.662	14.818	12.982	2.235	18.676	1.515	190.790	8.646
Décembre	218.265	154.303	111.175	14.193	12.023	4.645	18.818	1.683	215.025	15.819
1949 Janvier	176.595	152.816	86.577	11.496	10.443	7.096	18.976	1.319	180.770	13.042
Février	175.195	152.021	98.075	13.773	12.259	6.912	19.321	1.556	175.728	12.844
Mars	224.143	152.475	111.680	15.208	14.447	10.768	21.172	1.749	150.702	14.012
Avril	252.710	126.271	117.869	14.687	12.933	8.903	19.894	1.657	105.905	16.797
Mai	256.130	122.775	132.319	15.166	13.515	670	19.608	1.626	136.383	15.318
Juin	245.000	120.352	140.740	14.131	12.617	(2)	20.151	1.763	145.138	16.843
Juillet	245.335	109.950	120.042	13.736	12.100	813	16.849	1.249	169.092	10.592
Août	253.815	123.737	112.479	14.224	12.567	1.586	20.851	1.518	182.859	15.049
Septembre	289.470	p 127.815	p 112.893	p 14.536	p 12.887	p 5.428	p 21.692	p 1.784	p 186.549	p 12.620

(1) Moyenne mensuelle 1937-1938-1939.

(2) Montant non publié.

Source : Administration des Douanes et Accises.

PÉRIODES	SUCRES				BRASSE- RIES	DISTILLE- RIES	ALLUMETTES			PÊCHE			
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) fin de mois	Déclara- tions en consom- mation			Quantités de matières déclarées (substan- ces fari- neuses et substances sucrées) (tonnes)	Production d'alcool (hectolitres)	Fabrica- tion	Consom- mation	Exporta- tion	Vente de poisson (2) aux minques d'Ostende Nieuport, Zeebrugge et Blankenberge	
	sucres bruts	sucres raffinés										Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers fr.)
1936-38 Moyenne mens.	17.493	17.183	120.910	20.667	(1) 16.412	35.046	4.421	1.807	2.590	2.260	7.189		
1947 Moyenne mensuelle	11.114	11.881	88.008	18.172	10.775	24.463	4.350	1.621	2.693	3.390	34.584		
1948 Moyenne mensuelle	20.916	16.495	76.944	19.961	10.627	23.845	3.390	2.008	1.378	3.180	29.546		
1948 Juillet	60	19.644	37.768	16.902	10.365	24.780	2.758	2.031	1.224	3.647	24.945		
Août	—	19.659	33.661	18.246	10.945	14.633	2.886	2.075	2.508	3.175	31.584		
Septembre	1	19.886	22.932	19.883	9.636	27.470	3.485	2.291	1.658	3.051	34.922		
Octobre	72.281	14.310	71.010	21.019	9.980	28.728	4.207	2.519	1.354	3.245	36.149		
Novembre	137.928	17.608	183.543	19.569	8.963	21.832	4.074	2.485	2.072	4.123	37.617		
Décembre	40.395	18.202	191.228	25.541	9.476	23.297	3.761	1.663	1.414	3.405	30.685		
1949 Janvier	73	10.918	173.283	14.615	7.676	29.663	3.536	1.701	1.721	3.459	40.769		
Février	—	10.326	152.581	14.935	8.861	26.431	3.365	1.924	665	3.773	35.457		
Mars	168	12.328	128.107	21.732	11.026	16.815	4.191	1.614	1.294	5.203	49.769		
Avril	—	11.247	117.473	17.601	13.601	19.136	4.598	1.461	3.242	4.393	37.774		
Mai	—	11.450	102.327	18.250	12.407	27.913	4.320	1.654	2.566	3.855	30.781		
Juin	—	10.827	85.646	20.519	12.125	16.182	4.057	2.061	2.523	2.763	22.631		
Juillet	12	11.749	58.920	21.915	13.462	20.778	3.429	1.678	1.615	3.067	19.754		
Août	—	13.449	38.790	21.317	13.159	20.041	3.799	2.455	760	2.488	25.849		
Septembre	99	13.485	19.399	23.390	11.898	30.740	4.190	2.291	2.801	2.727	22.331		

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement.

IV — ENERGIE ELECTRIQUE (*)

(milliers de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Energie.

58

PÉRIODES	Production (1)				Importation	Exportation	Total énergie absorbée par les réseaux
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique			
	Régies communales	Sociétés privées					
1	2	3	4 = 1+2+3	5	6	7 = 4+5-6	
1936-38 Moyenne mensuelle	20.361	189.899	227.802	438.062	5.472	2.168	441.366
1947 Moyenne mensuelle	28.736	327.979	244.309	601.024	21.749	4.978	617.795
1948 Moyenne mensuelle	30.848	336.598	291.127	658.573	23.692	3.833	678.432
1948 Juillet	22.215	295.106	282.413	599.734	20.193	3.666	616.261
Août	26.560	322.549	285.863	634.972	25.659	3.465	657.166
Septembre	28.679	329.666	290.017	648.262	32.366	3.590	677.038
Octobre	31.826	353.116	311.634	696.576	27.190	3.712	720.054
Novembre	34.390	363.708	314.147	712.245	12.158	3.153	721.250
Décembre	36.706	393.421	317.780	747.904	7.884	2.810	752.981
1949 Janvier	37.959	375.582	307.827	721.368	6.411	4.085	723.694
Février	30.679	349.782	290.375	670.836	7.058	5.593	672.301
Mars	33.183	377.798	326.872	737.853	7.384	7.128	738.109
Avril	27.533	346.822	294.605	668.960	7.600	2.802	673.758
Mai	26.595	344.069	298.859	669.523	9.094	2.858	675.759
Juin	26.148	320.399	285.225	631.772	15.640	2.213	645.199
Juillet	24.100	311.036	255.935	591.072	15.111	2.854	603.329
Août	27.875	337.364	262.476	627.715	14.105	2.383	639.437
Septembre	29.957	358.231	270.084	658.272	10.183	4.267	664.188

(*) Nombre de centrales en activité au début de l'année 1947 : 274; au début de l'année 1948 : 268.

(1) Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V — GAZ

(Production, Importation et Exportation) (1)

(milliers de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Energie.

59

PÉRIODES	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Total de gaz produit en Belgique	Importations	Exportations	Solde : importations moins exportations	Total de gaz disponible en Belgique
	Régies et associations de communes	Sociétés privées	Régies	Sociétés privées						
				Production destinée à la distribution publique	Production destinée aux fournitures industrielles					
1	2	3	4	5	6 = 1+2+3+4+5	7	8	9 = 7-8	10 = 6+9	
1948 Moyenne mensuelle	161	3.705	6.426	57.624	73.605	141.521	130	1.702	- 1.572	139.949
1948 Juin	172	4.540	5.900	118.391	128.993	128.993	193	1.627	- 1.434	127.559
Juillet	171	2.896	5.560	129.607	138.234	138.234	(2) — 113	1.559	- 1.672	136.562
Août	190	3.277	5.789	134.743	143.999	143.999	129	1.347	- 1.218	142.781
Septembre	192	3.006	6.159	133.378	142.735	142.735	46	1.532	- 1.486	141.249
Octobre	171	3.380	6.508	138.864	148.923	148.923	125	1.618	- 1.493	147.430
Novembre	154	3.025	6.700	138.216	148.095	148.095	30	1.790	- 1.760	146.335
Décembre	131	4.466	7.393	140.555	152.545	152.545	35	2.025	- 1.990	150.555
1949 Janvier	138	3.947	6.638	63.477	72.541	146.741	37	2.044	- 2.007	144.734
Février	124	3.458	6.365	55.762	75.760	141.469	35	1.896	- 1.861	139.608
Mars	141	4.239	7.204	61.403	82.416	155.403	36	2.103	- 2.067	153.336
Avril	152	3.298	6.264	55.978	80.099	145.791	33	1.812	- 1.779	144.012
Mai	168	4.739	6.551	56.903	80.526	148.887	34	1.943	- 1.909	146.978
Juin	167	4.079	5.905	55.004	77.077	142.232	30	1.736	- 1.730	140.526
Juillet	181	3.265	5.566	53.417	66.719	129.148	37	1.619	- 1.582	127.566
Août	178	5.994	5.855	52.523	62.924	127.474	201	1.608	- 1.407	126.067

(1) La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgas des synthèses chimiques et du gaz des hauts-fourneaux. Elle ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgas ou gaz de hauts-fourneaux, qui sont mélangés en dehors de l'usine de production au gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries (gaz de houille ou autres) et utilisé pour leurs besoins propres (chauffage de fours, etc.).

(2) Rectification des importations pour les mois précédents.

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

LA CONSOMMATION (*)

65

I — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

(Période 1936 à 1938 = 100)

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS										
	VÊTEMENTS					AMEUBLEMENT			ARTICLES DE MÉNAGE ET DIVERS		
	Grands magasins sans distinction d'activité	Grands magasins à rayons multiples			Grands magasins spécialisés dans la confection et la couture	Grands magasins à rayons multiples			Grands magasins à rayons multiples		
		Chiffre d'affaires mensuel				Chiffre d'affaires mensuel			Chiffre d'affaires mensuel		
		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total	de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total
1948 Juillet	448	340	490	480	308	270	495	468	251	376	362
Août	345	296	384	378	214	274	441	421	251	386	372
Septembre	425	321	462	453	313	343	513	493	257	390	376
Octobre	543	390	566	555	495	378	459	449	269	405	391
Novembre	452	371	486	478	347	331	427	415	332	495	478
Décembre	495	506	540	537	324	303	492	470	358	598	572
1949 Janvier	393	368	442	438	215	333	446	433	250	363	351
Février	368	327	412	407	205	303	509	485	225	347	334
Mars	438	329	481	471	304	421	489	481	332	395	383
Avril	527	343	560	547	447	440	536	524	254	412	395
Mai	455	329	492	482	348	348	503	488	244	397	381
Juin	395	281	436	427	270	312	427	413	220	356	341
Juillet	474	332	540	526	263	245	483	455	243	403	386
Août	<i>p</i> 324	<i>p</i> 253	372	<i>p</i> 364	184	255	440	418	<i>p</i> 230	416	<i>p</i> 396
Septembre	<i>p</i> 379	<i>p</i> 311	425	<i>p</i> 418	222	346	554	530	<i>p</i> 244	412	<i>p</i> 394

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS Source : Institut National de Statistique				MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX						
	Grands magasins sans distinction d'activité	Indice général			Indice général	Alimentation	Indice général	Boulangerie	Alimentation	Vêtements			
		Grands magasins à rayons multiples						Source : I. N. S.	Source : B. N. B.	Source : I. N. S.	Source : Banque Nationale de Belgique		
		Chiffre d'affaires mensuel											
	de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total	de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total							
1948 Juillet	406	274	428	414	415	355	259	195	376	396			
Août	366	264	391	379	374	332	253	183	303	364			
Septembre	407	284	428	415	396	371	279	181	378	457			
Octobre	457	312	468	453	389	364	290	200	397	530			
Novembre	461	341	485	471	341	334	270	180	284	446			
Décembre	531	385	566	549	417	416	309	201	467	515			
1949 Janvier	376	289	400	389	383	351	259	178	377	460			
Février	362	259	387	375	322	327	254	177	354	363			
Mars	417	343	435	426	366	349	302	205	398	489			
Avril	460	300	478	461	398	351	293	193	369	493			
Mai	420	278	442	427	384	349	270	193	381	431			
Juin	370	247	392	378	380	349	261	198	382	366			
Juillet	427	264	459	441	409	358	255	188	381	360			
Août	<i>p</i> 370	<i>p</i> 239	403	<i>p</i> 388	366	357	267		392	345			
Septembre	<i>p</i> 401	<i>p</i> 273	431	<i>p</i> 417	365		298						

(*) Pour les consommations de sucre et d'allumettes, voir tableau n° 56.

II — CONSOMMATION DE TABAC (Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

66

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher
	(milliers de pièces)			(tonnes)
1936-38 Moyenne mensuelle	16.187	49.414	430.048	1.097
1947 Moyenne mensuelle	7.971	20.020	712.420	819
1948 Moyenne mensuelle	7.318	21.705	741.725	818
1948 Août	5.615	21.256	813.025	962
Septembre	5.862	19.779	891.035	885
Octobre	6.200	15.859	739.172	768
Novembre	10.712	29.605	600.104	856
Décembre	9.425	29.668	717.450	834
1949 Janvier	5.354	17.258	711.217	759
Février	1.748	3.626	650.852	506
Mars	3.517	15.201	839.734	724
Avril	10.196	35.898	487.631	1.048
Mai	7.244	25.941	672.120	985
Juin	6.996	21.029	765.284	1.040
Juillet	6.153	20.256	730.794	768
Août	6.291	27.633	847.688	918
Septembre	8.328	20.028	741.507	785
Octobre	8.919	19.740	718.447	874

III — ABATAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

67

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1936-38 Moyenne mensuelle	16.561	698	12.242	26.679	6.462
1947 Moyenne mensuelle	18.114	2.666	10.115	22.350	7.046
1948 Moyenne mensuelle	15.190	4.673	11.919	26.575	5.143
1948 Juillet	14.344	5.441	13.959	21.651	2.387
Août	14.694	6.235	12.110	20.894	2.660
Septembre	14.769	6.968	11.706	24.717	6.646
Octobre	14.561	5.322	9.386	22.716	8.095
Novembre	17.351	5.733	9.569	24.110	10.189
Décembre	16.942	5.561	8.091	22.687	10.049
1949 Janvier	15.894	4.834	7.808	25.329	8.238
Février	14.707	3.869	9.880	25.986	5.933
Mars	18.714	3.778	14.568	36.636	4.354
Avril	14.957	2.317	13.290	32.715	2.417
Mai	17.287	2.176	13.186	37.818	1.666
Juin	18.148	2.787	14.251	38.823	1.211
Juillet	14.576	2.868	11.063	32.681	815
Août	20.297	4.104	13.683	38.436	1.473
Septembre	17.486	3.762	10.846	35.569	2.866

LES TRANSPORTS

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	Recettes						Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploita- tion
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total	Intervention de l'Etat (2)	Total général			
1938 Moyenne mens. (1)	73,8	146,6	5,2	225,6	—	225,6	238,9	— 13,3	105,9
1947 Moyenne mens. ..	202,0	400,8	25,5	628,3	119,6	747,9	808,8	— 60,9	108,8
1948 Moyenne mens. p	211,5	438,7	29,4	679,6	205,6	885,2	864,2	+ 21,0	98,0
1948 Juin	200,8	406,1	36,4	643,3	166,7	810,0	822,1	— 12,1	101,5
Juillet	268,2	392,3	27,4	687,9	225,0	913,0	871,2	+ 41,8	95,4
Août	290,0	421,4	28,7	740,1	225,0	965,1	909,6	+ 55,5	94,3
Septembre	220,8	439,0	29,0	688,8	166,7	855,5	828,3	+ 27,2	96,8
Octobre	203,6	471,9	21,9	697,4	166,7	864,0	846,6	+ 17,5	98,0
Novembre	169,4	475,4	25,5	670,3	166,7	837,0	838,7	— 1,8	100,2
Décembre	181,6	467,6	31,7	680,9	516,7	1.197,6	1.059,0	+ 138,5	88,4
1949 Janvier	187,2	437,0	37,6	661,8	166,6	828,4	858,6	— 30,2	103,7
Février	154,3	417,1	31,8	603,2	166,6	769,8	835,0	— 65,2	108,5
Mars	166,4	449,1	33,7	649,3	166,8	816,1	894,9	— 78,8	109,7
Avril	198,5	408,1	39,9	646,5	166,7	813,2	856,7	— 43,5	105,4
Mai	194,7	389,3	45,1	629,1	166,7	795,8	925,3	— 129,5	116,3
Juin	202,5	385,7	28,2	616,3	166,6	782,9	850,1	— 67,2	108,6
Juillet	275,3	368,9	32,2	676,5	166,7	843,2	862,6	— 19,4	102,3
Août	284,6	381,7	35,0	701,4	166,7	868,1	880,6	— 12,5	101,4

(1) Y compris le Nord-Belge.

(2) Subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2) 1° Trafic général							
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES					
					Nombre (milliers)	Voyageurs km. (millions)	Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)				
Service interne belge	Service internat.	Transit	Total									
1938 Moyen.men.(3)	388.982	114.745	90.665	479.647	16.004	511	5.250	186	154	88	428	
1947 Moyen. mens..	324.103	104.891	41.401	365.505	19.367	611	5.004	224	172	92	489	
1948 Moyen. mens..	321.733	100.187	44.909	366.642	18.693	599	5.322	220	198	95	518	
1948 Juin	300.405	88.839	42.004	342.409	17.546	577	4.802	197	176	99	472	
Juillet	282.305	83.241	43.636	325.941	17.370	631	4.645	184	195	81	460	
Août	311.200	92.874	42.955	354.155	18.236	706	5.095	210	198	95	503	
Septembre ..	330.190	99.825	41.999	372.189	18.969	611	5.320	231	184	85	500	
Octobre	349.064	108.281	49.341	398.405	18.320	581	5.785	240	179	103	522	
Novembre	341.965	108.903	53.049	395.014	18.592	571	6.034	228	207	128	563	
Décembre	321.129	113.253	56.691	377.820	18.898	575	5.609	215	207	131	563	
1949 Janvier	301.652	111.531	50.480	352.132	18.840	561	5.379	204	208	129	541	
Février	290.621	97.242	50.269	340.890	17.683	531	5.027	192	189	104	485	
Mars	313.239	99.355	48.978	362.217	19.013	566	5.322	205	201	100	506	
Avril	293.657	87.103	45.192	338.849	18.447	584	4.869	186	187	88	461	
Mai	286.826	82.008	43.557	330.383	18.500	584	4.742	176	184	95	455	
Juin	283.634	80.095	41.916	325.550	17.926	602	4.633	173	177	85	435	
Juillet	257.712	73.202	40.565	298.277	16.883	654	4.112	156	152	92	400	
Août	287.112	82.605	40.779	327.891	19.128	725	4.474	175	158	105	438	

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

(3) Y compris le Nord-Belge.

c) Statistique du trafic (1)

2° Transport des principales grosses marchandises

A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
1938 Moyenne mensuelle (2)...	428	6.169	405	2.540	472	516	559	934	64	225	77	377
1947 Moyenne mensuelle.....	489	5.004	297	1.915	425	474	478	599	58	255	91	411
1948 Moyenne mensuelle.....	513	5.323	269	1.840	668	612	491	611	48	230	84	471
1948 Juin	472	4.802	143	1.046	575	559	502	675	38	188	70	406
Juillet	460	4.645	144	1.542	677	566	446	577	33	178	65	417
Août	503	5.095	175	1.708	735	626	473	628	59	165	68	457
Septembre	500	5.320	166	1.832	632	656	504	690	97	193	75	475
Octobre	522	5.785	601	1.986	567	674	520	630	39	189	73	505
Novembre	563	6.034	750	2.034	732	670	458	546	34	244	82	484
Décembre	553	5.609	282	2.093	713	724	430	464	37	306	90	470
1949 Janvier	541	5.379	185	2.059	728	703	408	425	35	286	83	468
Février	485	5.027	177	1.826	607	689	430	428	36	275	79	480
Mars	506	5.321	173	1.830	695	750	457	537	38	289	76	476
Avril	461	4.869	142	1.628	700	654	454	565	34	222	68	402
Mai	455	4.744	121	1.542	712	650	477	610	31	153	67	381
Juin	435	4.633	125	1.503	633	663	470	612	26	164	65	372
Juillet	400	4.112	150	1.386	500	532	414	586	22	141	60	321
Août	438	4.474	171	1.534	527	580	427	593	67	151	68	356

(1) Non compris les transports militaires.

(2) Y compris le Nord-Belge.

PÉRIODES	Total	Produits agricoles et aliment.	Com-bustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Mat. de constr. verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divers	Tonnes-km. transportées
1938 Moyenne mensuelle (1)	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.858
1947 Moyenne mensuelle	3.196	163	1.522	13	227	339	433	16	137	27	318	4.565
1948 Moyenne mensuelle	3.375	142	1.633	14	237	342	480	14	115	32	366	4.344
1948 Août	3.221	60	1.572	14	229	342	503	28	104	32	337	3.911
Septembre	3.491	78	1.717	14	227	348	548	61	97	35	366	4.041
Octobre	3.811	399	1.797	11	236	358	500	9	91	32	378	6.159
Novembre	3.766	562	1.757	10	220	307	420	5	93	31	361	6.919
Décembre	3.414	130	1.893	15	253	269	360	5	109	34	346	3.240
1949 Janvier	3.247	54	1.828	11	242	275	335	5	112	31	354	2.657
Février	3.078	55	1.857	13	216	305	328	6	133	28	337	2.624
Mars	3.311	56	1.728	14	244	320	410	6	145	30	358	3.289
Avril	3.047	41	1.534	12	212	339	468	5	107	29	310	3.160
Mai	2.928	33	1.435	12	184	352	496	5	81	27	301	3.160
Juin	2.883	34	1.388	15	190	337	505	4	89	26	295	3.058
Juillet	2.556	44	1.215	10	150	296	479	5	80	22	255	2.552
Août	2.815	49	1.334	12	169	315	491	41	94	24	286	2.815

(1) Y compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.F.B.

III — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1936-1938 Moy. mens.	988	2.008	1.072	837	151	1.072	3.917	1.317		3.762	1.268	
1947 Moy. m.	668	1.688	1.331	485	182	520	2.823	1.016	280	2.763	989	626
1948 Moy. m.	706	1.703	1.149	549	160	597	2.669	963	327	2.635	954	551
1948 Septemb	689	1.656	930	556	142	633	2.641	898	377	2.639	931	497
Octobre	739	1.693	836	567	170	644	2.769	958	345	2.580	874	431
Novemb	653	1.476	881	530	119	605	2.310	806	328	2.399	838	383
Décemb	802	1.828	1.015	650	134	690	2.640	951	383	2.517	894	425
1949 Janvier	757	1.702	824	624	129	533	2.566	891	313	2.556	902	477
Février	706	1.618	992	602	124	662	2.524	912	308	2.499	911	486
Mars	783	1.744	854	667	128	693	2.616	926	352	2.674	951	540
Avril	802	1.831	849	673	124	724	2.623	910	382	2.703	1.024	548
Mai	827	1.849	1.042	640	168	640	2.758	986	427	2.644	939	481
Juin	865	1.949	1.032	695	156	699	2.768	1.023	367	2.846	1.070	651
Juillet	840	1.925	974	692	166	701	3.080	1.211	417	2.939	1.125	594
Août	826	1.867	1.075	666	140	712	2.959	1.251	433	2.887	1.237	599
Septemb	787	1.745	953	666	139	813	2.900	1.326	465	3.002	1.345	610

b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1936-38 Moy. mens.								
1947 Moyenne mens.	92	134	162	92	134	61	67	
1948 Moyenne mens.	90	129	186	91	129	42	64	
1948 Septembre	76	108	141	80	113	37	65	
Octobre	92	134	149	90	127	35	68	
Novembre	89	134	160	89	132	56	73	
Décembre	83	104	117	83	104	38	64	
1949 Janvier	77	81	92	74	80	44	30	
Février	101	115	102	100	114	56	70	
Mars	123	117	151	128	128	71	62	
Avril	117	126	137	119	124	77	54	
Mai	146	150	167	139	148	89	90	
Juin	105	124	147	107	121	67	83	
Juillet	92	114	138	93	111	85	99	
Août	108	127	158	108	137	39	87	
Septembre	96	122	134	95	110	47	84	

IV — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

Source : Institut national de Statistique.

PÉRIODES	BATEAUX CHARGÉS														
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
	Trafic intérieur	Imports	Exports	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Imports	Exports	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Imports	Exports	Transit	Ensemble des trafics
1947 Moyenne mensuelle	4.759	1.203	1.213	207	7.382	1.106	396	377	54	1.933	112,5	20,4	28,5	6,9	168,3
1948 Moyenne mensuelle	4.860	1.400	1.477	227	7.964	1.152	482	479	61	2.174	118,0	26,1	32,1	7,8	184,0
1948 Août	4.730	1.469	1.439	249	7.887	1.130	467	440	73	2.109	112,5	26,3	29,6	9,4	177,8
Septembre	5.200	1.717	1.553	186	8.656	1.262	550	468	47	2.327	129,7	30,0	31,1	5,7	196,5
Octobre	5.384	1.745	1.524	222	8.875	1.209	558	447	55	2.269	118,9	30,7	30,4	7,1	187,1
Novembre	4.932	1.594	1.485	313	8.324	1.145	513	423	93	2.174	117,0	27,1	30,5	11,9	186,5
Décembre	4.687	1.519	1.393	242	7.841	1.093	509	415	67	2.084	110,8	28,7	28,9	8,4	176,8
1949 Janvier (1)	4.940	1.409	1.024	262	7.635	1.223	456	342	69	2.090	133,5	28,6	21,8	9,0	192,9
Février	5.052	1.577	1.293	231	8.153	1.204	544	426	70	2.244	129,1	29,9	27,2	9,4	195,6
Mars	5.275	1.520	1.346	367	8.508	1.246	489	456	108	2.269	125,7	27,2	25,7	14,4	193,0
Avril	5.744	1.577	1.199	446	8.966	1.361	548	435	126	2.470	140,2	29,8	24,5	16,5	211,0
Mai	5.707	1.911	1.466	394	9.478	1.324	675	484	111	2.594	134,4	37,5	30,9	14,5	217,3
Juin	5.552	1.808	1.520	336	9.211	1.276	624	574	90	2.564	134,3	30,7	34,2	11,7	211,0
Juillet	5.487	1.992	1.529	314	9.322	1.260	666	511	88	2.525	130,4	36,1	31,7	11,5	209,7
Août	5.136	2.454	1.922	363	9.875	1.174	705	607	106	2.592	120,9	36,8	37,4	14,0	208,9

(1) Afin d'obtenir une statistique plus complète, la méthode d'observation a été légèrement modifiée à partir de janvier 1949. De ce fait, les chiffres ne sont plus entièrement comparables avec ceux des années précédentes. En moyenne, les résultats dépassent d'environ 7 % ceux obtenus suivant la méthode ancienne.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

N. B. — Les éléments qui servent de base à cette statistique étant extraits exclusivement des déclarations en douane souscrites par les importateurs et les exportateurs, toutes transactions que, en raison des événements, l'Administration des douanes n'a pas été en mesure de constater, ne sont donc pas enregistrées.

RÉSUMÉ D'APRÈS LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTÉE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DÉCEMBRE 1913

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)					PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.	
	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués				Or et argent non ouvrés et monnaies
IMPORTATIONS													
1936-38 Moy. mens.	1,0	331,5	2 473,8	62,1	2.868,4	3,1	407,8	1.112,4	459,6	35,7	2.018,6	704	
1947 Moyenne mens.	4,5	255,8	1 989,0	72,7	2.322,0	47,0	1.645,0	2.834,9	2.551,7	51,3	7.129,9	3.071	
1948 Moyenne mens.	3,1	260,0	2 036,7	99,4	2.399,1	41,7	1.956,2	2.956,8	2.280,7	40,5	7.284,8	3.036	
1948 Septembre	3,7	240,4	2 005,3	90,0	2.339,4	53,8	2.126,4	2.805,9	2.428,0	47,1	7.461,2	3.189	
Octobre	4,8	353,9	1 335,5	76,3	1.770,5	69,3	2.648,4	2.260,0	2.325,7	66,0	7.369,4	4.162	
Novembre	6,7	287,0	1 942,2	82,0	2.318,3	86,6	2.236,6	2.396,8	2.148,5	45,1	6.913,6	2.982	
Décembre	5,1	257,4	2 295,2	98,4	2.656,2	71,0	1.841,4	3.368,3	2.481,1	29,3	7.791,0	2.933	
1949 Janvier	3,4	224,0	1 816,6	67,2	2.111,2	45,9	1.641,3	2.904,9	1.923,1	64,4	6.579,6	3.117	
Février	4,4	292,4	1 938,3	57,3	2.292,5	61,0	1.834,5	2.815,3	1.772,3	30,1	6.513,3	2.841	
Mars	3,7	199,6	2 064,1	70,4	2.337,9	54,0	1.402,9	3.470,9	2.181,9	45,1	7.154,8	3.060	
Avril	4,0	148,8	2 074,4	57,1	2.284,3	70,1	1.383,0	3.033,3	2.186,5	46,0	6.719,0	2.941	
Mai	6,1	250,8	2 218,7	60,7	2.536,3	120,4	1.445,3	3.081,9	2.194,9	62,2	6.904,7	2.722	
Juin	3,7	285,3	2 042,9	64,1	2.396,0	71,8	1.545,0	2.922,6	2.175,4	36,3	6.761,1	2.818	
Juillet	4,1	322,4	1 850,9	63,4	2.240,8	78,9	1.678,9	2.488,0	1.934,7	53,9	6.234,4	2.782	
Août	7,8	266,0	1 932,1	52,1	2.258,0	142,5	1.477,3	2.690,1	2.098,9	19,3	6.428,2	2.847	
Septembre	5,0	251,6	1 824,4	60,6	2.141,6	75,5	1.605,1	2.563,9	2.082,4	80,6	6.407,5	2.992	
EXPORTATIONS													
1936-38 Moy. mens.	0,5	54,4	1 447,0	410,5	1 912,4	5,6	99,4	831,0	902,1	21,1	1.859,2	972	159,4
1947 Moyenne mens.	0,6	21,6	745,7	302,4	1 070,3	25,1	148,7	1.693,5	3.258,3	12,3	5.137,9	4.800	1992,0
1948 Moyenne mens.	—	34,0	778,2	445,9	1 258,1	1,8	219,4	1.772,4	4.153,5	21,1	6.168,3	4.903	1116,5
1948 Septembre	—	24,4	838,0	482,9	1 345,4	0,6	193,3	2.024,8	4.253,7	15,4	6.487,8	4.822	973,4
Octobre	—	12,7	786,3	513,4	1 312,5	0,6	121,8	1.962,6	4.610,8	50,5	6.746,3	5.140	623,1
Novembre	—	11,1	844,4	505,3	1 360,9	1,6	174,1	1.955,7	4.364,7	8,4	6.504,6	4.780	409,0
Décembre	—	23,5	861,7	544,9	1 430,2	2,3	261,7	1.961,2	4.878,1	8,1	7.111,4	4.972	679,6
1949 Janvier	0,1	16,7	651,8	419,3	1 087,9	5,9	187,2	1.705,8	4.213,9	24,9	6.137,7	5.642	441,9
Février	0,2	17,5	695,6	423,2	1 136,6	8,1	178,6	2.188,5	4.345,5	15,9	6.736,7	5.927	223,7
Mars	0,2	26,8	749,0	497,8	1 273,8	6,9	219,8	2.180,5	5.204,5	24,9	7.642,6	6.000	487,8
Avril	—	25,6	692,6	431,0	1 149,2	2,9	267,3	1.994,5	4.810,3	27,7	7.102,8	6.181	383,8
Mai	—	25,2	728,1	444,0	1 197,4	2,6	316,7	2.038,2	4.807,9	17,6	7.183,0	5.999	278,3
Juin	—	26,7	737,1	464,7	1 228,6	1,7	264,6	2.239,7	4.921,7	4,7	7.432,4	6.049	681,3
Juillet	—	20,3	784,2	429,3	1 233,8	2,6	239,8	2.010,7	4.802,7	4,5	7.060,3	5.722	825,9
Août	—	19,1	813,2	351,6	1 183,8	1,3	217,7	1.770,0	4.051,8	7,8	6.048,6	5.109	379,6
Septembre	—	26,4	872,7	356,4	1 255,6	1,4	237,7	1.886,1	4.077,3	20,5	6.223,0	4.957	184,5

LE CHOMAGE

I — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81

Source : *Fonds de Soutien des Chômeurs.*

PÉRIODES	NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS						MILLIERS DE JOURNÉES PERDUES		
	CHOMEURS INSCRITS AU COURS DU MOIS			MOYENNES JOURNALIÈRES			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
1948 Août	106.931	142.665	249.596	74.292	48.257	122.549	2.234	1.439	3.673
Septembre	108.834	116.057	224.891	81.065	43.168	124.233	1.951	1.038	2.989
Octobre	127.822	128.997	256.819	87.604	44.797	132.401	2.550	1.300	3.850
Novembre	147.653	184.001	331.654	112.362	61.500	173.862	2.574	1.435	4.009
Décembre	224.673	216.947	441.620	172.395	80.356	252.751	3.793	1.801	5.594
1949 Janvier	229.036	267.730	496.766	173.393	80.193	253.586	5.188	2.400	7.588
Février	210.147	182.744	392.891	173.092	66.571	239.663	4.162	1.585	5.647
Mars	209.067	178.645	387.712	172.212	64.701	236.913	4.143	1.533	5.676
Avril	199.202	141.412	340.614	167.488	52.438	219.926	3.855	1.208	5.063
Mai	201.106	164.487	365.593	168.445	54.172	212.617	4.596	1.561	6.157
Juin	194.029	163.861	347.890	158.873	56.443	215.316	3.667	1.295	4.962
Juillet	206.318	255.009	461.327	158.954	61.515	220.469	4.613	1.791	6.404
Août	199.250	246.799	446.049	154.011	60.672	214.683	3.556	1.407	4.963
Septembre	204.133	258.782	462.915	164.032	64.361	228.393	3.945	1.565	5.510
Octobre				196.463	54.614	251.077			

II — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLÉS PAR PROVINCE

Source : *Fonds de Soutien des Chômeurs.*

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											

Moyenne journalière par mois

1948 Août	—	—	30	122.549	32.960	17.426	20.448	34.896	7.343	5.854	2.148	359	1.115
Septembre	—	—	24	124.233	36.313	17.164	20.042	34.272	6.169	6.135	2.146	784	1.208
Octobre	—	—	30	132.401	40.129	18.198	21.757	34.800	6.533	6.430	2.288	923	1.343
Novembre	—	—	23	173.862	47.884	25.151	32.594	44.558	9.381	8.372	3.167	860	1.895
Décembre	—	—	22	252.751	58.997	34.210	63.602	56.692	18.276	11.245	4.957	1.609	3.163
1949 Janvier	—	—	30	253.586	65.208	40.251	44.016	61.236	17.744	13.237	5.564	2.252	4.098
Février	—	—	24	239.663	63.791	39.677	40.476	56.200	15.199	12.193	5.787	2.212	4.128
Mars	—	—	24	236.913	66.427	38.669	39.135	54.732	15.478	11.616	5.199	1.722	3.935
Avril	—	—	23	219.926	64.566	35.766	36.184	50.970	14.043	10.017	4.642	681	3.157
Mai	—	—	29	212.617	63.669	34.045	33.709	49.298	14.786	9.246	4.410	469	2.985
Juin	—	—	23	215.316	63.286	35.018	34.643	49.751	16.201	9.136	4.152	405	2.746
Juillet	—	—	29	220.469	64.813	34.609	34.743	49.701	18.046	8.888	6.411	598	2.662
Août	—	—	23	214.683	55.677	35.012	30.076	48.453	22.220	10.558	8.909	707	3.071
Septembre	—	—	24	228.393	63.504	35.248	33.159	47.343	23.786	11.915	9.434	711	3.293
Octobre	—	—	29	251.077	63.781	34.748	62.239	46.991	23.127	9.889	6.194	926	3.182

Moyenne journalière par semaine

1949 Août	7	13	6	222.072	55.874	35.705	29.117	49.177	25.107	10.192	12.917	729	3.254
	14	20	5	193.571	43.615	33.262	30.842	48.379	17.972	10.332	5.956	719	2.494
	21	27	6	222.062	58.949	35.236	30.270	49.017	25.614	11.155	7.886	760	3.175
	28	3	6	217.510	62.260	35.555	30.202	47.228	19.475	10.518	8.387	619	3.266
Septembre	4	10	6	230.373	63.558	35.869	31.540	47.173	22.773	12.599	12.041	699	3.221
	11	17	6	225.501	62.817	34.963	32.554	47.407	26.588	11.401	5.771	768	3.172
	18	24	6	229.837	64.292	35.379	33.560	47.283	20.350	12.214	12.758	715	3.286
	25	1	6	227.864	63.351	34.782	34.980	47.452	25.434	11.446	6.267	661	3.491
Octobre	2	8	6	253.408	64.134	34.491	62.608	47.432	21.993	9.570	9.502	745	2.928
	9	15	6	246.034	63.329	34.119	61.142	45.962	20.670	9.502	7.624	777	2.909
	16	22	6	242.961	63.494	34.014	61.602	45.602	20.541	9.604	4.212	869	3.023
	23	29	6	244.171	62.936	34.394	61.940	46.330	20.691	9.351	4.291	1.086	3.152
Novembre	30	5	5	272.353	65.253	37.114	64.236	50.168	33.452	11.725	5.169	1.202	4.044
	6	12	5	256.621	64.936	37.092	64.276	48.195	21.609	10.752	5.106	1.126	3.529

III — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés)

Périodes	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation	Transport	Dockers	Hôtels-restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Manœuvres	Jeunes gens (- 19 ans) (1)	Divers (2)	Total	
Chômeurs complets																												
1948	Juillet	2.443	513	88	228	473	2.034	4.807	3.121	5.218	167	207	385	4.502	2.748	1.449	2.315	3.827	—	1.621	606	202	4.307	816	22.128	4.919	447	69.571
	Août	1.885	478	68	243	564	1.589	4.746	3.413	4.792	177	220	422	5.966	3.759	1.505	2.336	4.031	—	1.588	605	202	5.014	820	22.989	5.949	931	74.292
	Septembre	2.245	476	90	217	828	2.468	5.197	3.654	5.607	199	249	491	6.018	3.441	1.485	2.417	4.354	—	2.080	607	254	5.611	895	25.152	6.314	216	81.065
	Octobre	1.565	478	89	300	789	2.659	5.634	3.954	6.018	192	243	534	7.331	3.512	1.540	2.479	4.648	—	2.473	665	274	6.240	840	27.819	7.194	134	87.604
	Novembre	3.709	550	93	368	918	3.067	9.039	5.241	7.200	218	270	631	9.302	4.609	1.014	2.705	5.369	—	2.741	701	333	6.817	939	34.966	9.998	574	112.362
	Décembre	5.438	703	138	735	1.335	5.335	14.396	7.199	10.579	322	409	722	28.453	7.229	3.085	3.290	6.355	—	2.858	731	398	7.527	920	46.686	17.552	—	172.395
1949	Janvier	6.891	969	167	777	1.877	6.227	16.994	9.439	13.413	344	458	987	15.242	11.319	4.105	4.448	7.980	—	3.056	896	465	9.095	1.024	57.230	—	—	173.393
	Février	6.981	892	155	735	1.749	4.825	16.522	9.431	13.953	322	474	1.084	13.758	9.850	3.120	4.794	8.287	—	3.177	902	486	9.943	1.025	60.627	—	—	173.092
	Mars	6.775	854	147	634	1.635	7.616	14.286	9.267	14.998	317	496	1.159	13.449	8.525	2.852	4.836	6.522	—	3.301	984	501	10.318	1.050	59.690	—	—	172.212
	Avril	6.201	798	138	533	1.310	9.549	11.462	8.961	15.066	308	485	1.162	13.224	7.541	2.606	5.011	8.647	—	3.073	935	479	10.619	1.128	58.252	—	—	167.488
	Mai	4.018	976	234	521	1.056	9.303	9.436	8.365	14.947	311	473	1.141	13.391	6.884	2.417	4.577	8.723	—	2.928	921	471	10.661	1.211	55.280	—	—	158.445
	Jun	4.676	1.116	252	456	1.059	8.259	9.088	8.150	15.257	328	442	1.128	13.917	7.947	2.838	4.333	8.039	—	2.716	921	468	10.950	1.248	54.636	—	—	158.873
	Juillet	4.955	1.048	279	442	976	7.327	9.076	8.204	15.564	331	425	1.039	13.529	8.968	3.409	4.211	8.473	—	2.385	886	417	11.079	1.106	54.825	—	—	158.954
	Août	4.094	955	243	451	1.024	3.765	8.713	8.105	15.902	339	416	1.061	13.328	9.638	3.272	4.174	8.396	—	2.438	949	413	11.444	1.097	53.795	—	—	154.011
	Septembre	4.545	989	239	465	1.218	6.621	9.166	7.780	17.245	343	433	1.133	13.144	9.220	2.962	4.292	8.876	—	3.170	993	499	12.315	1.187	57.207	—	—	164.032
Chômeurs partiels et accidentels																												
1948	Juillet	500	282	3.351	201	623	340	1.785	1.580	1.886	142	497	206	13.571	4.257	3.913	1.275	2.473	7.775	163	127	52	253	58	6.656	7.074	663	59.703
	Août	343	214	669	108	584	427	1.038	1.397	1.475	153	605	234	11.339	3.618	2.710	1.102	2.101	7.712	140	121	48	289	54	4.635	5.659	1.482	48.257
	Septembre	251	288	114	88	514	359	864	1.159	1.606	144	575	223	10.675	2.824	1.742	879	3.142	7.783	151	104	26	305	51	4.351	4.674	276	43.168
	Octobre	257	380	92	139	462	471	985	1.316	1.498	157	510	232	10.094	2.973	2.215	971	3.492	8.015	159	104	30	346	53	4.392	5.040	414	44.797
	Novembre	415	267	98	270	553	576	4.722	1.809	2.024	285	577	266	14.739	4.271	1.086	3.493	7.901	195	124	45	397	63	6.399	7.806	184	61.500	
	Décembre	717	514	97	452	775	1.125	11.012	2.977	2.574	399	522	289	13.883	5.874	4.568	1.213	4.245	7.228	216	134	76	394	64	10.564	10.444	—	80.356
1949	Janvier	817	807	825	652	1.388	1.020	7.992	3.357	4.660	256	744	430	16.919	7.920	4.099	1.781	4.244	7.942	270	116	59	513	60	13.422	—	—	80.193
	Février	674	1.019	458	716	1.074	651	7.187	2.526	3.587	174	686	397	12.745	5.778	2.354	1.708	4.219	7.964	262	112	66	402	60	11.763	—	—	68.571
	Mars	549	949	547	611	1.137	2.045	6.547	2.193	3.684	342	640	433	12.445	4.626	2.124	1.941	3.733	8.029	245	101	57	407	77	11.239	—	—	64.701
	Avril	345	504	387	370	994	2.851	1.571	1.728	3.660	261	628	450	13.021	3.782	1.913	1.372	2.470	7.788	253	123	49	387	60	7.467	—	—	52.438
	Mai	465	265	264	384	815	3.264	1.263	1.692	4.374	259	549	471	14.364	3.821	1.756	1.142	2.721	7.623	226	140	50	367	63	7.934	—	—	54.172
	Jun	542	258	281	354	627	3.395	1.174	1.550	4.662	173	501	432	13.465	5.382	4.363	1.085	2.634	6.894	211	133	47	351	73	7.055	—	—	56.443
	Juillet	439	250	5.799	357	497	2.986	1.188	1.619	4.432	258	549	438	12.581	5.431	4.349	1.133	2.947	7.404	159	124	48	348	54	8.075	—	—	61.515
	Août	305	204	14.308	272	659	382	1.189	1.347	4.473	222	455	320	10.634	5.051	2.801	918	2.455	6.634	186	134	50	333	49	7.290	—	—	60.672
	Septembre	353	277	17.481	249	521	536	1.112	1.372	5.498	236	442	308	9.856	4.337	2.297	1.034	3.151	7.508	220	100	45	366	49	7.013	—	—	64.361
Total des chômeurs contrôlés																												
1948	Juillet	2.943	795	3.439	429	1.096	2.374	6.592	4.701	7.104	309	704	591	18.073	7.005	5.362	3.590	6.300	7.775	1.784	733	254	4.560	874	28.784	11.993	1.110	129.274
	Août	2.228	692	737	351	1.148	2.016	5.784	4.810	6.267	330	825	656	17.305	7.377	4.215	3.438	6.132	7.712	1.728	726	250	5.303	874	27.624	11.608	2.413	122.549
	Septembre	2.496	764	204	305	1.342	2.827	6.061	4.813	7.113	343	824	714	17.293	6.265	3.227	3.296	7.496	7.783	2.231	711	280	5.916	946	29.503	10.988	492	124.233
	Octobre	1.822	858	181	439	1.251	3.130	6.619	5.270	7.516	349	753	766	17.425	6.485	3.755	3.450	8.140	8.015	2.632	769	304	6.586	893	32.211	12.234	548	132.401
	Novembre	4.124	817	191	647	1.471	3.642	13.761	9.050	9.224	503	847	897	24.041	8.970	4.840	3.791	8.862	7.901	2.936	825	378	7.214	1.002	41.365	17.804	759	173.862
	Décembre	6.155	1.217	235	1.187	2.110	6.460	25.408	10.176	13.153	721	931	1.011	42.336	13.103	7.653	4.503	10.600	7.228	3.074	865	474	7.921	984	57.250	27.996	—	252.751
1949	Janvier	7.708	1.776	992	1.429	3.266	7.247	24.986	12.796	17.973	600	1.202	1.417	32.161	19.239	8.204	6.229	12.224	7.942	3.326	1.012	524	9.608	1.084	70.642	—	—	253.588
	Février	7.655	1.911	613	1.450	2.823	5.476	23.709	11.957	17.540	496	1.160	1.481	26.503	15.628	5.474	6.502	12.506	7.964	3.439	1.014	542	10.345	1.085	72.390	—	—	239.663
	Mars	7.324	1.803	694	1.245	2.772	9.661	20.833	11.460	18.682	659	1.136	1.592	25.894	13.151	4.976	6.772	12.255	8.029	3.646	1.085	558	10.725	1.127	70.929	—	—	236.913
	Avril	6.546	1.302	525	903	2.304	12																					

STATISTIQUES BANCAIRES
I — BELGIQUE ET CONGO BELGE
SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES (1)
(millions de francs)

85

RUBRIQUES	30 juin 1949	31 juillet 1949	31 août 1949	30 sept. 1949
ACTIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	2.532	2.139	2.108	2.111
Prêts au jour le jour	1.578	1.747	1.673	1.847
Banquiers	3.129	3.357	3.331	3.398
Maison-mère, Succursales et filiales	586	645	658	754
Autres valeurs à recevoir à court terme	2.004	1.989	1.793	1.954
Portefeuille-effets	37.543	38.471	39.082	40.440
a) Portefeuille commercial (2)	6.899	7.203	7.958	8.682
b) Effets publics réescomptables à la Banque Nationale de Belgique.....	9.564	9.102	9.683	10.040
c) Effets publics mobilisables à la Banque Nationale de Belgique à concurrence de 95 %	21.080	22.166	21.441	21.718
Reports et avances sur titres	698	609	657	665
Débiteurs par acceptations	3.891	3.963	3.866	3.712
Débiteurs divers	12.354	11.909	12.116	11.802
Portefeuille-titres	5.113	5.148	5.141	5.065
a) Valeurs de la réserve légale	188	188	188	188
b) Fonds publics belges	3.415	3.458	3.465	3.422
c) Fonds publics étrangers	110	110	97	106
d) Actions de banques	657	657	655	613
e) Autres titres	743	735	736	736
Divers	384	372	337	391
Capital non versé	2	2	2	2
<i>Total disponible et réalisable...</i>	69.814	70.471	70.764	71.941
C. Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement.....	1	2	1	1
Immeubles	641	648	651	650
Participations dans les filiales immobilières.....	260	260	260	260
Créances sur filiales immobilières	109	111	113	117
Matériel et mobilier	65	68	69	69
<i>Total de l'immobilisé...</i>	1.076	1.089	1.094	1.097
Total général actif...	70.890	71.560	71.858	73.038
PASSIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	182	184	155	157
Emprunts au jour le jour	33	39	26	14
Banquiers	4.701	5.097	5.059	4.658
Maison-mère, Succursales et filiales	1.061	1.028	1.152	1.090
Acceptations	3.891	3.963	3.869	3.712
Autres valeurs à payer à court terme	867	855	907	1.031
Créditeurs pour effets à l'encaissement.....	1.279	1.308	1.332	1.358
Dépôts et comptes courants	52.103	52.134	52.441	53.929
a) A vue et à un mois au plus	47.487	47.341	47.643	48.955
b) A plus d'un mois	4.616	4.793	4.798	4.974
Obligations et bons de caisse	69	80	91	106
Montants à libérer sur titres et participations	600	594	594	552
Divers	1.370	1.543	1.495	1.684
<i>Total de l'exigible...</i>	66.156	66.825	67.121	68.291
C. Non exigible :				
Capital	2.829	2.829	2.830	2.831
Fonds indisponible, par prime d'émission	308	308	308	309
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	191	191	191	191
Réserve disponible	1.318	1.318	1.319	1.320
Provisions	88	89	89	96
<i>Total du non exigible...</i>	4.734	4.735	4.737	4.747
Total général passif...	70.890	71.560	71.858	73.038

(1) La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que les éléments d'actif et de passif des sièges belges.

Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, succursales et filiales ».

(2) En vue de donner une idée plus exacte des variations du portefeuille commercial, il a été décidé de publier désormais l'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale et aux instituts paraétatiques.

Cet encours, qui n'est pas compris dans le portefeuille commercial, s'élevait aux 30 juin 1949, 31 juillet 1949, 31 août 1949 et 30 septembre 1949 respectivement à 3.406, 2.743, 2.421 et 1.727 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ACTIF

	1-9-1949	8-9-1949	15-9-1949	22-9-1949 (1)	29-9-1949	6-10-1949	13-10-1949	20-10-1949	27-10-1949
Encaisse en or	31.319	31.325	31.325	31.346	(3) 31.346	(3) 31.377	(3) 31.396	(3) 31.581	(3) 31.542
Avoirs sur l'étranger :									
a) en devises étrangères	1.784	1.572	1.042	1.077	1.305	1.367	1.381	1.558	1.568
b) en francs belges	2	2	2	2	2	2	2	2	0,5
Accord de compensation multilatérale: fr.b.(2)	—	—	—	3.486	3.303	3.252	3.164	3.502	3.194
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :									
a) en devises étrangères	10.719	11.071	11.657	9.326	8.493	8.078	7.896	7.257	6.855
b) en francs belges	2.048	2.145	2.184	2.208	2.006	2.081	2.150	2.252	2.401
Devises étrangères et or à recevoir	1	1	2	2	28	31	35	37	39
Débiteurs pour change et or, à terme	1.258	1.451	1.536	1.558	1.758	1.726	1.767	1.863	1.948
Effets commerciaux sur la Belgique	2.460	2.115	1.932	1.877	1.817	1.562	1.463	1.546	2.105
Avances sur fonds publics	213	275	265	246	259	247	230	301	345
Effets publics (art. 20 des statuts, Convention du 14 septembre 1948) :									
a) certificats du Trésor	5.695	4.485	5.140	5.120	5.395	5.615	7.110	4.840	2.975
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	1.036	2.111	1.128	535	1.097	1.881	708	1.609	2.381
c) autres effets publics	8	1	5	54	129	141	4	15	144
Monnaies divisionnaires et d'appoint	365	358	384	472	610	789	906	957	973
Avoirs à l'Office des (Compte A	2	16	2	12	149	2	1	1	3
Chèques Postaux (Compte B	797	782	785	778	724	835	816	810	799
Avances spéciales pour participation au Fonds Monétaire International :									
a) au Gouvernement belge, en francs belges	986	986	986	986	986	986	986	986	986
b) au Gouvernement luxembourgeois, en francs luxembourgeois	44	44	44	44	44	44	44	44	44
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	915	915	915	915	915	915	915	915	915
Immeubles, matériel et mobilier	188	188	188	188	188	188	188	188	188
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	426	423	424	424	424	422	422	424	424
Divers	423	435	443	466	870	1.239	1.250	1.007	1.000
	96.280	95.692	95.380	96.113	96.839	97.771	97.825	96.681	95.910

PASSIF

	1-9-1949	8-9-1949	15-9-1949	22-9-1949 (1)	29-9-1949	6-10-1949	13-10-1949	20-10-1949	27-10-1949
Billets en circulation	87.267	87.008	86.288	86.137	86.570	87.900	87.100	86.203	85.995
Comptes courants :									
Trésor public { compte ordinaire	5	1	2	3	6	5	3	2	8
comptes Accord de Coopération Economique	400	449	388	502	528	757	919	1.180	797
Fonds Monétaire International :									
Compte francs belges	991	991	991	991	1130	1.130	1.130	1.130	1.130
Compte francs luxembourgeois	44	44	44	44	44	44	44	44	44
Banques à l'étranger :									
1° accords de paiement (a)	855	759	907	1.620	1.360	1.038	934	1.082	892
2° autres comptes (b)	797	782	785	778	724	835	816	810	799
Divers	24	34	24	32	26	28	29	34	31
Divers	2.340	1.874	2.030	1.857	2.137	1.839	2.616	1.877	1.819
Total des engagements à vue	92.723	91.942	91.459	91.964	92.525	93.576	93.591	92.362	91.515
Devises étrangères et or à livrer	1.493	1.685	1.843	2.072	2.204	2.015	2.036	2.115	2.200
Créditeurs pour change et or à terme	1	1	2	2	28	31	35	37	39
Caisse de Pensions du Personnel	426	423	424	424	424	422	422	424	424
Divers	721	725	736	735	742	811	825	827	817
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement	516	516	516	516	516	516	516	516	516
	96.280	95.692	95.380	96.113	96.839	97.771	97.825	96.681	95.910

(1) La situation du 22 septembre 1949 ne tient pas compte des réévaluations et redressements de comptes à opérer à la suite de la dévaluation du franc belge et de diverses monnaies étrangères.

(2) Ce compte enregistre le montant de l'avance faite par la Banque en vue d'assurer, pour compte de l'Etat, la mise en application de l'accord de paiement et de compensation entre les pays européens pour l'exercice 1949/1950, signé à Paris le 7 septembre 1949, avance qui sera amortie au moyen de l'aide conditionnelle attribuée à la Belgique.

(3) Montants non réévalués.

SITUATIONS MENSUELLES DE LA BANQUE DU CONGO BELGE

85

(millions de francs)

ACTIF

	31-3-1949	30-4-1949	31-5-1949	30-6-1949	31-7-1949	31-8-1949
Encaisse-or	928	928	928	956	977	977
Compte spécial de la Colonie (*)	105	105	105	105	105	105
Encaisses diverses	22	32	24	23	26	22
Avoirs aux Offices des Chèques postaux	11	15	8	10	13	12
Avoirs en Banque { en Belgique	374	366	439	444	191	328
à l'étranger	1.383	1.296	1.246	1.296	1.243	1.248
Portefeuille-titres	339	339	365	365	365	373
Effets publics sur la Colonie, la Belgique et l'étranger.....	8.800	8.792	8.329	8.060	7.884	7.660
Effets commerciaux	738	753	741	728	719	695
Débiteurs	265	265	270	306	303	312
Etat belge	501	525	527	529	530	531
Immeubles et matériel	15	16	17	19	21	22
Devises étrangères à recevoir pour contrats de change à terme.....	—	—	—	49	47	47
Débiteurs pour contrats de change à terme.....	330	316	316	325	312	305
Divers	13	12	12	12	12	16
	13.824	13.760	13.327	13.227	12.748	12.653

PASSIF

	31-3-1949	30-4-1949	31-5-1949	30-6-1949	31-7-1949	31-8-1949
Capital	20	20	20	20	20	20
Réserves	46	46	46	46	46	46
Circulation (billets et monnaies métalliques).....	2.180	2.147	2.141	2.231	2.314	2.310
Créditeurs à vue { divers	7.511	7.779	7.563	7.536	6.999	6.897
Colonie	3.062	2.608	2.359	2.292	2.332	2.303
Créditeurs à terme	165	241	223	250	240	222
Créditeurs pour contrats de change à terme.....	—	—	—	49	47	47
Devises étrangères à livrer pour contrats de change à terme.....	330	316	316	325	312	305
Transferts en route et divers	510	603	659	478	438	503
	13.824	13.760	13.327	13.227	12.748	12.653

(*) Art. 19 de la convention pour l'émission de billets de banque et de monnaies fiduciaires métalliques du 21 juin 1935.

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

Banque de France

(millions de francs)

DATES	Encaisse-or (monnaies et lingots)	Or affecté en garantie (conv. du 17-11-1947 et loi du 25-11-1947)	Disponibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics (1)	Effets négociables achetés en France (décret du 17-6-1938)	Avances		Dettes de l'Etat envers la Banque		Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs Total
						sur titres	à 30 jours sur effets publics	Dettes totales (2)	Dont avances provisoires (3)		
1947 Moyenne ann...	72.102	—	0,4	98.413	43.145	4.390	8.469	632.828	520.708	807.633	69.353
1948 Moyenne ann...	52.967	12.258	0,2	169.607	83.769	4.527	9.138	707.342	570.300	849.369	207.977
1948 5 août	52.817	12.408	0,2	157.307	81.427	4.838	15.135	722.442	585.400	849.131	212.387
9 septembre ..	52.817	12.408	0,2	183.298	82.354	4.392	8.925	728.742	591.700	885.482	194.246
7 octobre	52.817	12.408	0,2	192.859	83.639	4.348	16.325	694.942	557.900	923.695	150.584
4 novembre ..	52.817	12.408	0,2	185.100	90.519	4.887	14.836	715.342	578.300	936.937	160.838
9 décembre ..	52.817	12.408	0,3	210.232	90.022	4.333	15.210	731.942	594.900	954.077	178.292
1949 6 janvier	52.817	12.408	0,3	231.455	99.960	4.798	13.602	708.042	571.000	988.060	160.882
10 février	52.817	12.408	0,3	231.280	98.629	4.462	13.667	729.642	592.600	995.585	161.063
10 mars	52.817	12.408	0,3	262.530	103.277	4.912	19.442	710.742	573.700	1.019.189	165.754
7 avril	52.817	12.408	0,3	275.820	123.362	5.011	16.285	716.442	579.400	1.055.459	168.107
5 mai	52.817	12.408	0,6	265.451	126.281	6.210	24.268	717.942	580.900	1.064.210	165.322
9 juin	(4) 52.981	9.293	0,7	295.395	125.737	5.988	18.465	720.593	580.600	1.080.173	160.684
7 juillet	52.981	9.293	7.703	298.365	131.159	6.115	19.176	720.593	580.600	1.125.733	149.041
4 août	52.981	9.293	21.068	281.740	140.820	5.954	17.631	732.493	592.500	1.152.147	146.241
8 septembre ..	52.981	9.293	44.667	288.833	135.376	4.840	10.288	729.293	589.300	1.185.908	123.754
6 octobre	52.981	9.293	52.015	306.696	148.270	6.133	13.438	732.593	592.600	1.229.803	127.398

Taux d'escompte (actuel : 3 % depuis le 30 septembre 1948.
précédent : 3 1/2 % depuis le 6 septembre 1948.

(1) Cette rubrique comprend : les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales et les effets escomptés sur l'étranger.

(2) La dette totale comprend : les prêts sans intérêts à l'Etat; les avances provisoires de la Banque à l'Etat; les Bons du Trésor négociables remis en contre-partie des cessions d'or au Fonds de Stabilisation des Changes; l'Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique; les Bons négociables de la Caisse autonome d'Amortissement (conv. des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931) pour un montant fixe de 5.003 millions de francs; les Bons du Trésor négociables (souscription de l'Etat au Fonds Monétaire International et au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) pour un montant fixe de 12.000 millions de francs et le Bon du Trésor remboursable en or (convention du 17 novembre 1947 et loi du 25 novembre 1947).

(3) Les avances provisoires comprennent notamment les « Avances provisoires à l'Etat en vue du paiement des dépenses d'entretien des troupes allemandes d'occupation en France » qui s'élevaient à 426.000 millions de francs.

(4) Une tranche du prêt obtenu de la Federal Reserve Bank en novembre 1947, sur l'or déposé en garantie par la Banque de France, est venue à échéance le 23 mai. Cette tranche s'élevant à 25 millions de dollars était gagée par un dépôt de 23 tonnes d'or. Sur ce dépôt, 22 tonnes ont été cédées par la Banque au Fonds de Stabilisation des Changes pour lui permettre de rembourser le prêt et la Banque a reçu un bon du Trésor remboursable en or d'un montant de 2.951 millions en contrepartie. Le reliquat du dépôt, dégagé par le remboursement, est venu accroître le montant de l'encaisse-or.

Bank of England

(millions de £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation (Issue Department)	Montant autorisé de la circulation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)				Rapport de l'encaisse du Bank. Department au solde de ses dépôts %	
	Monnaies et lingots d'or (Issue Department)	Monnaies (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Total			Organismes publics		Banques	Autres dépôts		Total
									compte ordinaire	compte spécial du Trésor (2)				
1947 Moy. ann.	0,25	1,48	313,1	14,8	20,2	348,1	1.384,4	1.450,0	12,8	—	295,9	89,1	397,8	17,1
1948 Moy. ann.	0,25	1,23	340,8	15,0	24,2	380,0	1.253,7	1.312,5	14,0	10,8	304,5	92,7	422,0	14,3
1948 4 août	0,25	0,88	405,2	10,6	27,4	443,2	1.288,3	1.300,0	8,6	33,4	305,4	90,1	437,5	2,9
8 septembre ..	0,25	1,01	397,5	8,5	21,3	427,3	1.248,2	1.300,0	10,5	49,7	308,1	93,5	461,8	11,5
6 octobre	0,25	1,84	315,9	27,1	21,2	364,2	1.237,8	1.300,0	13,4	4,3	297,0	96,0	410,7	16,7
10 novembre ..	0,25	2,93	327,4	22,4	27,0	376,8	1.235,6	1.300,0	14,0	7,3	312,1	93,1	426,5	15,8
8 décembre ..	0,25	3,18	355,8	17,7	23,9	397,4	1.260,2	1.300,0	9,8	14,3	308,7	89,8	422,0	10,2
1949 5 janvier ..	0,25	4,03	374,9	22,0	22,2	419,1	1.272,3	1.300,0	27,9	3,1	308,7	93,2	432,9	7,2
9 février	0,25	3,84	310,5	28,5	28,1	367,1	1.230,2	1.300,0	14,8	25,9	298,2	85,8	422,7	17,5
9 mars	0,25	3,73	317,5	23,7	22,9	364,1	1.240,2	1.300,0	8,5	17,6	295,8	87,4	409,3	15,6
6 avril	0,25	3,97	337,4	18,3	22,6	378,3	1.260,8	1.300,0	14,5	6,7	291,0	91,8	404,0	10,7
4 mai	0,25	4,19	335,7	14,9	31,3	381,9	1.278,8	1.300,0	8,8	0,7	292,6	87,4	389,5	6,6
8 juin	0,25	4,07	360,2	22,9	21,9	405,0	1.280,1	1.300,0	8,0	29,9	287,4	85,9	411,2	5,9
6 juillet	0,25	4,43	316,6	22,7	21,6	360,9	1.284,6	1.350,0	9,3	21,2	291,9	90,4	412,8	17,0
10 août	0,25	4,84	345,4	11,1	28,3	384,8	1.302,8	1.350,0	10,1	32,4	288,7	87,5	418,7	11,3
7 septembre ..	0,25	5,16	301,5	7,5	22,9	331,9	1.272,5	1.350,0	9,9	9,7	284,5	92,2	396,3	20,9
5 octobre	0,36	5,49	339,5	25,5	22,7	387,7	1.264,5	1.300,0	11,5	16,3	291,6	91,9	411,3	10,1

Taux d'escompte (actuel : 2 % depuis le 26 octobre 1939.
précédent : 3 % depuis le 28 septembre 1939.

(1) Non compris les billets émis en contre-partie de l'or.

(2) Compte de Coopération européenne.

Nederlandsche Bank

86

(millions de florins)

DATES	Encaisse-or	Portefeuille-effets sur la Hollande	Portefeuille sur l'Étranger	Correspondants à l'Étranger	Moyens de paiement à l'Étranger	Avances nantées en compte courant (y compris les prêts) sur titres, march. et warrants (1)	Cert. de Trésor. remis par la Banque à l'État (accord du 26-2-1947)	Créance comptable sur l'État (accord du 26-2-1947)	Créances en florins sur les banques d'émission étrangères et institutions similaires (2)	Billets en circulation		Comptes courants créditeurs						Créditeurs en monnaies étrangères
										Ancien-nes émissions	Nou-velle émission	du Trésor		autres				
												ordi-naire	spé-cial (4)	Avoirs des ban-ques en Hol-lande (3)	Avoirs libes des ém. étr. banques d'ém. et institutions similaires (4)	Avoirs libes (4)	Avoirs blo-qués	
1947 Moyenn. ann.	545	—	888	135,9	6,8	157	2.086	1.500	147	2.781	892	19	59	—	630	40		
1948 Moyenn. ann.	490	1,8	302	128,-	5,5	151	1.865	1.500	119	2.980	675	—	60	—	585	26		
1948 9 août	482	19,-	323	140,5	5,7	144	1.800	1.500	118	3.020	685	—	39	—	546	24		
7 septembre	455	—	304	156,6	5,8	148	1.800	1.500	117	3.064	527	—	42	—	620	22		
4 octobre	455	—	332	103,3	5,4	147	1.800	1.500	115	3.077	393	—	68	—	687	23		
8 novembre	451	—	338	128,5	5,9	142	1.800	1.500	113	3.047	324	—	80	—	784	20		
6 décembre	439	—	340	135,-	6,1	144	1.800	1.500	111	3.072	312	—	66	—	791	19		
1949 10 janvier	439	—	290	131,-	6,6	144	1.800	1.500	110	3.085	166	188	43	327	384	5	93	
7 février	439	3,-	247	147,-	6,4	144	1.800	1.500	109	3.010	226	214	40	337	357	4	100	
7 mars	439	—	178	149,7	6,2	160	1.800	1.500	182	3.019	191	260	33	345	319	4	103	
4 avril	439	—	130	210,-	5,8	156	1.800	1.500	220	3.016	175	301	33	356	368	4	58	
9 mai	439	—	136	187,8	4,8	145	1.800	1.500	223	2.985	93	293	45	366	463	4	59	
7 juin	439	—	158	187,5	4,8	146	1.800	1.500	247	2.993	92	293	43	380	525	3	59	
4 juillet	439	—	194	208,5	4,7	146	1.800	1.500	263	3.016	112	379	83	415	404	3	64	
8 août	425	12,-	260	178,0	1,2	143	1.800	1.500	263	3.007	447	273	34	407	321	2	5	
5 septembre	426	—	312	189,6	2,3	157	1.800	1.500	266	3.031	378	297	36	442	383	2	8	
10 octobre	612	—	333	370,8	2,2	144	1.800	1.500	308	2.975	474	—	37	459	598	2	8	

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 27 juin 1941.
précédent : 3 % depuis le 29 août 1939.

- (1) Avant le 3 janvier 1949, ce compte s'intitulait : « Avances sur nantissement de titres, marchandises et warrants ».
 (2) Cette rubrique, ainsi que le compte correspondant du passif « Avoirs libes des banques d'émission étrangères et d'institutions similaires », traduit les opérations résultant d'accords monétaires qui prévoient des paiements réciproques en florins.
 (3) A partir du 3 janvier 1949, la rubrique « Avoirs bloqués des banques » a été remplacée partiellement par le compte « Avoirs des banques du pays », le surplus étant inclus dans les « Avoirs libes ».
 (4) A partir du 3 janvier 1949, deux nouveaux comptes ont été détachés des « Avoirs libes » : « Compte spécial du Trésor », qui enregistre la contrevaletur en florins des allocations de l'Accord de Coopération Economique, et « Avoirs libes des banques d'émission étrangères et d'institutions similaires » (voir remarque 2).

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger pouvant servir de couverture	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1947 Moyenn. annuel.	5.130	113,4	51,9	59,7	16,8	3.950	1.198	101,87
1948 Moyenn. annuel.	5.661	135,7	131,6	59,5	16,8	4.176	1.307	105,86
1948 7 août	5.577	132,2	142,4	48,8	11,-	4.165	1.278	104,90
7 septembre	5.628	150,7	75,8	47,8	10,6	4.205	1.241	106,11
7 octobre	5.753	169,9	94,2	40,7	10,4	4.258	1.341	105,81
6 novembre	5.755	195,9	80,1	50,8	12,1	4.262	1.361	105,82
7 décembre	5.804	214,1	97,8	47,2	9,2	4.310	1.394	105,51
1949 7 janvier	5.820	216,9	121,1	47,4	7,4	4.427	1.372	104,10
7 février	5.833	257,1	123,1	33,2	6,5	4.224	1.621	104,19
7 mars	5.849	280,7	119,1	31,3	7,6	4.234	1.652	104,16
7 avril	5.912	322,1	127,6	28,9	8,8	4.257	1.689	104,84
7 mai	5.992	377,4	119,8	28,5	7,2	4.231	1.831	105,09
7 juin	6.041	373,0	106,1	26,6	8,1	4.223	1.867	105,33
7 juillet	6.004	419,3	119,3	24,3	9,2	4.246	1.895	104,60
8 août	6.121	398,2	85,7	25,5	7,5	4.247	1.959	105,05
7 septembre	6.281	296,2	83,4	22,8	7,0	4.257	2.002	105,07
7 octobre	6.155	186,1	90,0	24,2	5,3	4.301	1.816	103,65

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936.

Federal Reserve Banks
(millions de \$)

DATES	Réserves de certificats-or			Autres réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1947 Moyenne annuel.	19.313	724	20.037	275	22.284	24.356	18.310	46,9
1948 Moyenne annuel.	21.624	635	22.259	291	21.586	23.966	20.399	50,2
1948 4 août	21.792	613	22.405	272	21.378	23.807	20.317	50,8
8 septembre ..	21.913	619	22.532	232	21.240	24.128	20.020	51,0
6 octobre	21.990	633	22.623	252	23.143	24.077	22.046	49,1
10 novembre ...	22.195	630	22.825	251	23.144	24.182	22.413	49,0
8 décembre ...	22.332	628	22.960	228	23.004	24.238	22.252	49,4
1949 5 janvier	22.345	631	22.976	297	22.919	24.088	22.493	49,3
9 février	22.418	623	23.041	357	22.350	23.559	22.203	50,4
9 mars	22.433	614	23.047	347	21.529	23.528	21.357	51,3
6 avril	22.466	609	23.075	303	21.597	23.423	21.531	51,3
4 mai	22.509	603	23.112	270	20.839	23.332	21.108	52,0
3 juin	22.569	589	23.158	258	19.594	23.339	19.494	54,1
6 juillet	22.666	588	23.254	254	19.343	23.498	19.140	54,5
10 août	22.767	568	23.335	291	18.606	23.289	18.672	55,6
7 septembre ...	22.842	551	23.393	246	17.413	23.411	17.423	57,3
5 octobre	22.797	548	23.345	254	17.961	23.308	18.071	56,4

Taux d'escompte { actuel : 1,50 % depuis le 13 août 1948.
précédent : 1,25 % depuis le 12 janvier 1948.

Sveriges Riksbank
(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse-or (1)	Surplus de valeur d'or	Fonds d'Etat et obligations suédois	Effets payables en Suède, prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étrangers, effets payables à l'étranger et exigible des banques et banquiers étrangers	Fonds placés à la disposition de l'Office de la Dette nationale	Tous autres actifs	Billets en circulation	Comptes courants				Tous autres passifs	Droit d'émission total (2)	Rapport en % (3)	
									des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres déposants	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circul.	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1947 Moyenne annuelle.....	401	254	2.150	137	466	86	457	2.660	559	133	72	764	527	3.066	24,61	21,35
1948 Moyenne annuelle.....	195	123	2.921	110	365	—	629	2.834	645	130	87	862	645	3.196	11,22	9,95
1948 Août	178	113	3.095	51	349	—	777	2.824	595	149	69	813	925	3.200	10,28	9,08
Septembre	178	113	2.983	100	361	—	805	2.884	616	25	83	724	932	3.200	10,07	9,08
Octobre	177	112	3.132	99	267	—	890	2.935	636	133	107	876	866	3.200	9,87	9,05
Novembre	178	113	3.115	128	331	—	887	2.924	721	172	83	976	851	3.200	9,93	9,07
Décembre	178	113	3.317	155	411	—	627	3.113	679	358	102	1.139	550	3.200	9,32	9,07
1949 Janvier	177	112	2.948	173	438	—	589	2.934	728	129	99	956	548	3.200	9,86	9,04
Février	177	112	3.149	149	419	—	566	2.952	693	269	67	1.029	590	3.200	9,78	9,02
Mars	176	112	2.973	132	391	—	591	2.953	641	93	67	801	621	3.200	9,74	8,99
Avril	176	111	3.228	95	372	—	518	3.019	563	222	80	865	616	3.200	9,50	8,96
Mai	157	100	3.066	83	432	—	496	2.906	572	147	83	802	626	3.200	8,84	8,03
Juin	157	99	3.240	83	499	—	507	2.996	748	90	91	930	659	3.200	8,54	8,00
Juillet	156	99	3.088	82	567	—	458	2.928	608	158	85	851	671	3.500	8,72	7,30
Août	156	99	3.204	82	646	—	443	2.980	563	311	69	943	706	3.500	8,54	7,27
Septembre	155	209	2.874	97	813	—	481	3.028	600	28	80	708	893	3.500	12,04	10,42
Octobre	155	209	2.925	104	872	—	499	3.089	566	145	101	812	864	3.500	11,76	10,38

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 9 février 1945.
précédent : 3 % depuis le 29 mai 1941.

- (1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.
(2) Le contingent d'émission est fixé à l'encaisse métallique plus une couverture secondaire formée par certains postes d'actif. Dans le cas où cette couverture secondaire est supérieure au chiffre de l'encaisse-or augmentée de 350 millions, la couverture est constituée par le double de l'encaisse-or plus 350 millions. Ce montant est porté à 1.400 millions à partir de la situation de mars 1947 et à 2.500 millions à partir de la situation de juin 1947; à partir de la situation de juillet 1948, le droit d'émission maximum est fixé à 3.200 millions; ensuite à 3.500 millions, à partir de la situation du 30 juillet 1949 (loi n° 248 du 28 mai 1948). L'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.
(3) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix de l'or.

Taux d'escompte des principales banques d'émission (au 31 octobre 1949)

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	14 juillet 1949	4,—	Hongrie	1 ^{er} novembre 1947	5,—
Autriche	10 juillet 1935	3,50	Irlande	23 novembre 1943	2,50
Belgique	6 octobre 1949	3,25 (1)	Italie	9 avril 1949	4,50
Bulgarie	27 juillet 1948	3,50	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Danemark	15 janvier 1946	3,50	Pologne	1 ^{er} août 1947	6,—
Espagne	22 mars 1949	4,—	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	13 août 1948	1,50	Roumanie	25 mars 1948	5,— (2)
Finlande	1 ^{er} juillet 1949	5,75	Suède	9 février 1945	2,50
France	30 septembre 1948	3,—	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Grande-Bretagne	26 octobre 1939	2,—	Tchécoslovaquie	28 octobre 1945	2,50
Grèce	12 juillet 1948	12,—	Turquie	1 ^{er} juillet 1938	4,—
Hollande	27 juin 1941	2,50	Yougoslavie	20 août 1948	1,— à 3,—

- (1) Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.
(2) Effets agricoles 3 p. c.

III — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

87

Situations en milliers de francs suisses-or

[unités de 0,29032258... grammes d'or fin (art. 5 des statuts)]

	31 juillet 1949			31 août 1949			30 septembre 1949				31 juillet 1949			31 août 1949			30 septembre 1949		
	ACTIF										PASSIF								
		%		%		%		%			%		%		%		%		%
I. Or en lingots et monnayé.....	182.828	25,1	142.742	18,8	160.487	22,0				I. Capital :									
II. Encaisse.										Capital autorisé et émis 200.000 actions de 2.500 francs suisses or chacune	500.000		500.000		500.000		500.000		
A la Banque et en compte courant dans d'autres Banques	26.159	3,6	45.864	6,0	49.789	6,8				Actions libérées de 25 %	125.000	17,2	125.000	16,4	125.000	17,1			
III. Fonds à vue placés à intérêts...	4.024	0,6	3.836	0,5	3.385	0,5				II. Réserves :									
IV. Portefeuille réescomptable :										1. Fonds de Réserve Légale ...	6.527		6.527		6.527				
1. Effets de commerce et acceptations de Banque	10.740	1,5	10.698	1,4	10.727	1,5				2. Fonds de Réserve Générale ...	13.343		13.343		13.343				
2. Bons du Trésor	10.128	1,4	10.123	1,3	8.350	1,1					19.870	2,7	19.870	2,6	19.870	2,7			
V. Effets divers remobilisables sur demande :	109.705	15,1	98.937	13,0	63.323	8,7				III. Dépôts à court terme et à vue (or) :									
VI. Fonds à terme et avances :										1. A 3 mois au maximum	244	0,0	244	0,0	245	0,0			
1. A 3 mois au maximum	11.641	1,6	11.660	1,5	13.582	1,9				2. A vue	13.129	1,8	12.579	1,7	13.635	1,9			
2. De 3 à 6 mois	12.328	1,7	12.354	1,6	4.293	0,6				IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :									
3. De 6 à 9 mois	—	—	2.855	0,4	4.279	0,6				1. Banques Centrales pour leur compte :									
4. De 9 à 12 mois	5.693	0,8	4.977	0,7	3.552	0,5				a) De 3 à 6 mois	18.441	2,5	17.689	2,3	8.098	1,1			
5. A plus d'un an	361	0,0	362	0,1	354	0,0				b) A 3 mois au maximum ...	130.919	18,0	146.302	19,2	174.038	23,9			
VII. Effets et placements divers :	30.023		32.208		26.060					c) A vue	80.350	11,0	97.565	12,8	47.863	6,6			
1. Bons du Trésor.											229.710		261.556		229.999				
a) A 3 mois au maximum ...	—	—	68.211	9,0	66.208	9,1				2. Banques Centrales pour le compte d'autres déposants :									
b) De 3 à 6 mois	—	—	—	—	1.035	0,1				A vue	582	0,1	565	0,1	566	0,1			
c) De 6 à 9 mois	1.092	0,1	1.095	0,1	—	—				3. Autres déposants :									
2. Autres effets et placements divers :										a) A 3 mois au maximum ...	231	0,0	231	0,0	231	0,0			
a) A 3 mois au maximum ...	49.717	6,8	43.611	5,7	35.385	4,8				b) A vue	516	0,1	522	0,1	442	0,1			
b) A plus d'un an	4.454	0,6	4.620	0,6	4.623	0,6				V. Divers	8.398	1,2	9.774	1,3	8.862	1,2			
VIII. Actifs divers	55.263	0,3	117.537	0,2	107.251	0,4				VI. Provision pour charges éventuelles	101.449	13,9	101.449	13,4	101.449	13,9			
	1.968		1.554		2.636					Exécution des accords de La Haye de 1930 :									
Exécution des accords de La Haye de 1930 :										Dépôts à long terme :									
Fonds placés en Allemagne :										1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités	152.606		152.606		152.606				
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiscountbank: effets de la Golddiscountbank et de l'administration des chemins de fer et des Postes (échus)	221.019		221.019		221.019					2. Dépôt du Gouvernement allemand	76.303		76.303		76.303				
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		76.181					Total passif ...	228.909	31,5	228.909	30,1	228.909	31,4			
Total actif ...	728.038	100,0	760.699	100,0	729.208	100,0													

Note : L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de Banques centrales et les fonds détenus pour le Service des Emprunts internationaux, dont la Banque des Règlements Internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal, ne sont pas inclus dans ces situations.

TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHÉ DE L'ARGENT		LA PRODUCTION	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	I — Charbonnière et métallurgique	55
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	II — Industrie textile	56
LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES METAUX PRÉCIEUX		III — Productions diverses	56
I — Cours des métaux précieux	9	IV — Énergie électrique	58
II — Cours officiels des changes	10	V — Gaz	59
LE MARCHÉ DES CAPITAUX		LA CONSOMMATION	
I — Cours comparés de quelques fonds publics	14	I — Indices des ventes à la consom- mation	65
II — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	II — Consommation de tabac	66
III — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15	III — Abatages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
IV — Cours et rendements des principaux types d'obligations	16	LES TRANSPORTS	
V — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
Tableau rétrospectif		a) recettes et dépenses d'explo- tation	
Détail des émissions :		b) wagons fournis à l'industrie	
juillet 1949		c) trafic :	
août 1949		1° trafic général	
Groupement par importance du capital		2° grosses marchandises :	
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	A) ensemble du trafic	
VII — Opérations bancaires du Crédit Com- munal	19	B) service interne belge	
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
LES FINANCES PUBLIQUES		III — Les ports	71
I — Situation de la Dette publique	25	a) Anvers	
II — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Bel- gique	25	b) Gand	
III — Rendement des impôts	26	IV — Mouvement général de la navigation intérieure	72
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		LE COMMERCE EXTERIEUR	
I — Rendement des sociétés anonymes belges	30	Classification adoptée par la convention de Bruxelles	75
Dividendes et coupons d'obliga- tions mis en paiement :		LE CHOMAGE	
août 1949		I — Chômage complet et partiel	81
Tableau rétrospectif		II — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	III — Répartition des chômeurs inscrits par groupe de professions	81
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne		STATISTIQUES BANCAIRES	
b) Versements inscrits aux comp- tes des affiliés à la Caisse de Retraite		I — Belgique et Congo belge :	
III — Indice trimestriel des salaires	32	Situations globales des banques belges	85
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES		Banque Nationale de Belgique :	
I — Chambres de compensation	35	Situations hebdomadaires	85
a) Mouvement du débit		Banque du Congo belge :	
b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles		Situations mensuelles	85
II — Chèques postaux	36	II — Banques d'émission étrangères :	
LES PRIX		Situations	86
a) Indices des prix de gros en Belgique ..	45	Banque de France	
b) Indices des prix de gros à l'étranger ..	45	Bank of England	
c) Indices des prix de détail en Belgique..	46	Nederlandsche Bank	
		Banque Nationale Suisse	
		Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internatio- naux, à Bâle	87